Assemblée Législative

JOURNAL DES CAMPAGNES



L'industrie agricole doit toujours être la base de la richesse des nations.

7ème Année — Jeudi 23 Aout 1888 — No 29

JOURNAL

DES CAMPAGNES

EDITION HEBDOMADAIRE,

Paraissant tous les JEUDIS et contenant toutes les nouvelles de la semaine.

Prix de l'abonnement :—**UNE PIASTRE.**
POUR LA FRANCE : **10 FRANCS**

Strictement payable d'avance.

Imprimé et publié par

LEGER BROUSSEAU,

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE

No 9, Rue Buade, H. V., Québec.

LE DUEL

Voici l'exposé des motifs et le texte de la proposition de loi relative à la répression des duels, présentée par Mgr Freppel, évêque d'Angers, député du Finistère.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Messieurs,

Le 21 février de la présente année, j'ai eu l'honneur d'appeler votre attention sur une grave lacune qui existe, selon moi, dans la législation française. Partout ailleurs, le code pénal renferme des dispositions particulières concernant le duel : en Belgique, en Prusse, en Autriche, dans tous les Etats allemands, en Espagne, en Italie, aux Etats Unis, en Angleterre, du moins, pour ce dernier pays, en ce qui concerne l'armée. Tout récemment encore, en 1878 la Hongrie et la Hollande en 1881 ont légiféré sur ces matières avec autant de sagesse que de fermeté. Et c'est grâce à ces lois spéciales, où tout est prévu, depuis les actes préparatoires jusqu'à la perpétration du fait, que l'on doit de ne pas voir dans ces différents pays la répression osciller entre une sévérité dont l'excès même ferait manquer le but et une faiblesse compromettante pour les intérêts des familles et de la société.

Est-ce à dire que, tout en ne contenant pas un titre spécial sur le duel, le code des délits et peines de 1791, le code de brumaire an IV et le code de 1810 aient voulu laisser la société désarmée devant un si grave abus de la force ? Tel n'est pas mon sentiment. J'ai toujours estimé, au contraire, qu'il n'était pas possible de prêter un seul instant au législateur français la pensée d'avoir voulu innocenter juridiquement un acte qui est la négation même de tout ordre social régulier, qui consiste à se faire justice soi-même et qui constitue, par conséquent, un empiètement manifeste, par conséquent, une usurpation flagrante sur la justice souveraine, sur la justice nationale ; un acte précédé d'une convention par laquelle deux hommes prétendent, de leur autorité privée, transformer un crime ou un délit qualifié en action indifférente ou licite, et attribuer le pouvoir de disposer réciproquement de leur vie ; un acte par lequel un individu s'institue législateur et juge dans sa propre cause, en attachant de son seul et unique chef la peine de mort ou la peine de mutilation à une offense qui peut être en soi la plus frivole et la plus légère du monde ; un acte frappé dans tout le cours des siècles par les édits des rois, par les arrêts des Parlements, par les anathèmes de l'Eglise, par les protestations des philosophes—et l'on sait si Jean-Jacques Rousseau a été le moins véhément—c'est-à-dire par tout ce qu'il y a au monde d'autorités légales, morales et sociales.

Non, il ne me paraissait pas possible de faire au législateur français l'injure de croire que, sur un point aussi grave, il avait voulu rompre avec le sentiment de tous les peuples civilisés. S'il n'a pas édicté des dispositions spéciales contre le duel ; si, comme le disait Treilhard, il n'a pas voulu même faire au duel l'honneur de prononcer son nom, c'est parce qu'il attendait tout simplement le ranger sous le droit commun, pour lui appliquer les articles 295, 296 et suivants du code pénal sur l'homicide, sur les coups et blessures volontaires.

C'est ainsi que l'entendait la cour de cassation lorsque, en 1837, elle rendait son mémorable arrêt, aux termes duquel le duel, quel qu'il soit, tombe sous le coup des articles du code pénal, non seulement lorsqu'il a eu déloyauté et perfidie, mais alors même que tout s'est passé avec loyauté et conformément aux conventions des partis, du moment qu'il sait mort d'homme, soit blessures faites, soit coups portés. Cet arrêt, suivi d'autres semblables, avait fixé la jurisprudence et acquis force de loi.

Néanmoins, on ne saurait se le dissimuler, depuis plusieurs années, la jurisprudence a fléchi devant la fréquence des duels. Sauf le cas de perfidie ou de déloyauté, les parquets ne mettent plus l'action duplique en mouvement ; plus de poursuites contre les duellistes, ni devant le jury ni devant la police correctionnelle ; plus de demandes d'application aux témoins des lois sur la complicité ; la justice sommeille, le gouvernement laisse faire, quand ses membres ne sont pas les premiers à donner l'exemple de la violation des lois. De là ces duels, devenus plus nombreux de jour en jour engagés sous les prétextes les moins sérieux, au risque de plonger des familles entières dans le deuil

Il est impossible de laisser durer plus longtemps cet état de choses, à moins de vouloir placer la France dans un état d'infériorité morale par rapport aux autres pays. Lorsque, au mois de février dernier, je réclamai sur ce point l'application du droit commun, on me disait de divers points de la Chambre : " Présentez une proposition de loi spéciale." J'en avais pris l'engagement dès ce moment-là, et cet engagement, je viens le remplir aujourd'hui devant des faits récents qui ont vivement ému l'opinion publique. Il n'est que temps, en effet, de demander à une loi nouvelle la répression efficace d'une coutume déraisonnable, qui n'est pas autre chose qu'un reste de barbarie, un recul vers des mœurs grossières, un appel à la violence individuelle, un trouble apporté dans l'ordre social, une injure faite au bon sens, à la morale et à la conscience publique, un défi jeté à la civilisation chrétienne.

LA RÉVISION

En partant en vacances, les députés du peuple français laissent derrière eux, outre beaucoup de temps perdu, une douzaine de projets de révision de la Constitution, y compris celui du général Boulanger. L'an passé, on considérait qu'il n'y avait pas de besogne plus urgente que de réviser les lois constitutionnelles. Même, le cabinet Tirad ne tomba que pour avoir rejeté l'urgence. M. Floquet s'est annoncé avec la révission. A l'avènement de ce personnage, tenu en réserve pour les grandes choses de la république, tous les siens crurent qu'on allait réviser. Ce fut une grande satisfaction dans le parti radical, quoique l'on ne sût pas bien ce qu'était cette révision. " Enfin, disait on de toutes parts, on va reviser ! " Nous avons entendu un de ces naïfs enthousiastes, oubliant la date des lois constitutionnelles, s'écrier en public qu' " il y a plus de quinze ans qu'on aurait dû reviser. "

A l'œuvre, on reconnut que l'affaire n'était pas aussi pressée que l'on pensait. Les incartades du général Boulanger avaient changé les idées. L'urgence était de ne plus reviser. La proposition du général fut rejetée d'emblée ; M. Floquet demanda du temps pour son programme. En république on promet toujours des réformes, mais le moment n'est jamais venu de les accomplir C'est là proprement l'opportunisme ; et, à vrai dire, il n'y a eu jusqu'ici que des ministres opportunistes, même M. Floquet.

En réalité, la Chambre n'a jamais voulu la révision. La révision, ce serait sa suppression. Que reproche-t-on surtout à la Constitution ? Le mal vague, indéfini, latent, dont le pays souffre. Ce mal, c'est le parlementarisme, c'est la Chambre des députés absorbant en elle tous les pouvoirs, se consumant en luttes de partis, en intrigues, en débats stériles, ne s'occupant que de ses intérêts propres et négligeant ceux de la nation. Par la révision, la masse électorale entend surtout la fin de ce régime de discours et de compétitions qui entretient le trouble et l'incertitude dans le pays. C'est ce qu'a montré la triple élection du général Boulanger, candidat de la révision et de la dissolution. La chambre a compris la leçon, et dès lors ni elle ni le ministère n'ont plus voulu de la révision Elle entendait jadis par révision certaines modifications dans la Constitution qui n'aurait fait qu'accroître sa propre importance ; mais, après avoir vu que ce que le pays lui demandait,

c'était de se réviser elle même, elle a laissé là le projet d'urgence et elle est partie en vacances.

Bon voyage ! pourvu qu'elle ne revienne pas ! Malheureusement le pays n'a d'autre moyen de se débarrasser d'une Chambre qu'en en nommant une autre, et ce sera toujours à recommencer. Le mal des Chambre est innée ; il tient au régime parlementaire. C'est une des plus grandes aberrations de ce temps que d'avoir imaginé le gouvernement des Chambres. On a pris cela pour du libéralisme. c'est le pire despotisme. Un tyran, quel qu'il soit, a toujours intérêt à ne pas trop abuser de son pouvoir : son propre avantage est une garantie pour le peuple. Il n'y a pas de comparaison à faire. On voit bien le mal qu'a commis Néron ; mais celui qu'aurait fait le Sénat qui approuvait ce monstre eût été bien plus grand encore. Aucune tyrannie n'égale les excès de la Convention de 93. Le vice radical des Chambres est dans leur impersonnalité. Elles sont tout et rien à la fois : elles ont le pouvoir, mais un pouvoir collectif, sans responsabilité ; elles font la loi, elles exercent l'autorité, mais sans qu'aucun de leurs membres y soit personnellement engagé. Par cela même qu'elles dépendent du suffrage universel et qu'elles sont rééligibles, elles sont maîtresses de tout, sauf d'elles-mêmes. Les Chambres ne s'appartiennent pas, elles appartiennent à leurs électeurs. Le besoin de suffrages transforme les députés en candidats perpétuels. Ils ne se considèrent comme élus que pour être réélus. C'est en ayant l'œil sur les urnes électorales, et non en considérant les intérêts du pays, qu'ils parlent, qu'ils agissent, qu'ils votent. Le gouvernement des Chambres n'est qu'une entreprise de réélection en permanence. Au lieu d'être servi, le pays est exploité. La politique n'est qu'une carrière électorale où entrent les ambitieux et les cupides. Le gouvernement devient de l'exploitation. A la longue, le pays s'en aperçoit, parce qu'il en souffre. Alors il se retourne vers ses élus et leur demande la révision d'un régime dont il est fatigué; il prend le premier venu qui s'offre à lui pour exprimer son mécontentement ; il acclame un homme pour en finir avec les assemblées. Si la situation actuelle peut avoir un dénouement,ce sera celui-là. Une proclamation du pays fera la révision.

ARTHUR LOTH.

Le 14 Juillet

I

Pourquoi la République a-t-elle fixé sa fête à cette date ? Au point de vue gouvernemental, elle pouvait se rattacher à l'ancienne royauté et introduire dans son avènement une certaine dose de légitimité. Cela ne lui a pas plu. Le mouvement de 89 tient à garder son caractère de révolution et à ne pas dégénérer en gouvernement. Des aveux multipliés ne nous laissent pas ignorer que ce qu'on entend glorifier, c'est la révolution elle même et non un gouvernement républicain. D'ailleurs ne prend on pas soin chaque jour de nous dire que la république, c'est la révolution ?

Si nous observons les événements politiques depuis un siècle et l'action de tous les partis, nous constatons facilement qu'ils tendent toujours à la destruction du gouvernement. Les dates politiques qui suivent le 14 juillet 1789 sont de même nature que lui. Sans énumérer les dates purement révolutionnaires, le même jugement doit être porté sur les espèces de formes gouvernementales qui ont surgi de temps en temps. Du 14 juillet se dégage le principe de la révolution, à savoir que l'insurrection est le plus saint des devoirs. Ce principe est la seule institution politique demeurée stable et respectée. Et il est à remarquer que si la révolution a éprouvé quelque retard dans sa marche, ou a reçu quelque correction, ç'a été dans son intérêt et elle ne s'en est, après, que mieux portée.

L'émeute de juillet 1830 a renouvelé le 14 juillet de 89. En février 1848 et en septembre 1870, le même événement s'est produit, sans compter que sous l'empire et la Restauration les maximes de la Révolution continuaient de régner et les intérêts révolutionnaires gardaient la prépondérance. Non seulement nos gouvernements n'ont pas tenté de se dégager du principe d'insurrection qui les avait fondés, ils ont tenu à s'y renfermer ; heureux même de se sacrifier au principe, plutôt que de recourir à des moyens conservateurs pour vivre.

Si encore une insurrection engendrait un gouvernement d'une durée fixe de quinze ans ! mais ce gouvernement n'offre même pas à ses citoyens surmenés quinze ans de paix; il est en insurrection perpétuelle contre lui même ; ses meilleurs amis ne travaillent qu'à le renverser, et il ne se défend qu'à moitié. A t on permis de vivre à la la Restauration et au gouvernement de Juillet ? Qui connaît les noms ou les figures d'une centaine de ministres depuis quinze ans ? Le changement perpétuel n'est que le régime de l'émeute s'exerçant régulièrement, et s'infiltrant dans le plus mince détail des affaires et des intérêts. Ce régime depuis un siècle est le nôtre, et il découle du 14 juillet 1789. Louis XVI ne s'est pas défendu, et à son exemple, aucun gouvernement n'a fait effort pour se maintenir. Napoléon et son neveu Louis Bonaparte ont suivi une politique dont les conséquences ont amené l'invasion de la France par l'étranger. Les autres se sont docilement inclinés devant l'émeute.

La chute de la Bastille est donc le grand événement de l'histoire moderne. On ne le diminue pas en faisant sentir le peu de résistance qu'ont rencontré les assaillants. L'étonnement se porte ailleurs que sur les héros du 14 juillet. Pourquoi le roi, au lieu de charger la canaille qui le détrônait, s'adonnait il, à Versailles, au plaisir de la chasse, et ne se doutait il pas qu'il venait d'être détrôné à Paris ? Comment aucun membre de la famille royale ne s'est il trouvé là pour relever les débris du trône ? Pourquoi aucun général, aucun colonel, aucun gouverneur de province n'est il venu au secours de la royauté ? Deux mois et demi après le 14 juillet, les 5 et 6 octobre, le roi est tombé entre les mains des vainqueurs de la Bastille, et personne ne s'est levé. Le gouvernement s'est effrondré comme plus tard en 1830, en 1848, en 1870. Voilà le phénomène : n'y avait il donc pas de gouvernement ? Tacite dit que tout fut perdu quand le secret de l'empire fut éventé. " Deux sous officiers entreprirent de transférer le domaine de l'empire romain et ils le transférèrent ! " On s'aperçut qu'on pouvait faire des empereurs autre part qu'à Rome, et que le Sénat et les vieilles maximes perdaient tout crédit. C'était une révolution dans l'empire, qui en était une lui même.

Le secret de l'Etat aujourd'hui nul est bien connu : c'est que Paris a toujours le droit de renverser le gouvernement et que le droit à l'insurrection y est permanent. On l'a vu quand la Commune de Paris s'est opposée à l'élection de M. Jules Ferry comme président de la République. Paris jouit d'un 14 juillet perpétuel.

Aussi sommes nous toujours au même point. Nous renonçons à marcher ; l'idéal, c'est de rentrer dans les voies de la révolution, de revenir à 1789, à 1793. Notre législation nous y ramène. Nos lois contre l'Eglise et contre la famille attestent que nous sommes d'un siècle en arrière sur celle des nations européennes qui comprennent qu'elles ont à se défaire sur ces questions de leurs préjugés. Nous demeurons cloué au passé. Et comme se passé est la révolution, on conçoit notre position équivoque en Europe. Nous n'avons pas même gagné la confiance des nations qui, sous notre direction, se sont lancés dans la révolution. L'Italie nous a tourné le dos ; c'était à prévoir. La France, qui a inventé la révolution, a toujours voulu en rester la directrice suprême, ce qui implique une infériorité pour les peuples entraînés dans notre orbite, et naturellement aussi le désir d'échapper à notre influence. La révolution nous a aliéné l'Italie. Mais nos gouvernements révolutionnaires n'hésiteront jamais à sacrifier la France à la révolution, et, si la révolution nous devient hostile, ils resteront quand même les amis de l'Italie.

II

Si la monarchie française s'est effondré subitement en 1789 comme en 1830, en 1848, en 1870, c'est que bien des points de ressemblance indiquaient dans le gouvernement le même affaiblissement. Rien ne soutenait le pouvoir royal, comme rien ne soutient le régime parlementaire qui l'a remplacé. Les départements ne comptent pas et servent seulement de comparses à la politique qui triomphent à Paris. Nos anciennes provinces bien avant 1789 avaient été partagées et réduites, sous le nom d'intendances ou de gouvernements, en circonscriptions administratives. Leurs franchises locales avaient disparu ; n'ayant de force gouvernementale que celle qu'elles puisaient dans la volonté royale, elles tombèrent dans l'inertie le jour où cette volonté défaillit, et demeurèrent spectatrices des événements. Ce mot même de provinces, emprunté à la langue du droit romain, signifiait la conquête, la sujétion. C'est à titre de principautés, de duchés, de comtés que leur annexion à la couronne avait été consentie, et sous des conditions qui réservaient une certaine indépendance administrative. Le respect de ces conditions eût produit une sorte de confédération. Et alors chacun de ces Etats eût été en mesure de résister, à défaut du roi, et même malgré lui, à la surprise qui s'opéra à Paris le 14 juillet 1789. Nulle part ne se manifesta la prévoyance d'un danger qui menaçait cependant toutes les parties de la France.

L'esprit local était si peu développé qu'on n'en voit aucune trace dans les cahiers. Partout ce sont des plans qui portent sur l'ensemble du pays. C'est en 1788 que le Dauphiné a pris l'initiative des revendications révolutionnaires. Aussi l'attention a été récemment appelée sur les troubles précurseurs. Divers documents ont été livrés à la publicité. Les Dauphinois réclamaient ils alors leurs franchises locales, leurs Etats provinciaux ? Non, ils faisaient bon marché de leurs droits, qu'ils connaissaient et pouvaient apprécier. En revanche ils disposaient du royaume et dressaient une constitution générale pour les autres provinces. qui certes ne leur avaient donné aucun mandat à cet effet. Chacun, au lieu de se réformer, ne songea qu'à réformer les autres. La centralisation royale aboutissait au même résultat que la centralisation républicaine, parce qu'elle est au fond de même nature.

Le pouvoir absolu, qu'il réside sur une seule tête ou sur plusieurs, est fiction. Il est probable que Louis XIV ne croyait pas son autorité menacée ; les légistes n'avaient-ils pas, par la théorie de la loi salique, rendu le droit royal certain, indiscutable ? Et l'Eglise gallicane. ou du moins les évêques assemblés par Louis XIV en 1682 n'avaient-ils pas déclaré " le pouvoir inamissible ? ". C'était confondre le fait et le droit, et les évènements n'ont que trop prouvé que rien n'est plus fragile qu'un pouvoir qui ne se défend pas. Aussi la révolution a-t-elle retiré au pouvoir royal nominalement conservé le commandement des armées.

La France, comme les autres pays du midi de l'Europe, avait éprouvé au dix huitième siècle une secousse morale dont les conséquences sont incalculables. Une conspiration royale amena en France, en Espagne, en Italie l'abolition violente des jésuites et de l'éducation chrétienne. Et en même temps qu'elle abaissait l'autorité sociale du Souverain Pontife, elle ébranlait dans tous les esprits toutes les notions politiques qui reposaient sur l'expérience des siècles chrétiens et sur l'enseignement de l'Eglise. Aussi ne s'est-il trouvé dans les Etats du midi aucun homme d'Etat pour prévoir ou comprendre les événements.

La France d'où partait l'impulsion, était, avant 89, en pleine dissolution depuis plusieurs années. Malouet raconte dans ses *Mémoires* qu'exprimant, avant l'ouverture des Etats généraux, ses craintes à Necker, le ministre lui répondit : Nous ne sommes pas même sûrs de l'armée ! Le pouvoir s'était peu à peu et de lui-même éteint. Et cela bien avant le 14 juillet 89. Le pouvoir vacant fut ramassé par le populaire par un parti qui s'autorisa du peuple. La France a été conquise ce jour-là : et cette conquête s'est renouvelée. Ceux qui ont vu 1848 et 1870 ont pu apprécier la facilité et presque l'innocence des procédés. Alors ministres, sénateurs, députés, comme pris de colique, ne demandent qu'à s'esquiver, et on se garde bien de les poursuivre. Est-il étonnant que le 14 juillet, ce prototype de tant de journées célèbres en France, devienne une fête nationale ?

La défaillance du roi entraîna la défaillance des princes et celle de la noblesse. L'émigration ne commença guère qu'en 1791, et le roi était prisonnier depuis le 5 octebre 1789. On avait du temps pour organiser la résistance. Le roi devait être considéré comme mort civilement et la régence proclamée. Il y avait un précédent, car c'est ainsi que les choses se sont passées quand François Ier s'est trouvé prisonnier de Charles-Quint à Madrid. La guerre civile, comme c'est arrivé souvent, eût amené une conciliation nécessaire. L'émigration a mêlé l'Europe à nos affaries ; elle a exaspéré la révolution et divisé la France en partis irréconciliables.

La façon dont le pouvoir se prend dans la rue par surprise a donné naissance à divers partis. Ils sont tous révolutionnaires ; mais chaque gouvernement a eu sa nuance, qui distingue le parti qu'il a laissé. On se tire d'affaire par le principe des majorités, qui est le droit du plus fort. Ce droit régnait à Rome. De là les proscriptions, l'anarchie. A la chute de la monarchie ont pullulé les partis ; mais la monarchie avait été, elle aussi, mise en péril par les divisions. A bien des égards, l'ancien régime se rapprochait de l'empire romain. Le roi, comme l'empereur romain, cumulait les trois pouvoirs, législatif, exécutif et judiciaire. Quelle autorité pouvait s'élever à côté du roi ?

Mais aussi, le roi manquant, tout s'écroulait avec lui ; la population en s'accroissant multipliait les rela-

tions sociales et rendait cet organisme insuffisant. La royauté française s'est effondrée, comme l'empire romain, sous son propre poids. Elle a cessé de fonctionner, et au bout de quelques aunées on n'est aperçu qu'il n'y avait pas nulle part une force gouvernementale, un principe d'ordre pour le ralliement des personnes et des intérêts. Le même phénomène s'est présenté à la chute de l'empire romain. Les peuples annexés, privés depuis des siècles de toute initiative, restèrent dans l'inertie, heureux d'être délivrés, incapables de se gouverner, de résister aux invasions. Il fallut que les nouveaux venus prissent la peine de remplacer les Romains. Ainsi, nous sommes conquis périodiquement par les barbares de l'intérieur, vainqueurs de la Bastille, héros de juillet, conquérants de septembre ; toutes ces dénominations dénotent une nation vacante, étrangère à son gouvernement.

Napoléon, au retour de l'île d'Elbe, conquiert la France avec quatre cents hommes. Garibaldi, avec mille hommes raccolés de tous côtés, renverse, sans verser une goutte de sang, le roi de Naples, qui avait à son service une armée de cent mille hommes superbement équipés. Il manque quelque chose à la civilisation de ces États. Ces populations, dépourvues d'actions personnelle, sont retombées, après bien des vicissitudes, sous la loi de conquête que l'empire romain leur imposait et qu'une savante législation corroborait et justifiait.

La révolution française met en présence deux formes de sociétés : l'une qui découle de l'idée de l'Etat principe de tout droit, l'autre qui repose sur le principe primordial de la famille et de la coutume. Ces gouvernements de coutumes, pour être compliqués résistent à toutes les secousses. Chaque famille, chaque individu y tient par la tradition. Il reste fidèle à un gouvernement dont il fait partie à un certain degré. Les révolutions ne font que passer sur ces Etats, elles n'y séjournent pas. Nous le voyons à notre détriment. Le 14 juillet est une date-principe. La civilisation qu'il exprime est bien près de devenir une loi de notre histoire, si nous considérons tant d'autres 14 juillet dont la France moderne se glorifie.

Un gouvernement qui célèbre le droit de renverser le gouvernement présente un spectacle curieux. Nous le donnons à l'Europe tout particulièrement depuis dix ans. En revenant à 1792 et 1793, nous écartons de nous l'Espagne, qui essaie de graviter dans l'orbite de l'Autriche, et la partie saine de l'Italie. A l'intérieur, le règne des factions continue, la persécution religieuse divise les esprits. Et les divers Etats de l'Europe jouissent d'une paix relative. Nous seuls affectons de n'avoir rien de commun avec la civilisation européenne. C'est plus qu'une erreur, c'est une maladie, et nous avons grand besoin d'un gouvernement de convalescence.

COQUILLE.

LE DUEL

Au sujet du projet de la loi sur le duel déposé à la Chambre par Mgr Freppell, on lit dans l'*Eglise libre*, organe protestant :

Pour une fois, nous nous trouvons d'accord avec l'évêque d'Angers. Au lendemain du règlement de l'affaire d'honneur entre M. et le général Boulanger, M. Freppel a déposé sur le bureau de la Chambre une proposition de loi tendant à interdire le duel et demandé l'urgence pour cette proposition. L'urgence a été repoussée par la Chambre, en sorte que la dite proposition sera inscrite à la suite de l'ordre du jour, et soumise dans un avenir plus ou moins éloigné à l'épreuve du débat en double lecture.

Les duellistes auront donc encore leurs coudées franches, et la coutume de laver, soit dans le sang, soit dans l'émotion d'un échange de balles avec déjeuner pour épilogue, les injures plus ou moins mortelles, régnera encore dans notre société civilisée.

Tout le monde, même ceux qui se provoquent à un combat singulier, convient que le duel ne prouve rien, qu'il ne change pas la position respective de l'insulteur et de l'insulté, que celui qui a tort peut fort bien tuer l'offensé : mais le préjugé est là, tenace, stupidement tyrannique. Ce préjugé veut qu'un homme d'honneur ne reste pas sous le coup d'un affront ; il veut aussi qu'un "homme d'honneur" qui s'est laissé emporter à de grossiers et insultants propos, ne les rétracte pas, sous peines de passer pour inconsidéré et lâche. La raison n'y peut rien, la morale est poliment éconduite comme une radoteuse. Eh bien, cela durera tant qu'une loi n'interdira pas le duel par cette double considération que la vie d'un honnête homme valant plus que celle d'un fripon, le duel entre eux n'est point partie égale, et que deux adversaires dignes d'estime l'un et l'autre ne doivent pas répandre leur sang pour des griefs personnels, mais le réserver à la défense de la patrie ou des grands intérêts sociaux.

Quant aux motifs tirés des préceptes chrétiens que la vie est chose sacrée et que le duel est un homicide, nous craignons bien qu'ils n'aient pas un grand poids dans les délibérations de nos législateurs.

LES PRISONS ANGLAISES

Il y a quelques semaines, à propos d'une enquête faite dans une prison anglaise d'Angleterre, il s'est dit à la la Chambre des communes des choses étonnantes sur le régime pénitentiaire britannique. On a appris qu'au point de vue de la nourriture, du coucher et du traitement des prisonniers par le personnel, de l'aération des cachots, les prisons anglaises ne laissent rien à désirer comme raffinement de dureté et même de cruauté. On a demandé des réformes et, en attendant qu'on les réalise, l'Irlande vient fournir son contingent de preuves sur les beautés de la civilisation britannique. Car on pense bien que si le *plank bed* (la planche où dorment les prisonniers), le *tread mill* (moulin que le prisonnier doit faire aller avec le pied toute la journée, comme un chien qui tourne une tourne-broche) et le *le bread and water diet* (régime du pain dur et d'eau claire auquel les prisonniers sont soumis pour la moindre infraction aux règles de la prison), on pense bien, disons-nous, que si ces aggravations du régime pénitentiaire fleurissent en Angleterre, où elles sont en général appliquées aux criminels, elles sont une " institution " en Irlande, où elles sont appliquées aux adversaires politiques du gouvernement.

En ce moment même fonctionne en Irlande une loi de coercition, appliquée le plus souvent par des magistrats politiques dont l'expérience et l'impartialité laissent à désirer. L'autre jour encore, deux magistrats de la vraie magistrature inamovible avaient à se prononcer sur un cas de poursuite politique venu par hasard en appel, parce que sans doute " l'amovible " avait outre-passé ses pouvoirs. Et ils ont lancé publiquement, du haut de leur siège, des observations peu aimables sur le compte des " magistrats amovibles " enrôlés par le gouvernement. L'un d'eux a même dit que si on pouvait trouver par les " amovibles " un magistrat capable d'appliquer les lois, il faudrait le réserver au *Bristish Museum*.

Ce sont pourtant des magistrats de cet acabit qui, tous les jours, prononcent sur le sort de députés au Parlement, de prêtres, de fermiers sommairement traduits à leur tribunal. C'est par eux qu'a été condamné John Mandeville, le riche fermier irlandais, qui accompagna M. O'Brien au Canada, et qui vient de mourir des suites, dit-on, des mauvais traitements dont il fut la victime à la prison de Tullamore.

L'enquête, qui s'achève aujourd'hui, sur la mort de John Mandeville, est précisément le contingent de preuve dont nous parlions tout à l'heure Elle jette un jour fâcheux sur le régime pénitentiaire que l'Angleterre applique en Irlande.

Des magistrats, des médecins, des compagnons de prisons du décédé ont déposé déjà à cette enquête, et il résulte à tout le moins de leurs dépositions que, si le régime de Tullamore n'a pas causé la mort de Mandeville, il n'y a pas nui. La prison avait pris un homme dans la force de la jeunesse et de la santé ; elle a rendu à sa famille atteint profondément dans sa constitution par les mauvais traitements. Des témoins ont raconté que Mandeville, ayant refusé de revêtir les vêtements de forçat, avait été saisi dans son lit, jeté à terre, dépouillé de ses vêtements et laissé nu dans la cellule froide et humide [et cela en plein hiver]. D'autres ont dit que, pour infraction aux règles de la prison, il avait été condamné au pain dur et à l'eau claire à plusieurs reprises pendant des jours entiers.

On prenait cependant le soin de le faire examiner par le médecin de la prison, le Dr Ridley, et le docteur certifiant que le prisonnier était " bon pour la punition ", on le punissait rigoureusement. Comme nous l'avons dit ce régime usa vite le fermier ; sa femme est venue raconter à l'enquête que son mari, qui jouissait avant d'aller en prison d'une superbe santé, ne s'était jamais remis des mauvais traitements subis à Tullamore et que pour elle il en était mort. C'est aussi l'opinion de magistrats et des médecins qui ont défilé à l'enquête, bien qu'ils n'osent pas la formuler nettement.

Mais de toutes ces dépositions, la plus intéressante devait être sans contredit celle du Dr Ridley. On l'attendait avec impatience, quand on apprit que le Dr Ridley, qui arrivait d'un court voyage à Londres, venait de se suicider à l'hôtel. On juge de l'effet produit en Irlande par cette nouvelle tragique. M. Balfour interrogé à la Chambre des Communes où la nouvelle avait causé une impression formidable, déclara que la nouvelle était vraie, mais on ne put tirer rien autre chose de lui sur ses rapports avec le Dr Ridley dont le suicide à tort ou à raison, est attribué par les Irlandais aux remords de sa cruauté officielle et officiellement commandée.

Un journal dit qu'on a remarqué, dans cette séance, la mortelle pâleur de M. Balfour. M. Balfour est un écrivain de mérite, un orateur distingué, un homme de belle naissance [c'est un neveu de lord Salisbury], que personne assurément ne voudrait transformer en assassin, comme un simple député irlandais. Mais il n'échappe pas à loi qui veut que les hommes d'État anglais expient leur future grandeur par le purgatoire du secrétariat d'Irlande. Il est vrai que c'est un purgatoire où ils font encore plus souffrir autrui qu'ils ne souffrent eux mêmes.

O'Connell avait créé une épithète immortelle pour les sous secrétaires d'Irlande. Il les comparaient aux apprentis barbiers, à qui les patrons faisaient raser des mendiants pour se faire la main et il les appelait *shave beggars* (raseurs de mendiants). M. Balfour est le *shave beggar* du cabinet Salisbury, et il doit trouver qu'il paye un peu cher les promesses de sa prochaine gloire.

L. NEMOURS GODRÉ.

Les Sauterelles d'Algérie

On a lu hier le touchant appel de Mgr l'évêque de Constantine en faveur des malheureuses populations de son diocèse réduites à la misère et à la faim par l'invasion des sauterelles.

Ce fléau, qui rappelle l'une des dix plaies d'Égypte dont se moquait le scepticisme du dix huitième siècle est une affreuse réalité, que l'Algérie voit pour la seconde fois depuis vingt ans.

Un journal de Bône, la *Démocratie* le décrit ainsi, en dépit de Voltaire :

Le flot dévastateur de criquets s'avance vers nous en larges vagues profondes.

Nous sommes vaincus. Tous les efforts se brisent inutilement devant cette mer vivante qu'on ne peut endiguer.

Aucune imagination ne se représente exactement l'énormité du fléau qui s'est abattu sur notre province.

Soixante mille travailleurs et deux mille hommes de troupes luttent contre l'invasion acridienne, arrêtant, broyant, écrasant du matin au soir, et du soir au matin, des milliards de ces rongeurs qui, chaque jour, les obligent à la retraite.

De Sétif jusqu'aux limites de la Tunisie, cette armée de criquets s'avance en noires colonnes, ne laissant derrière que la famine et —qui sait ? peut être la peste.

Près de Sedrata, sur une largeur de 80 kilomètres, une nouvelle marée vient de surgir, vivante, grouillante, dévorante, sortant on ne sait d'où, des montagnes, marchant en trois colonnes serrées de plusieurs kilomètres de profondeur.

Une onde noire qu'aucune force humaine ne saurait arrêter !

Il faut tout dire : c'est pour cette année une ruine ; la famine pour l'an prochain.

C'est la troisième fois que S. G. Mgr l'évêque de Constantine s'adresse à la pitié publique. Dans une lettre écrite à M. le directeur des *Missions catholiques*, le vénéré et courageux prélat parlait en ces termes de l'épouvantable fléau :

L'administration, qui s'attendait à voir cette année, au mois d'avril, germer des milliards d'insectes, avait pris de sérieuses mesures pour combattre le fléau : elle avait fait venir de France des appareils nouveaux parfaitement confectionnés, et mis sur pied une armée de 60,000 *travailleurs*. Malgré tous ces efforts, l'invasion n'a pu être comprimée. Ces innombrables criquets, dont les masses mouvantes retardent la marche des trains, ont triomphé par leur nombre.

Depuis Bordj-bou-Arérid jusqu'à Sétif, depuis El-Guerrah jusqu'à Batna et dans la contrée de Souk-Ahras, les cultures ont été complètement anéanties.

Maintenant, les criquets commencent à prendre des ailes : ils sont sûrs d'échapper à tous les engins de guerre dressés contre eux. Rien ne peut plus leur barrer le chemin.

Ils étaient en marche, il y a quelques jours, sur Constantine ; les voilà descendant les rampes des hauts plateaux, et se précipitant vers la zone verdoyante du littoral couvert de jeunes vignobles

A moins qu'un vent providentiel, tel que celui qui souffla sur l'Egypte à la prière de Moïse et d'Aaron, ne vienne nous délivrer de ces invincibles locustes, il est certain que toute végétation disparaîtra jusqu'à la ra-

cine. Et après, c'est la stérilité, c'est la souffrance atroce de la faim, ce sont inévitablement des maladies contagieuses provenant des exhalations pestilentielles.

Depuis l'envoi de cette lettre, des nouvelles plus alarmantes sont parvenues sur la marche désastreuse de ces milliards d'insectes. Mgr l'évêque de Constantine ajoute en *post scriptum* dans sa lettre, en citant les feuilles locales :

Déjà le bétail ne trouve plus de nourriture. Des tribus entières souffrent la faim.

On peut voir sur la route de Sétif à Constantine des indigènes fouillant la terre pour y trouver quelques racines.

Des milliers d'Arabes, habitués à vivre au jour le jour, marchent à une mort certaine. Deux mois, trois mois encore, ils tomberont sous la tente, dans les champs. Il viendront mourir sous nos yeux, dans les villes. Ils y apporteront le typhus, ce compagnon inséparable des longues privations et des dures misères. La famine arrive lamentable.

Ceux qui se souviennent de 1867 se rappellent ces invasions navrantes d'hommes hâves, épuisés par la longue torture de la faim, tombant le long des routes, couchés dans les rues ou sur les places publiques.

Au nom de l'humanité, il ne faut pas revoir les scènes si tristement émouvantes de l'année qui porte dans nos annales le nom d'année *de la faim*, comme l'appellent encore les Arabes, de cette année qui fit près de 500,000 victimes dans toute l'Algérie.

Le temps presse. Les indigènes souffrent et la faim va commencer son œuvre.

A tous les Français, à tous les étrangers qui s'intéressent à nous, nous adressons un suprême appel.

Malgré toutes les charges qui pèsent actuellement sur les catholiques de France, cette appel sera certainement entendu.

Nos lecteurs pour leur part, voudront y réqondre tout de suite.

LA SECONDE

DE

M. Fréchette

Il n'y va pas de main morte, notre Apollon canadien !

Quatre colonnes de prose verbeuse et indignée dans l'*Electeur* d'hier matin, contre l'*Union libérale*.

En pourront-ils guérir, nos jeunes confrères de la feuille *orthodoxe* ?

Le fond du débat entre M. Fréchette et ses contradicteurs ne nous regarde guère. Contentons-nous d'indiquer que le poète admet avoir demandé à M. Mercier une place de Conseiller Législatif, probablement celle qu'occupe avec tant de dignité le vénérable M. Louis Pelletier. Mais il nie avoir sollicité la candidature dans Nicolet et avoir été sacrifié à l'ire des conservateurs-nationaux.

Le reste de la lettre n'est ni plus ni moins qu'une amoureux cantique, une poétique effusion, un chant lyrique en l'honneur des nationaux. M. Fréchette leur brûle sous le nez tous les parfums de l'Arabie, et les encense avec tout le savoir-faire d'un enfant de chœur accompli. Nous n'aurions pas cru Cyprien si bon courtisan.

Qui pourrait reconnaître, sans la signature, l'auteur des *Lettres à Basile* sous cette blanche robe d'Eliacin. Est-ce lui qui parle de modération, de gens impossibles, de brouillons, d'œuvre dissolvante ? Mais il n'y a pas eu, dans les rangs de nos adversaires, de libéral plus intransigeant, plus prononcé, plus brouillon, plus compromettant que M. Fréchette ; nous le prouverons un de ces jours. Il est superlativement comique de le voir aujourd'hui essayer de montrer patte blanche.

Notez bien qu'il y réussit mal. C'est plus fort que lui. On voit sortir de sa poche un bout du vieux drapeau. Ecoutez cela :

> Vous dites : " Enfin M. Fréchette répudie le titre de libéral ! " Comment ! je répudie le titre de libéral, parce que je ne vous permets pas de calomnier en mon nom un gouvernement appuyé par tous les libéraux ! Charmante logique.
>
> Je me suis appelé libéral, messieurs, tant que mon parti s'est appelé libéral. Du moment qu'il adopte, *pour le besoin des circonstances*, le nom de *national*, je suis un national, tout simplement.
>
> *Est-ce à dire pour cela que je mette de côté mes idées anciennes ?* Ceux qui sont capables de pareilles inductions ne voient que la surface des choses ; ils ne comprennent rien au delà de la *question de mots*.

L'aveu mérite qu'on s'y arrête. Le parti libéral a adopté, *pour le besoin des circonstance*, le nom de national. *Pour le besoin des circonstances* vaut tout un poème ! En langue vulgaire cela veut dire : pour réussir, pour arriver au pouvoir, pour faire des dupes.

Et cela ne signifie pas *qu'on abandonne ses idées anciennes*. M. Fréchette s'en défend avec la chaleur d'une vertu calomniée. Ceux qui seraient tentés de le croire sont incapables de voir au delà de *la question de mots*.

C'est cela : le nationalisme est un *mot*, le libéralisme est une *chose* qui subsiste en dépit de ce mot, et qui n'est invisible que pour les myopes incapables de traverser les surfaces.

M. Fréchette continue et accentue sa pensée :

> Ce n'est pas le nom qui fait le libéral, messieurs ; ce sont les idées. Or, signalez-moi *une idée libérale que j'ai jamais répudiée*. Ah ! c'est que les idées libérales, dans le bon sens du mot, je les ai réellement au cœur, moi, je les raisonne, et je les mets en pratique. Ce n'est pas seulement une étiquette que je m'*applique* sur le dos, juste au moment où il y a du fromage à gruger.

Pour le coup, le drapeau est à moitié sorti. Tellement que la *Justice* se croit tenu de faire la prude, et murmure en baissant modestement les yeux :

> Il y a bien certains passages à propos desquels nos vues ne sont pas les mêmes que celles du poète national et à propos desquels nous faisons nos réserves *d'une manière absolue*.
>
> *Nous n'indiquerons pas ces passages ils se devinent* à la seule lecture.

D'une manière *absolue, sans indiquer les passages* ! Voilà un *absolu* singulièrement relatif.

Les passages objets de ces réserves *absolues* mais *indéterminées*, sont-ils ceux que nous venons de citer, ou bien celui-ci par exemple :

> *Qu'est-ce donc qui nous sépare de M. Duhamel, de M. Garneau, de M. Turcotte ?*

Devons-nous *nous occuper des niaiseries* de la *Vérité ?* Et parce que les écrivains de cette feuille jugent à propos de ne pas combattre M. Mercier, faudrait-il que je lui tournasse le dos, lui en qui j'ai toujours eu la plus entière confiance, *lui dont j'ai toujours admiré les idées*, le talent et le caractère, lui à qui, je m'en flatte, j'ai toujours été fidèle, même lorsque certains amis—je n'ai pas à apprécier ici leurs raisons—croyaient devoir se mettre en travers de sa route ?

Voilà une question qui appellerait une réponse *absolue* et *précise* à la fois ! *Qu'est-ce qui sépare un libéral comme M. Fréchette, de MM. Duhamel, Garneau et Turcotte ?*

Ces messieurs ont la parole. Si rien ne les sépare de M. Fréchette, il est bon que le public le sache, surtout un certain public.

Maintenant nous ignorons si nos confrères *orthodoxes* de l'*Union libérale* vont recevoir sans murmure les coups du poète lauréat. Dans tous les cas nous tenions à faire ressortir ces points saillants et instructifs de l'épître *nicolétaine*.

LA FEDERATION IMPERIALE

Le *Mail* de mercredi commençait un article par les lignes suivantes :

> La fédération impériale peut encore servir de sujet pour une discussion académique par les membres de la Ligue en cette ville, *mais elle a disparu du domaine de la politique pratique, en autant du moins que le Canada est concerné, par le fait de la récente action des chefs Canadiens-Français.*

Voilà donc un journal anti-ministériel qui proclame que les ministres bas-canadiens ont porté le coup de mort à la fédération impériale.

Et il a parfaitement raison.

Certains journaux ont prétendu que Sir Hector et ses collègues étaient restés dans le vague, n'avaient dit ni oui ni non, ne s'étaient pas compromis. Nous affirmons nous, qu'ils se sont *compromis* dans le bon sens du mot. Et nous les en félicitons.

Qu'on lise les paroles suivantes du ministre des Travaux Publics :

> Y a-t-il au monde un pays et un peuple plus libres et plus heureux que les nôtres ? Notre liberté va jusqu'à pouvoir taxer les produits de la Grande Bretagne comme nous taxons ceux des autres pays.
>
> Et j'entends des hommes sensés, bien posés et bons patriotes *s'oublier au point de vouloir mettre en péril tout ce bonheur et toute cette liberté, simplement pour une question de sentiment. On nous dit : " Il nous faut la fédération impériale."*

Messieurs, personne plus que moi n'est loyal à la couronne d'Angleterre.... Mais vouloir nous engager dans la nouvelle voie de la fédération impériale sans nous consulter, sans avoir notre assentiment, *je n'en suis pas.* C'est très bon d'avoir un sentiment et de dorer la pilule. Pour moi, j'aime encore mieux la raison que le sentiment. Qu'on nous montre en blanc et en noir comment peut s'effectuer cette fédération impériale *sans détruire nos libertés actuelles.* Qu'on nous fasse voir *quelle voix nous aurons dans ce grand parlement impérial* destiné à régler les questions se rapportant à toutes les parties de l'empire. Qu'on nous montre comment le Royaume Uni *modifiera sa politique fiscale de manière à ne pas nous forcer de recourir à la taxe directe.* Et puis, *notre représentation sera-t-elle basée sur la population*, de manière que le Royaume Uni et ses possessions aient des représentants d'après leurs populations respectives.

J'en doute, messieurs puisque la population des trois Royaumes était en 1886 de 53,153,780 habitants, tandis que la population des colonies ou possessions anglaises était de 213,918,000 habitants.

Le fait est que cette question n'a pas été examinée mûrement et avec soin. On semble croire qu'il suffit de dire " Fédération impériale " et que l'on doit de suite battre des mains et se précipiter tête baissée dans le nouvel ordre des choses.

Pour moi, je dirai avec lord Lansdowne : prenons garde de presser cette proposition trop fortement et trop précipitamment, et par là même de dépasser le sentiment public.

Si la proposition est bonne, elle doit se poser d'une manière pratique. Que l'on nous dise quels sont les sacrifices que nous aurons à faire, quelle sera notre position nouvelle. Qu'on ne se tienne pas dans les généralités et que l'on ne s'imagine pas qu'une question de cette importance puisse se régler indépendamment de nous et sans notre concours.

Et en attendant, je vous dis tous comme je dis à tous les Canadiens de n'importe quelle origine : Nous savons ce que nous avons, *gardons-le.* Il a coûté assez cher pour ne le changer que contre un état de chose meilleur.

Dans la bouche d'un ministre de la couronne, ces paroles sont très explicites. Le mode dubitatif employé par l'orateur est évidemment un plaidoyer contre la fédération. Chaque phrase est une objection écrasante au projet. Comment pourra-t-on l'effectuer sans détruire nos libertés actuelles ? sans nous amener la taxe directe ? sans nous imposer une représentation inégale et conséquemment injuste ? etc., etc. Puis cette condamnation formelle de l'idée : " J'entends des hommes sensés *...s'oublier au point de vouloir mettre en péril tout ce bonheur et toute cette liberté, simplement pour une question de sentiment.* On nous dit : *Il nous faut la fédération impériale.* "

Enfin le dernier mot qui vient couronner le tout : " Nous savons ce que nous avons, *gardons-le.* "

Il est inutile d'insister. Ce que sir Hector et ses collègues ont fait et *voulu faire*, ç'a été une répudiation éclatante du projet de la fédération impériale. Et l'opinion ne s'y est pas trompée ; elle a compris, comme le *Mail*, que *l'idée fédéraliste est disparue du domaine de la politique pratique par le fait des chefs canadiens français.*

Nous disons du fond du cœur : tant mieux. Nos chefs n'ont pas parlé trop tard, mais ils ont parlé à temps. Il était temps de couper court à ces projets, à ces manifestations, à ces espérances de la Ligue. Il était temps que la voix du Bas-Canada se fit entendre d'une façon équivoque. C'est fait.

Et disons-le, ce qui nous réjouit davantage dans la position qui se dégage des récentes déclarations, c'est l'unanimité de la province de Québec manifestée hautement sur cette question.

M. Laurier vient de dénoncer la fédération à Oakville en présence de Sir Richard Cartwright. Eh bien ! nous applaudissons chaleureusement à ce spectacle. Enfin, nous sommes d'accord ! Malgré nos dissensions, et nos vues divergentes sur une foule de sujets, voici un terrain sur lequel nous nous rencontrons et pouvons nous donner une poignée de main fraternelle. La province de Québec est unanime à repousser la fédération impériale ! Libéraux et conservateurs seront prêts à ne former qu'une phalange compacte si jamais on tente de réaliser cette idée.

Pour notre part cette pensée nous inspire un sentiment de joie sincère. Il n'est pas un bon citoyen qui ne doive être heureux de cette unanimité patriotique en face d'une aussi sérieuse éventualité.

Puissent les occasions favorables de donner le même spectacle, se répéter plus souvent.

La province de Québec a tout à y gagner.

Le Rev. Père Côté, S. J. a été transféré à la résidence de Guelph, Ontario. Le Rév. Père Charles Caron, S. J. le remplace.

PETITE GAZETTE

Le département des Travaux publics demandera des soumissions sous peu pour la construction d'un nouveau pont, reliant les villes d'Ottawa et de Hull, et remplaçant le pont suspendu actuel qui est en usage depuis quarante-cinq ans.

Le département de l'Agriculture a reçu des avis du Manitoba et du Nord-Ouest l'informant que la récolte des légumes est merveilleuse. La succession de la chaleur, de la pluie et du beau temps a eu un effet magnifique sur ces récoltes.

Les Canadiens de l'Ouest ont à présent cinq journaux à eux : ce sont le *Canadien*, de Saint-Paul, Minnesota ; le *Courrier de l'Illinois*, de Chicago ; le *Patriote* et l'*Ouest Français* de Bay City, Michigan ; et la *Sentinelle*, de Marquette, Michigan.

On annonce que le *pallium*, insigne des archevêques, destiné à Mgr. Ireland, de Saint-Paul, est en route de Rome pour Saint-Paul. le Saint-Père a choisi pour le porter le Rév. Père Guinon du collège Américain à Rome. On pense que ce prélat arrivera à Saint-Paul vers le milieu de septembre. La cérémonie aura lieu immédiatement après son arrivée.

Le *Meschacébé*, journal français publié à la Louisiane, nous apprend que M. James Legendre se portera comme candidat pour cet Etat au congrès des Etat-Unis, l'automne prochain.

M. Legendre est un Français d'origine qui, vu les rapports intimes du siècle dernier entre les Français du Canada et ceux de la Louisiane, doit appartenir à la famille des Legendre du Canada. Si les espérances du *Meschacébé* se réalisent, comme tout porte à le croire, les Canadiens des Etats Unis auront donc un compatriote pour défendre leurs intérêts au congrès des Etats Unis.

M. Legendre est un jeune avocat de talent que ses belles qualités ont rendu l'ami de tous.

Un journal du soir à Toronto prétend savoir que les trois noms transmis à Rome pour la succession de feu Mgr l'archevêque Lynch, sont le Rev. M.Harris, de Sainte Catherine, avec la recommandation *dignissimus* ; Mgr Walsh, de London, *dignior*, et Mgr Farrel, de Trenton, N.J., *dignus*.

On apprend de bonne source que le *pallium*, insigne des archevêques. destiné à Mgr Ireland, de Saint-Paul est en route de Rome pour Saint-Paul. Le Saint-Père a choisi pour le porter le révérend Père Guinon, du collège américain à Rome. On pense que ce prélat arrivera à Saint-Paul vers le milieu de septembre. La cérémonie aura lieu immédiatement après son arrivée.

Nous avons le plaisir d'apprendre qu'un de nos anciens confrères, membre du syndicat de la presse de la province de Québec, M. Th. Levasseur, N. P., fixé à St Paul, Minnesota depuis dix-huit mois, est devenu copropriétaire et rédacteur du *Canadien*, de St-Paul, l'un des organes les plus importants des populations canadiennes-françaises de l'Ouest, aux Etats-Unis.

Mgr Lemmens, le successeur de Mrg Seghers, qui a été assassiné dans le territoire de l'Alaska, a été sacré archevêque le 5 août dernier, à Victoria.

La cérémonie fut présidée par Mgr l'archevêque Gross, de Portland, en présence de dix évêques et vingt-cinq prêtres.

Parmi ces derniers, on remarquait le présence de deux prêtres du diocèse de Montréal, le R. P. A. M. Boucher, S. V., et M. l'abbé F. X. Lavallée, tous deux professeurs au collège de Joliette.

Le diocèse de Victoria, Ile Vancouver, est composé exclusivement de missionnaires dont le dévouement est admirable.

Il n'y a encore que douze prêtres pour exercer le ministère sur un territoire de 300 milles de longueur et de 200 milles de largeur.

Ces apôtres, dont le zèle est infatigable,ont la consolation de voir leur œuvre couronnée de succès. Presque tous les sauvages de l'Ile Vancouver pratiquent la religion catholique et aucun n'a embrassé le protestantisme, malgré les tentatives de quelques ministres qui cherchent à les faire apostasier.

L'université de Notre-Dame de South Bend, Indiana et les édifices environnants étaient richement décorés jeudi et toutes les principales rues de la ville étaient pavoisées, à l'occasion des noces d'or du Père Sorin C. S. C. qui célébrait le cinquantième anniversaire de sa prêtrise.

Parmi les personnages distingués qui assistaient à cette fête grandiose, il y avait le cardinal Gibbons, les archevêques Elder, de Cincinnati et Ireland de St Paul, les évêques Ryan de Buffalo, Cosgrove de Davenport, Gilmour de Cleveland, Ryan de Alton Phelan de Pittsburg, Burke de Cheyenne, Spalding de Peoria, McCloskey de Louisville, Waterson de Columbus et quelques autres.

Plusieurs centaines de prêtres, dont plusieurs du Canada, étaient aussi présents.

La majorité exacte de sir Adams Archibald, à Colchester, est de 529.

On est en train de frapper à Rome la médaille commémorative du jubilé de Léon XIII.

Sur une des faces de la médaille il y a le portrait du pape, sur l'autre les cinq parties du monde prosternées devant le Saint-Père. En exergue, il y a la légende suivante : *Orbis universi obsequia et gratulationes.*

Nous accusons réception du premier numéro de la *Semaine religieuse* de Québec, dont nous avons annoncé l'autre jour la publication.

La *Semaine* paraîtra tous les jeudis, par fascicule de huit pages in-octavo, à deux colonnes, et quatre pages d'annonces. Le prix de l'abonnement est de $1.00 par année. C'est M. l'abbé Provancher qui en est le rédacteur.

DÉPÊCHE

BISMARK EST UN MENTEUR.

Paris, 15.—Mme Adam déclare que les rapports et documents publiés par la *Nouvelle Revue* à propos du prétendu rapport de Bismark à l'empereur Guillaume relativement au mariage de la princesse Victoria et du prince Alexandre de Battenberg sont absolument authentiques. Elle ajoute que le prince Bismark est le plus audacieux meuteur du monde.

L'AFFAIRE PARNEL

Le public est anxieux de connaitre l'auteur des lettres forgées

Londres, 15.—La grand question du jour, la seule qui augmente sans cesse en intérêt, est quel est celui qui a forgé les prétendus lettres de M. Parnell ? Depuis que M. Parnell a déclaré que ces lettres étaient forgées, le public désintéressé est excessivement anxieux de connaître l'auteur de pareils faux.

La rumeur a circulé que le faussaire était connu et qu'il était fortement concerné dans les poursuites instituées à Edimbourg.

Un des chefs irlandais a dit ce qui suit : " Les documents envoyés en cette ville par Patrick Esgan ont jeté beaucoup de lumière sur ce mystère. Ils ont fourni des renseignements sur une foule de faits qui n'étaient pas encore élucidés et ont joué le rôle d'anneaux manquants à une chaîne jusque-là incomplète. Parnell est maintenant renseigné sur l'auteur de ces lettres et pourra mettre la main dessus quand il le voudra.

" C'est cette révélation qui lui a donné cette confiance les derniers jours. Il a non seulement permis que le bill de commission fut adopté mais même a insisté pour qu'il le fut et cela contrairement à l'avis de ses collègues et des chefs du parti libéral. La question pourquoi il a poursuivi le *Times* est maintenant règlée et cette poursuite n'a rien à faire avec le commission d'enquête."

EMEUTES EN IRLANDE

Dublin, 15—On rapporte de sérieuses émeutes à Lorgan, comte d'Armagh. On a fait usage de revolvers et on dit qu'une fille a été tuée.

REVOLUTION A PORT-AU-PRINCE

Londres, 15—Une dépêche de Port-au-Prince annonce qu'une révolution a été couronnée de succès et que le gouvernement a été renversé. Le président s'est réfugié sur une frégate anglaise. Baviron a formé un nouveau ministère.

LA FIÈVRE JAUNE

Une épidémie qui fait des ravages parmi les enfants.

St-Jago de Cuba, 15.—Vingt décès par la fièvre jaune avaient eu lieu jusqu'au 12 juillet. Des nouvelles de l'intérieur annoncent que la mortalité est grande parmi les enfants et les naturels cubains. En un seul jour, plus de vingt enfants ont été emportés par l'épidémie à Sancti Spiritu.

Jacksonville, Flor, 15.—Le docteur Kenworthy, officier de santé de cette ville, a fait rapport de l'état actuel de la ville. La situation s'améliore. Le bulletin officiel constate un nouveau cas, un cas suspect et pas de décès.

Louisville, Ky., 15.—Trois personnes qu'on suppose être atteintes de la fièvre jaune sont passées par cette ville, venant de Jacksonville et en route pour leurs demeures, dans l'Ohio.

AU SÉNAT AMERICAN

Le sénateur Morgan commence son discours d'une semaine.

Washington, 14— La question du traité des pêcheries absorbe presque toute la discussion au sénat. Le sénateur Morgan, démocrate, a commencé aujourd'hui son grand discours, annoncé depuis deux jours comme devant durer une semaine. Il l'a commencé par une sortie contre les sénateurs républicains qui ont usé contre le président Cleveland du langage insultant dont il a été fait mention ces jours derniers.

M. Morgan a dit que c'était la première fois, à sa connaissance, que la dignité du sénat américain avait été si fort compromise aux yeux des peuples étrangers et du peuple américain lui-même.

Il s'étonne que des circonstances politiques puissent jamais autoriser de tels excès de langage.

M. Morgan, après cette sortie contre ceux qu'il appelle les calomniateurs du président, a donné lecture de plusieurs extraits de discours concernant le traité des pêcheries et cette première partie du discours a occupé la séance à peu près tout entière ; il a repris son siège en annonçant qu'il le reprendrait demain à l'endroit du protocole 1885.

LE GOUVERNEMENT GREENWAY

Widniyeg, 14—Au sujet de la prétention de conspiration tramée contre le gouvernement Greenway, le premier ministre vient d'adresser au *Sun* la lettre suivante :

" Monsieur.— J'ai remarqué dans votre journal ces jours ci, plusieurs articles concernant une prétendue conspiration tramée dans le but de renverser le gouvernement. Je crois de mon devoir de vous déclarer que, en tant que le gouvernement y est concerné, que je ne crois à l'existence de rien de pareil

THOS. GREENWAY."

LES SAUTERELLES

En quatorze jours, les fermiers demeurant dans un rayon de trois milles de Pesham (Minnesota)ont tué six mille boisseaux de sauterelles et ont reçu du comté une prime de $1 par boisseau.

UN MOT DE GLADSTONE

Londres, 15.—Dans une lettre aux électeurs de Dalkeith, M. Gladstone dit: " Je ne qualifierai jamais autrement que du nom de mal public une violation de la loi, mais si M. Dillon a violé la loi, il y a été poussé par la conduite évidemmemt mauvaise du gouvernement tory. Tout électeur qui appuie un tel gouvernement est responsable des actes de ce dernier."

L'EMPEREUR GUILLAUME A ROME

Berlin, 16.—L'empereur Guillaume rendra visite au roi Humbert à Rome, au mois d'octobre. Sa visite durera depuis le 15 jusqu'au 18.

L'AFFAIRE PARNELL

Londres, 16.—A une réunion du club libéral, de Liverpool, aujourd'hui, il a été décidé de former un fonds pour aider M. Parnell dans sa poursuite contre le *Times* et de faire de ce mouvement une question nationale. Plusieurs gladstoniens distingués étaient présents.

LES EVICTIONS

Dublin, 16.—Onze personnes ont été arrêtées à propos de l'éviction d'un fermier de Coolerve, qui a fait une résistance desespérée toute la journée.

Deux cents hommes de police armés d'un bélier se ruèrent sur la maison qui avait été fortifiée par des constructions en terre et entourée de tranchées.

Après une lutte de trois heures, un Américain qui se trouvait là offrit de payer la moitié du loyer si la police voulait cesser ses attaques. L'offre fut refusée et les constables continuèrent la lutte jusqu'à 6 heures du soir, mais sans succès, quand le pignon du toit de la maison prit feu.

M. Redmont, M. P., et le curé Doyle qui se trouvaient là conseillèrent aux assiégés d'abandonner la maison en feu. C'est ce qu'ils firent, et toutes les personnes qui étaient dans la maison furent arrêtées.

BOULANGER EN CAMPAGNE

Paris, 16.—. Le général Boulanger est arrivé à Doullens, venant d'Amiens, hier soir. Il fut accueilli par des applaudissements et des sifflets. Des rixes s'ensuivirent et les troupes durent occuper diverses places de la ville afin de maintenir l'ordre. Plusieurs arrestations ont été opérées.

Plus tard— Le général Boulanger est arrivé aujourd'hui à Abbéville. Il s'est rendu au cimetière de l'endroit pour déposer une couronne sur la tombe de l'amiral Courbet. Il était escorté d'un grand nombre d'amis. La police leur refusa l'entrée du cimetière et le général Boulanger fut forcé d'y entrer seul. Après avoir quitté le cimetière, le général fit un discours à la foule. Il s'ensuivit une bagarre et les gendarmes dispersèrent les émeutiers. Grand nombre d'arrestations ont été opérées.

DÉPECHES

INAUGURATION D'UN MONUMENT

Berlin, 16.—L'empereur Guillaume a assisté à l'inauguration du monument érigé à la mémoire de feu le prince Frédéric Charles, à Francfort, aujourd'hui. Au déjeûner l'empereur porta un toast à l'unité allemande. Il proclama que 46,000,000 d'Allemands mourront plutôt que de livrer une seule pierre de l'Alsace Lorraine à la France.

NOUVELLES DE WINNIPEG

Winnipeg, 16.—La prétendue conspiration est entrée dans une nouvelle phase d'intérêt. Le premier ministre, l'hon. M. Greenway, a publié une lettre déclarant qu'il n'existe pas de conspiration. Le *Sun* lui répond que tous les renseignements importants ont été reçus de M. Greenway lui même et que le premier ministre ne fait que jouer sur les mots en niant qu'il existe une conspiration.

La récolte des grains est en général commencée dans le voisinage de Medecine Hat.

Le maire Long, de Whittey, l'un des excursionnistes de Toronto, est enchanté de son voyage et dit que la compagnie du Pacifique Canadien traite les voyageurs bien mieux qu'on est en droit de s'y attendre et réfute la prétention que la compagnie ne fait rien pour le Nord Ouest. Sur tout le parcours de la voie ils ont été reçus des plus cordialement.

TRAITE DES PECHERIES

Washington, 16—Le sénat a repris hier le débat sur le traité des pêcheries. Le sénateur Morgan a continué son discours en faveur de sa résolution demandant à ajourner ce débat jusqu'au mois de décembre prochain.

M. Frye demanda à ce que le vote sur la résolution du sénateur Morgan fut pris à midi aujourd'hui. On ne s'y opposa pas et il fut décidé que le vote serait pris tel que demandé.

CONVENTION NATIONALE

Washington, 16—La convention nationale du parti américain a adopté un programme hier. Elle s'est ensuite occupée de la nomination d'un candidat à la présidence.

Le premier tour de scrutin donna le résultat suivant :

J. L. Curtis	New-York.....	56 voix
A. S. Hewitt	"	15 "
Gén. J. S. Negley..	Pennsylvanie..	4 "

Le général Curtis a été le candidat déclaré choisi par la convention.

Sur motion d'un délégué de la Californie, cette nomination fut déclarée faite unanimement.

LA OONVERSION DE LA DETTE DE QUEBEC

Londres, 17.—Le sentiment hostile à la loi de l'honorable M. Mercier touchant la conversion de la dette de la province de Québec se propage rapidement. La *Canadian Gazette* consacre une colonne entière de sa rédaction à cette question et intitule cet article *A call for a veto.* Elle ajoute que jamais on n'aurait pu se figurer que les créanciers de la province pussent être victimes d'un manque de foi aussi insigne, que la province elle-même aurait pu songer à une mesure destinée à porter à son crédit un coup aussi terrible.

Quoiqu'il arrive, les créanciers de la province, appuyés sur la Bourse de Londres, se préparent à défendre leur cause, et la province, si elle persiste dans cette voie, ne peut manquer de tomber dans le même discrédit que la Bolivie, le Honduras, l'Equateur et autres pays de l'Amérique, dont le crédit est ruiné sur le marché européen.

Les créanciers, ajoute le même journal, devraient, sans perdre de temps, faire des démarches auprès du secrétaire des colonies, afin qu'une pression s'exerce tout de suite auprès de l'Exécutif du gouvernement fédéral du Canada, dans le sens du désaveu de cette loi de conversion.

LA REINE VICTORIA ET GUILLAUME II

Londres, 17—L'empereur d'Allemagne est excessivement courroucé contre la reine Victoria, et l'un des journaux officiels de Berlin a été chargé d'annoncer que l'Allemagne et la Russie avaient décidé de ne plus faire attention à l'Angleterre que si elle n'existait pas. La reine a déclaré dans des termes aussi vifs que possible, que son petit-fils s'était fort mal comporté à l'égard de sa mère, qu'il l'avait injuriée, et qu'il avait insulté la mémoire de son père en courant aux fêtes des cours étrangère avant même que les fleurs déposées sur le cercueil de l'empereur Frédéric aient eu le temps de se faner.

Le jeune empereur, qui se soucie fort peu de l'affection filiale et du respect qu'il doit à ses ascendants, a répondu aux exhortations de sa famil avec une acrimonie inconcevable et l'on dit que sa correspondance avec ses parents anglais est empreinte d'une insolence dont on chercherait vainement un exemple dans les annales du règne de la reine Victoiria. La vieille impératrice Augusta est parfaitement d'accord sur ce sujet avec la reine d'Angleterre et l'on assure qu'elle défend la cause de sa belle fille avec toute l'ardeur dont elle est capable.

L'AFFAIRE PARNELL

Londres, 17—M. Parnell nie avoir l'intention de démissionner comme député pour jusqu'à ce que la commission d'enquête parlementaire ou les tribunaux écossais aient terminé leur œuvre.

LE Dr RIDLEY

Dublin, 17—Le jury du coroner dans l'affaire du docteur Ridley, ex-gardien de la prison de Tullamore a rendu son verdict aujourd'hui. Il a déclaré que le docteur s'était suicidé parce qu'il craignait de rendre témoignage dans l'affaire du décès Mandeville parce qu'il avait maltraité le défunt.

Le jury exprime des sympathies pour l'épouse de Ridley et la femme de Mandeville.

Le jury a déclaré non fondée les accusation contre le magistrat Morehead visitant la prison.

LES NEGOCIATIONS FRANCO ITALIENNES

Paris, 17—M. Goblet, ministre des affaires étrangères, a informé le gouvernement italien que ses dernières propositions pour la conclusion d'un traité de commerce étaient inacceptables.

LE TRAITE DES PECHERIES

Washington, 17.—La résolution du sénateur Morgan, pour remettre le débat sur le traité des pêcheries au mois de décembre prochain a été perdue par un vote de 24 contre 27.

NOUVELLES DE WINNIPEG

Winnipeg, 17.— L'honorable Greenway s'est mis en relations avec les autorités du Pacifique Canadien et celles des voies ferrées du Nord Ouest pour qu'elles aident à amener des immigrants.

On dit que le premier ministre Greenway a promis de faire certaines modifications au contrat avec le Pacifique Nord et d'en rendre l'interprétation plus claire. Le *Sun* dit que toutes telles modifications seraient reçues avec grande faveur, mais qu'il est à peine possible d'espérer que des changements essentiels seront faits. Pendant ce temps là il y a des retards et des pertes de temps.

Le *Free Press* dit d'un autre côté : " Ce contrat n'est pas satisfaisant pour le public et personne ne doit fermer les yeux sur ce fait. Il est à espérer que le gouvernement prendra sérieusement cette question en considération.

Non seulement ce central doit être modifier dans ses détails de peu d'importance, mais il faut des changements radicaux si on ne veut pas que le peuple soit encore plus attaché ou mieux rivé à la province qu'il ne l'était à la compagnie du Pacifique Canadien.

Il est très possible pour le gouvernement de faire mieux et il va sans dire que c'est un devoir impérieux pour lui d'agir ainsi.

Il semble probable qu'il ne sera pas institué de procédures criminelles contre le *Sun* à propos de la fameuse conspiration. Le rédacteur de ce journal prétend qu'il était justifiable de la révélation que l'on connaît.

ETAT DE SANTE DU PAPE

Rome, 19—Le pape est souffrant d'un rhumatisme. Il a pu cependant accorder aujourd'hui une audience à plusieurs cardinaux.

ELECTION DE BOULAGER

Paris, 19—Le général Boulanger a été élu membre de la chambre des députés aujourd'hui pour le département de la Somme. Il est aussi à la tête des polls dans les départements de la Charente et du Nord. Lorsque le résultat de ces élections a été connu en cette ville cela y a causé grande excitation.

GUILLAUME II ET LA FRANCE

Berlin, 18.—Le discours de l'empereur Guillaume à Francfort a provoqué une baisse aux bourses européennes hier.

Les journaux allemands de toute nuance donnent leur adhésion à ce discours.

La visite de l'empereur à Vienne est fixée pour la fin de septembre. Il est rumeur qu'il sera accompagné par l'Impératrice.

Berlin, 18.—L'empereur Guillaume a dîné aujourd'hui aux quartiers généraux du premier corps des gardes d'infanterie. Il a fait un discours en réponse au toast présenté à sa santé. Bien que ce fut un un dîner privé, il a transpiré que le discours d'aujourd'hui n'est qu'une repétition de celui que l'empereur a prononcé à Franckfort.

Il a dit que l'Allemagne garderait ce qu'elle avait gagné. Il a exprimé l'espoir que l'armée serait en état de faire face aux besoins du pays.

Un récit semi-officiel veut que l'empereur en proposant la santé durégiment aurait fait allusion au fait de la discipline que lui-même avait reçue dans ses rangs et aux services que ce régiment avait rendu au pays, en continuant les anciennes traditions de la Prusse. Ce régiment, d'après l'empereur, est un exemple pour l'armée.

Le langage de l'empereur bien qu'il ne soit pas une menace directe ne saurait être cependant attribué à son habitude de s'exprimer de but en blanc.

Son discours à Frankfort était prémédité si toutefois il n'était préparé.

St Petersbourg, 18—Le *Navœ Vremya* en faisant des commentaires sur le discours de l'empereur Guillaume à Francfort, dit que les remarques de l'empereur doivent être dirigées contre la France.

CRISPI ET BISMARCK

Berlin, 18—Signor Crispi, le premier ministre italien, visitera le prince Bismarck à Friedrickrube la semaine prochaine. On croit que cette rencontre aura pour effet d'affermir l'alliance entre l'Allemagne et l'Italie.

Rome 18—Signor Crispi, le premier ministre est parti pour Carlsbad.

L'AFFAIRE PARNELL

Londres, 18.—M. Parnell nie la nouvelle qu'il ait l'intention de résigner son siége aux communes.

M. John Morley, dans un discours qu'il a fait à Lincoln, aujourd'hui, a dit qu'il considérait l'action du gouvernement, en hâtant l'adoption du bill de commission d'enquête Parnell en parlement sans un débat suffisant, comme la chose la plus révolutionnaire qui ait été faite en Angleterre de notre siècle. Les libéraux vont chercher à neutraliser l'action des *tories* et à marcher la voie du *Home Rule.*

Londres, 18.—Les autres membres du parti parlementaire irlandais ont exprimé l'intention de prendre des procédures contre le *Times.*

Dublin, 19.—Le *Freemans Journal* publie une déclaration autorisée disant que Parnell est en état de faire la preuve la plus claire possible contre l'accusation qu'il connait l'auteur des lettres publiées par le *Times.* Cela se fera par un enchaînement de témoignages du caractère le plus clair possible.

MM. Walker et Burkle disent que le *Times* nie avoir aucune connaissance de ces lettres et dira les avoir reçues de Mgr Macdonald qui refusera de rendre témoignage.

Le *Freemans Journal* a ouvert la liste de souscriptions pour créer un fonds de défense à Parnell en déposant £50. Mgr Walsh a fait une semblable souscription et a adressé une lettre chaleureuse par laquelle il approuve la ligne conduite de Parnell.

Londres, 10—Les séances de la commission d'enquête Parnell seront accessibles au public.

L'ETAT DU GRAND-TRONC

Londres, 18—L'état des affaires du Grand-Tronc, pour les six derniers mois a été publié hier. Il n'est pas favorable, ce qui a eu pour effet de baisser les actions de la compagnie. Voici cet état :

Recettes brutes.....	£1,700,000
Dépenses d'administration.....	1,224,200
Montant pour dividendes.....	39,990

Ce dernier montant est suffisant pour payer un dividende de 15 shelins par cent pour les six mois sur les actions garanties 4 p. c.

La ligne Chicago et Grand Tronc accuse un surplus de £150 comparé avec un déficit de 2,915 louis.

La ligne Détroit, Grand Haven & Milwaukee accuse un surplus de 14,000 louis comparé avec un déficit de 9,644 louis.

NOUVEAUX BARONETS CANADIENS

Londres, 20.—La rumeur circule dans les cercles coloniaux que plusieurs canadiens de distinction sont sur le point d'être faits baronets, en reconnaissance des services rendus à leur pays sous l'administration de lord Lansdowne. On mentionne les noms suivants : L'hon. J. A. Chapleau, l'hon. Oliver Mowat, l'hon. J. J. C. Abbott, maire de Montréal, et M. MacLeod Stewart, maire d'Ottawa. Cette rumeur peut bien être vraie, mais elle n'est pas encore confirmée.

L'AFFAIRE PARNELL

Londres, 20—M. Gladstone a dit en réponse à une députion de libéraux de Burslew qui lui présenta un cadeau, que le gouvernement a traité M. Parnell avec une grossière injustice en refusant de permettre une enquête sur les accusations du *Times* contre lui par un comité de la chambre. Les accusations portées contre M. Parnell, si elles sont prouvées détruiront sa carrière politique, mais on lui faira subir un procès sur de vagues généralités. M. Gladstone déclara qu'il ne croira jamais M. Parnell coupable de déshonneur personnel. L'enquête peut durer des années, ce qui sera une ruine pour M. Parnell.

LA CONVERSION DE LA DETTE

Londres, 20—La Banque de Montréal a ajouté son nom au mémoire adressé au secrétaire des colonies contre le projet de conversion de Québec. Il est impossible de trouver un document signé de noms plus influents. Les obligations et actions de la province de Québec ont encore baissé aujourd'hui.

LES EVENEMENTS EN FRANCE

Paris, 20.—La presse française en général, fait peu de cas des fanfaronnades que l'empereur Guillaume a débitées à Frankfort. On recommande de prendre la chose froidement et d'attendre de pied ferme. L'*Intransigeant* d'habitude si violent dit que le discours de l'empereur allemand prouve clairement qu'il ne peut être question de conciliation. Maintenant plus que jamais, ajoute ce journal, nous devons surveiller et se tenir prêts.

Le général Boulanger a été élu dans deux départements en outre de la Somme où il a eu une majorité de 26,723 voix. Dans la Charente il a eu une majorité de 15,060 et dans le Nord sa majorité atteint le chiffre de 38,585.

Le général Boulanger prépare un manifeste, remerciant ses électeurs de la Somme et du Nord d'avoir voté pour lui. Quand il aura fini il se rendra à la campagne pour prendre du repos. Il reçoit des milliers de télégrammes le félicitant de ses succès. On lui a envoyé de nombreux bouquets.

A Amiens, chef-lieu de la Somme, il y a eu des émeutes au bureau de scrutin toute la journée. Les troupes furent appelées et forcées de faire une charge à la baïonnette sur la populace pour rétablir la circulation dans les rues. Des scènes semblables se sont répétées à Lille, chef-lieu du département du Nord et 14 arrestations ont été opérées.

Vingt journaux républicains déclarent que le succès du général Boulanger est dû aux réactionnaires qui n'ont pas eu le courage de présenter des candidats des leurs.

La *République française* tient l'*Intransigeant* et les radicaux responsables des élections. Les journaux conservateurs disent que le vote qui a élu le général Boulanger est dirigé contre la république.

LE TRAITE DES PECHERIES

Washington, 20.—Le secrétaire Bayard, dans une entrevue à propos du traité des pêcheries, a dit : " Je n'ai aucune connaissance, comme je n'ai jamais eu connaissance qu'on ait eu l'intention de retirer le traité ?

" Le rejet du traité, demanda le représentant de la presse, aurait il pour effet de faire cesser le *modus vivendi* qui doit durer deux ans.

M. Bayard.—Non. En vertu de ce *mo-*

dus vivendi, certains de nos pêcheurs ont obtenu des licences leur permettant de faire la pêche sans être molestés jusqu'à ce que la licence expire, ce qui est probablement pour une année. Le *modus vivendi* est une invention qui a été faite pour servir entièrement de l'autre côté de la frontière. Le gouvernement des Etats Unis n'a rien à faire avec elle, et je suppose que le Canada aurait bien le droit de retirer ce *modus vivendi* si le traité était rejeté ; cependant la continuation de son existence ne dépend pas entièrement du traité.

LE STEAMER "THINGVALLA"

Halifax, 20. —Le bagage des passagers du steamer *Thingvalla* a été expédié à New-York à bord du *Portia*. Des mille personnes ont visité le steamer avarié, dont les réparations coûteront environ $30,000.

SIR JOHN A HALIFAX

Halifax, 20.—Sir John et Lady Macdonald sont arrivés ici hier et sont les hôtes de M. Kenny, M. P.

La pose de la pierre angulaire du nouvel Hôtel-de-Ville a été présidée par le maire O'Mullin. Cet édifice, qui coûtera au-delà de $150,000, sera l'une des plus belles constructions d'Halifax.

LA RÉCOLTE DANS ONTARIO.

Toronto, 20.—Le bureau des statistiques donne un état de la récolte d'après 763 correspondants.

Le blé d'automne a beaucoup souffert par la température peu favorable d'une partie d'avril, mai et juin. Aussi le rendement sera au-dessous de la moyenne.

Les nouvelles du blé du printemps sont plus favorables que celles reçues depuis plusieurs années. Dans quelques localités, cependant, il y a eu un peu à souffrir de la sécheresse. Environ 30 pour cent des rapports sont favorables, cependant la quantité semée est moins considérable.

L'orge, l'avoine et les pois sont dans des conditions satisfaisantes. Il en est ainsi des légumes en général.

DON AU FONDS DU PROCES PARNELL

Dublin, 21.—L'archevêque Croke a versé 50 livres dans le fonds destiné à payer les dépenses de M. Parnell dans son procès contre le *Times*.

CRISPI ET BISMARK

Berlin, 21.—M. Crispi, le premier ministre italien, est arrivé à Frankfort.

La *Gazette de Cologne* dit que le prince Bismark va se démettre de ses fonctions de ministre du commerce et de l'industrie prussiens.

LE TRIOMPHE DU GENERAL BOULANGER

Paris, 21.—Tout le monde est unanime à reconnaître la signification du triple succès que vient de remporter le général Boulanger. Dans les trois départements, 658,700 voix, ont été enregistrées, et la majorité totale du général Boulanger est de 101,894. La théorie d'une fusion des divers éléments monarchiques en sa faveur n'explique pas le fait que dans deux des départements, la Somme et la Charente Inférieure, le vote républicain qui se chiffre par 46,000 est moindre qu'il y a trois ans.

On ne peut prédire l'effet que ces élections auront sur le ministère, mais il est évident qu'en province on est joliment agité et dans le malaise.

INCENDIE DÉSASTREUX

PLUSIEURS MAISONS PASSENT AU FEU A ST. JEAN.—PERTES CONSIDÉRABLES

St-Jean, N. B., 21.— L'incendie le plus désastreux qui soit arrivé depuis 1877 a éclaté ici hier l'après-midi. Le feu a originé dans une boutique de menuiserie sur la rue Waterloo et se communiqua si rapidement que bientôt les maisons voisines furent toutes en flammes. Les citoyens se mirent à l'œuvre de concert avec les pompiers pour arrêter le feu et leurs efforts finirent par être couronnés de succès. Plusieurs fois les flammes se communiquèrent aux blocs avoisinants et toujours on réussissait à les éteindre.

Le nombre des personnes qui ont subi des dégats est considérable. Les pertes sont portées à $40,000

LE TRAITÉ DES PÊCHERIES

Rejeté par deux de majorité

Washington, 21—Le Sénat a rejeté cette après-midi le traité des pêcheries par un vote de 31 contre 29. Tous les républicains ont voté contre et tous les démocrates pour.

M. MERCIER A ST-LAURENT

Quos ego... sed motos præstat componere fluctus.

Ainsi parle, dans l'Enéide, Neptune gourmandant les flots agités. Ainsi a parlé M. Mercier dans son discours de St-Laurent, île d'Orléans.

L'*Electeur*, journal favorisé, en a publié une version quasi-officielle. On y lit les passages suivants :

Je regrette sincèrement la polémique engagée dans les journaux à ce sujet pendant ces derniers jours. Je la regrette d'autant plus qu'elle n'a nulle raison d'être. Les conservateurs-nationaux qui attaquent mes amis les libéraux, et les libéraux qui attaquent mes amis les conservateurs-nationaux, me rendent un très mauvais service. Ils ne peuvent tirer les uns sur les autres sans m'atteindre, et atteindre même le gouvernement dont je suis le chef.

Et plus loin :

Mon ami M. Fréchette a parfaitement defini la situation dans ses deux lettres admirables, et je regrette beaucoup que ses explications franches et patriotiques n'aient point été acceptées dans leur entier. Quand à moi, je les accepte complètement, à part quelques réserves sur des points de détail que je suis obligé de faire. Monsieur Fréchette a fait là un acte intelligent et patriotique dont je le félicite sincèrement. *Je suis pour lui contre ceux qui l'attaquent.*

Voilà un rude désaveu infligé à nos jeunes confrères de l'*Union libérale*. "Je suis pour lui contre ceux qui l'attaquent." M. Mercier est donc contre *l'Union libérale*.

Nous reviendrons sur ce discours de M. Mercier.

Echos & Nouvelles

Notes personnelles

L'honorable M. Gagnon est arrivé de la Rivière Ouelle a deux heures hier après-midi.

—L'honorable M. Turcotte est parti hier soir pour Trois Pivières. Il sera de retour dans trois ou quatre jours.

—M. Edmond Lareau M. P. P. était de passage à Québec hier, de même que M. John Bryson, député de Pontiac aux communes.

—M. Gaspard Drolet, auditeur-général des comptes de la province de Québec, est parti lundi matin avec sa famille pour une promenade d'une semaine à Roberval, sur les bords du lac St-Jean.

—L'hon. M. Mercier est parti hier après-midi, par le Québec Central pour Coaticooke, où il va ouvrir l'exposition annuelle des industries des comtés de Stanstead et Compton.

Il est accompagné dans son voyage par M. Charles Langelier, M. P., M. Joseph Boivin, son secrétaire particulier et M. Ernest Pacaud, directeur de l'*Electeur*.

Accident fatal

Avant-hier soir, vers 8 heures, un bien triste accident est arrivé aux moulins de MM. Hall, au Sault Montmorency. Voici à peu près dans quelles circonstances un jeune garçon de 17 ans a perdu la vie : Ce jeune homme, nommé Côté et demeurant à Beauport, fils de Dame Vve Michel Côté, remplaçait un de ses compagnons et travaillait à l'ascension des billots à l'étage supérieur du moulin. Comme il était seul à surveiller le fonctionnement du treuil, on ne sait pas de quel accident il a été victime, mais on le trouva inanimé sur le parquet.

On suppose qu'il s'est fait presser entre deux courroies, ou bien qu'il aurait été frappé par une pièce quelconque. Il portait une éraflure au front. Le Dr Bolduc, mandé en toute hâte se rendit sur les lieux et constata le décès du malheureux qu'il attribue, de prime abord, à une congestion de la poitrine.

Comme il arrive trop souvent dans ces malheurs, l'infortuné jeune homme était le soutien de sa mère.

M. le coroner est allé tenir une enquête à ce sujet.

M. Alfred Turcot

Voici de nouveaux détails sur la noyade de M. Turcot :

M. Turcot passait l'été à la Pointe Claire avec sa famille et demeurait chez un cultivateur de l'endroit, M. Gabriel Valois. Lundi matin, vers 11 heures, il partit en compagnie de son beau-frère, M. Horace Vallières, pour aller prendre un bain.

Rendus au bord du fleuve, ce dernier, qui se sentit subitement indisposé, crut prudent de ne pas se mettre à l'eau et retourna à la salle destinée aux baigneurs pour remettre ses habits, tandis que M. Turcot se jetait à l'eau.

Quelques secondes plus tard, M. Vallières, par une des fenêtres de la salle, vit son beau frère qui se débattait dans l'eau. Il se précipita aussitôt en avant en donnant l'alarme, mais avant que M. Valois, qui se trouvait à une certaine distance, put accourir, M. Turcot était disparu sous l'eau et ce n'est que deux heures plus tard que son corps a été repêché.

Il n'y avait que six pieds d'eau à l'endroit où l'accident est arrivé et M. Turcot était un excellent nageur. On suppose qu'il aura été saisi de crampes en se mettant à l'eau.

Le défunt laisse une femme et deux enfants. Sa vie était assurée pour un fort montant.

Noyade

Une dépêche de la Rivière-du-Loup en date du 20 courant, mande qu'un ouvrier du nom de Côme Émond était disparu depuis samedi. Lorsqu'on le vit pour la dernière fois il se reposait sur la rive du fleuve près des usines du chemin de fer Intercolonial. Vers dix heures hier avant-midi on a repêché son cadavre dans l'eau près de l'écluse Proulx et Watterson. Il laisse une femme et plusieurs enfants.

Le pauvre homme n'était pas entré chez lui après sa journée samedi soir. On conçoit facilement l'inquiétude de sa femme et de ses enfants.

Avant-hier et la nuit dernière on ne cessa de faire des recherches partout où on croyait qu'il avait été vu.

M. Proulx dit qu'il l'avait vu quelquefois après son ouvrage se reposer en arrière de la fonderie Proulx et Watterson, sur le bord de l'écluse et en informa ses amis.

Des recherches furent faites à cet endroit et quelques instants après on repêcha le cadavre du malheureux.

Emond laisse une femme et six enfants dans une grande pauvreté.

On rapporte qu'un homme de St-Paschal a passé la journée de samedi avec Emond et a été vu avec lui sur le bord de la rivière, tard dans la soirée. Malgré toutes les recherches et les informations prises, on n'a pas pu trouver les traces de cet homme que l'on croit avoir partagé le sort de l'infortuné Emond.

La famille Emond est tout à fait digne de sympathie et a droit de compter sur l'assistance des âmes charitables qui ne lui feront pas défaut.

Puits de pétrole

Un expert américain qui a récemment visité le lac Saint-Jean prétend avoir trouvé des indications certaines de l'existence des puits de pétrole à la Pointe aux Trembles. Il a déjà acheté des terrains et commencera prochainement une exploitation considérable.

Ligne Bossière

MM. Bossières frères et Cie nous communiquent le télégramme suivant qui leur a été adressé du Bic par M. Faucher de St-Maurice, président du syndicat de la presse de Québec :

"Avant de quitter la terre canadienne, la presse me charge de vous remercier pour tous les soins dont elle est l'objet à bord."

Mort d'un Dominicain

Le Rév. Père Onésime Laurent Fortier, de l'ordre des Dominicains, est mort avant hier au monastère de Saint Hyacinthe. Il était né à Saint-Jean (île d'Orléans) et avait fait ses études au séminaire de Québec. Le Père Fortier était entré dans l'ordre de Saint-Dominique en 1876 ; il est mort avant d'avoir atteint la cinquantaine.

La sucrerie de Berthier

Le baron de Soulières est arrivé à Montréal, afin de négocier la vente de la sucrerie de Berthier à la compagnie formée récemment pour en faire l'acquisition. Le prix demandé était d'abord de $100,000, mais on dit qu'il est tombé à $50,000. On dit qu'un certain employé doit demander une indemnité de $20,000. La compagnie actuelle a acheté la même sucrerie pour la somme de $10,000, mais elle a fait des améliorations depuis qu'elle en est propriétaire.

Iles de la Madeleine

M. Painchaud, percepteur des douanes aux Iles de la Madeleine, est rendu à Ottawa où l'appellent des affaires auprès des ministères des douanes et de la marine. Il dit que la pêche est excellente dans le golfe. La morue n'a pas été aussi abondante que l'an dernier, mais le maquereau l'a été beaucoup plus. Le hareng abonde et l'on en a vendu au delà de quinze mille barils comme appât aux pêcheurs de Terreneuve et de Saint Pierre, la moyenne du prix étant de trente centins le baril. M. Painchaud ajoute qu'une centaine de navires de pêche américains ont visité les îles cet été ; la plupart se déclarent satisfaits du traité et désirent le voir ratifier.

Profession religieuse

Monseigneur Fabre a présidé, avant hier matin, une profession religieuse chez les Sœurs Grises de la rue Guy. Les Révérendes Sœurs Letarte et Clermont ont fait les derniers vœux. Celles dont les noms suivent ont revêtu le saint habit :

Sœurs Sainte Albiné, Saint Alexis, Saint Bernard, Sainte Luce, Saint Bérard et Valiquette.

Le sermon a été donné par M. l'abbé Bruchési.

Le meutre de Wolfestown

Sherbrooke, 19 : Napoléon Saint-Michel, la victime de l'attentat commis par son beau-frère Lamontagne et sa femme, sœur de ce dernier, est mort, hier. Saint-Michel avait graduellement baissé depuis le crime et il est mort après avoir enduré des souffrances atroces. Sa femme est toujours en prison, mais Lamontagne jouit encore de sa pleine liberté.

Triste fin d'un étudiant

Samedi au soir, James Gingras étudiant en médecine de l'Université Victoria de Montréal, entrait dans un hôtel de Winnipeg. Après avoir pris plusieurs coups, il commença à se quereller avec le commis de barre, un nommé James Behan. Des mots on en vint aux coups, quand Behan, avisa une bouteille, et frappa Gingras à la tête. Ce dernier perdit connaissance et vers six heures il rendait le dernier soupir.

Le défunt passait quelques mois de vacance chez lui et était sur le point de re tourner à Montréal pour compléter ses études. Il était l'héritier d'une fortune considérable.

M. Gingras comptait beaucoup d'amis à Montréal et jouissait d'une grande popularité parmi les étudiants.

Onguent et Pilules d'Holloway

Le Rhumatisme et la goutte rhumatismale sont les maladies les plus à craindre, parce que leurs victimes reconnaissent qu'elles en sont atteintes en toute saison, et à toute âge. L'Onguent d'Holloway, après avoir été fomenté sur les parties douloureuses, donne plus de soulagement que toute autre application ; mais il faut l'employer vite pour en obtenir l'effet désiré. Il a été fortement recommandé pour les rhumatismes de tout âge et de tout sexe, pour rendre les attaques moins fréquentes et moins fortes, et pour réprimer les transpirations acides et pour calmer les nerfs. Dans plusieurs cas l'Onguent et les Pilules d'Holloway ont agi comme un charme en guérissant le rhumatisme et la goutte rhumatismale qui ont assailli des personnes au début de leur vie.

AVIS AUX MERES

Le "syrop calmant de Mme Winslow, devrait toujours être employé pour la dentition des enfants. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, apaise toutes les douleurs, guérit la colique, et est le meilleur remède pour la diarrhée. Vingt cinq cents la bouteille.

Québec, 5 mai 1888. B

Excursion de la Presse.

LE NOUVEAU-BRUNSWICK.

NOTES DE VOYAGE.

Le parti de touristes que porte le *Château-Léoville*, est composé de quelques journalistes, dont trois seulement sont membres de la Presse Associée de la province de Québec. On ne peut donc pas dire que cette promenade en France soit l'excursion annuelle de l'Association. Qu'elle ait été placée sous son patronage ou contrôle, que M. Bossière ait bien voulu consentir à réduire le taux du voyage, personne ne saurait y trouver à redire. M. Bossière n'y perdra rien, et au fond, c'est peut-être lui qui souffrira le moins de cet arrangement.

L'excursion à Portland et dans le Nouveau Brunswick est donc dans les circonstances, la seule qui devra être considérée comme celle de la Presse Associée. Ne voulant pas priver la presque totalité des membres de leur promenade annuelle, les organisateurs ont résolu de donner à cette dernière autant d'attraits que possible, et ils ont parfaitement réussi. Nous souhaitons à nos rares confrères que les flots du St-Laurent et de l'Atlantique porteront sur les rives de France, de ne point rencontrer plus de déceptions que nous en avons éprouvées nous-mêmes durant les sept jours qu'a duré l'excursion que nous venons de terminer.

Partis de Québec le 8 août, par le *Grand-Tronc*, les journalistes se rendaient dès le lendemain midi à Portland, Maine, sur les bords de l'Atlantique. Là bas, ils ont rencontré quelques journalistes d'Ontario, soit à l'île Cushing, soit à Orchard Beach. D'autres sont allés visiter Boston. Et tous étaient à St-Jean, N. B. le dimanche 12 août, où je les rencontrai à six heures du matin. N'ayant pu faire le voyage de Portland, il avait été convenu entre eux et moi, que je les rejoindrais à cet endroit, pour faire le reste de l'excursion. L'arrangement a été suivi à la lettre, et c'est de St-Jean que je commence ma relation de voyage.

I. SAINT-JEAN

J'avais déjà visité Saint-Jean en 1883 La partie commerciale est restée à peu près ce qu'elle était alors. Ses édifices publics sont élégamment construits. Le bureau des postes et celui des douanes, avec ses deux tours élevées, n'ont pas de supérieur dans la Puissance. Le dernier a coûté $250,000. Les églises au nombre de 50 environ, sont toutes fournies de cloches dont l'ébranlement aux heures d'offices, le dimanche, produit une musique charmante.

La cathédrale catholique, située sur la rue Waterloo, est la plus considérable de toutes. Elle est construite en marbre et en pierre dans le genre gothique ; sa longueur est de 200 pieds, et sa largeur, dans les transepts, est de 110. Les vitraux coloriés de la nef ont dû coûter une grosse somme. J'ai entendu la messe de neuf heures célébrée par Sa Grandeur Mgr Sweeney, qui a aussi prêché ce jour là. La vaste nef était bondée de monde, quoique ce ne fut qu'une messe basse.

Le Mont-Plaisant est l'endroit favori de la classe aisée. C'est le quartier des résidences élégantes et des villas Du haut de la falaise, où l'on se rend dans un quart d'heure de marche, après avoir quitté le cœur de la ville, l'on peut embrasser d'un coup d'œil le panorama de la ville et de son port majestueux. Le point de vue est superbe de cet endroit.

Je ne m'arrêterai pas à donner une description complète de cette ville qui doit son nom au fondateur de Québec. C'est à la date du 24 juin 1604, jour de la St-Jean Baptiste, que Champlain découvrit le site admirable où trente années plus tard l'on trouve quelques établissements. St-Jean est une jolie petite ville. Ses rues principales sont larges et propres. Les carrés King et Queen sont bien tenus. Le touriste y rencontre quatre ou cinq hôtels de première classe : ce sont le Victoria, le Royal, le Dufferin et le New-Victoria. Nous avons logé au Victoria, devenu la propriété de M. McCormick. C'est l'ancien Waverley restauré. La table est somptueuse, et les chambres sont confortables et richement meublées. On y loge pour deux piastres par jour.

Il se publie plusieurs journaux à St-Jean, dont deux quotidiens : le *Sun* et le *Telegraph*. Tous deux sont sur un excellent pied, et font la bataille, le premier pour les conservateurs et l'autre pour le parti libéral. J'ai rencontré à St-Jean un jeune journaliste en train de fonder une feuille quotidienne. Il paraît qu'elle ne sera pas de trop.

Deux voies ferrées aboutissent à St-Jean : l'*Intercolonial* et le *Chemin du Nouveau Brunswick*. Le premier traverse tout le comté de King's et parcourt la fertile vallée de la rivière et de la baie Kenebecasis avant d'arriver à St-Jean où il a son terminus. La gare de l'*Intercolonial* est aussi celle du *Chemin du Nouveau-Brunswick*. Elle est spacieuse et de contruction élégante.

Ce dernier chemin de fer sillonne les parties-ouest et sud du Nouveau-Brunswick, reliant St-Jean à Fredericton, Fredericton à St-Stephens, à St-Andrews, à Woodstock et à Edmunston. Le tout forme un trajet de près de 350 milles.

M. F. W. Cram, gérant général, et M. A. J. Heath, agent général des passagers et des billets, sont deux des principaux employés de cette ligne populaire. M. Heath, avec qui j'ai lié connaissance, est un *gentleman* accompli. La presse lui doit d'avoir pu voyager confortablement sur une partie de la ligne qu'il dirige avec la plus grande compétence.

Deux chemins de fer projetés et qui rendront d'immenses services à la province-sœur, c'est celui devant relier Frédericton à New-Castle ; et un autre qui, partant de Salmon River, où se trouvent des gisements considérables de houille, viendrait se souder à l'*Intercolonial*, à mi-chemin de Moncton et Saint-Jean, dans un endroit appelé Norton.

Les seuls endroits où l'on exploite le charbon sont actuellement limités à la vallée de la rivière New-Castle et aux rives du Grand Lac, dans le comté de Queen's. Les gisements carbonifères ont une épaisseur de deux pieds. On les rencontre à une profondeur variant de dix à quinze pieds, à partir de la surface du sol.

Le charbon qu'on en extrait est bitumineux, et on peut l'employer indifféremment pour le chauffage des maisons et pour les feux de forge. Il est constaté que c'est le meilleur charbon de forge produit au Canada. On a calculé que son extraction coûte environ $1.25 pas tonneau. Si on le mine avec précaution, on peut s'en servir pour chauffer les poêles de cuisine, les appartements, et les grilles.

Quelques gisements renferment une certaine quantité de soufre.

L'exploitation de ces terrains miniers est une des questions à l'ordre du jour. De grands bénéfices attendent les capitalistes qui vont engager leur argent dans cette industrie si lucrative ailleurs. Mais pour arriver à un résultat satisfaisant, il faut de toute nécessité qu'un chemin de fer vienne aboutir à cette région pour le transport rapide et peu coûteux du charbon. Après cela, le Nouveau Brunswick pourra rivaliser avec la Nouvelle-Ecosse dans ce genre d'industrie.

La vallée de la rivière Saint Jean, depuis son embouchure, jusqu'à plusieurs milles plus haut que Frédericton, est remplie de souvenirs historiques du plus haut intérêt pour nous. Une foule de personnages de notre race ont illustré ces lieux marqués aujourd'hui par des villes et des villages imposants. Citons de memoire : La Tour, le Chevalier de Villebon, de Monts, de Clignancourt, de Freneuse.

Claude de la Tour, huguenot français, fut un des premiers explorateurs de cette contrée. Son fils Charles, devenu gouverneur de cette partie de l'Acadie que la France avait érigée en province particulière, s'étant pris de querelle avec D'Aulnay de Charnisay, au sujet des limites de leur jurisdiction respective, Louis XIII dut interposer son autorité, et ordonna de ramener La Tour en France. Celui ci avait construit un fort à St-Jean en 1634, et il attendit de pied ferme son adversaire. Pendant plusieurs années ce ne fut qu'une suite de combats entre d'Aulnay et La Tour, qui eut à soutenir plusieurs sièges. On se rappelle la défense héroïque de madame de La Tour, et le massacre épouvantable de la garnison, à la suite de la trahison d'un traître qui ouvrit les portes du fort à l'ennemi. Quand La Tour revint plus tard à St-Jean (1653), D'Aulnay était mort, et il épousa sa veuve. D'Aulnay avait dépensé 800,000 livres en Acadie, à construire des forteresses et des églises.

En 1690, il y eut une bataille en règle dans le havre de Saint Jean, entre la frégate française *Union* et deux navires anglais. Le Chevalier de Villebon commandait l'*Union* qui dut abattre pavillon. Celui ci reprit l'offensive, et fut de nouveau repoussé avec perte. Devenu gouverneur de l'Acadie, Villebon eut à lutter contre des flottes américaines qui après plusieurs attaques inutiles, finirent par capturer le *Profond* commandé par le chevalier français.

En 1701, le fort de Saint-Jean fut démantelé par Brouillan ; mais il fut rebâti en 1708, et augmenté de 4 bastions.

En 1775 une expédition navale américaine détruisit les fortifications françaises, appelées alors fort Frédéric. Le 18 mai 1783, une flotte anglaise portant 5,000 " Loyaux de l'Empire Uni " entra victorieusement dans le port de St-Jean, Ce fut le noyau primitif de la population de la ville d'aujourd'hui.

Tels furent, en résumé, les commencements de la métropole commerciale du Nouveau-Brunswick et que l'on a appelée à tort ou à raison " la Liverpool du Canada."

§ 2. DE SAINT JEAN A FREDERICTON EN BATEAU

Après avoir passé le jour du Seigneur à St-Jean, nous prenons le lendemain un des bateaux de la ligne *Union*, l'*Acadia*, qui fait le service régulier entre Fredericton et St-Jean. Le gérant est M. R. B. Humphrey, qui nous a accompagnés durant une partie du trajet. Il y avait ce jour là un grand pique-nique des *fils de la Tempérance* à bord du *Soulanges*, de la même ligne. Grand concours de peuple à Indiantown où se trouvent les quais de la compagnie. Les deux bateaux partent en même temps, et le nôtre, moins chargés laisse bientôt derrière lui le *Soulanges* et les joyeux excursionnistes qu'une pluie battante a dû considérablement embêtés.

M. Humphrey nous présente un de ses frères, et tous deux se montrent d'une parfaite courtoisie à notre égard. Ils nous donnent une foule de renseignements sur les magnifiques paysages qui se déroulent à nos yeux. Des touristes ont comparé la rivière St-Jean au Rhin européen. C'est de l'exagération, car il manque des châteaux et des villas au panorama. Si nous y rencontrons des lieux historiques, il n'y a ni monuments, ni forteresses pour en rappeler le souvenir.

Nicholas Denys, ancien gouverneur de l'Acadie, a laissé une description assez complète de la rivière St-Jean, et des curiosité naturelles que l'on rencontrait alors sur ses rives et dans le cours même de la rivière. C'est ainsi qu'il mentionne une particularité assez étrange, et que beaucoup de gens, même de St-Jean, doivent ignorer. Je laisse parler Denys :

" A la chute du Sault est une grande fosse d'environ trois à quatre cents pas de tour, qui est faite par la chute de l'eau qui forme un détroit à la rivière, ce qui la rend plus rapide en cet endroit. Dans cette fosse il y a un grand arbre debout, qui flotte, et quelque courant qu'il y ait, il n'en sort jamais et ne paraît que de temps en temps. L'on est quelquefois huit, dix ou quinze jours sans le voir. Le bout qui paraît sur l'eau est à peu près gros comme le tour d'une barrique, et quand il paraît, c'est tantôt d'un costé et tantôt d'un autre. Tous les sauvages qui passaient anciennement par là, qui sont en grand nombre en ce quartier, lui rendaient hommage, mais peu le font à présent, ayant été désabusés, ils appelaient cet arbre le Manitou, qui est à dire le Diable. L'hommage qu'ils lui rendaient anciennement était un ou deux castors, ou autre pelletrie qu'ils attachaient sur la tête de cet arbre, avec un fer de flèche qui était fait d'un os d'orignac qu'ils appointissaient avec des roches ; lorsqu'ils passaient par là, et que leur manitou ne paraissait point, ils tenaient cela à mauvais présage, disant qu'il a été fâché contre eux. Depuis que les Français sont en ces quartiers là, que l'on leur a donné des fers de flèches, ils ne se servent plus des autres, et le pauvre Manitou a eu la tête si couverte qu'à peine pourrait-on mettre une épingle. Je l'ay vue, et des hommes de Monsieur de la Tour qui demeuraient avec lui, et depuis avec moi, m'ont assuré qu'il fit une fois attacher des cordes à la teste de cet arbre, et que des chaloupes avec dix avirons à nager de toutes leurs forces avec le courant, ne l'ont jamais pû tirer hors de la fosse."

Voilà sans doute un arbre bien extraordinaire. Mais personne ne nous l'a montré, pour la raison qu'il a disparu avec le manitou des Indiens.

Cependant le diable a dû jouer un certain rôle sur les rives de la rivière St Jean puisqu'on rencontre son dos, à dix-sept milles en amont, sur la rive droite. C'est une montagne légèrement arrondie que l'on a affublée de cette appellation : *the Devils' back*.

A 50 milles de St-Jean, le bateau arrive à la rivière Jemseg dont les eaux vont se perdre dans le *Grand Lake*, au nord duquel se trouvent les terrains carbonifères dont j'ai déjà parlé. Ce fut à l'entrée de cette rivière que le seigneur français de ce nom fit ériger vers 1640 un fort assez bien pourvu. Il y avait fait placer 12 canons et 6 mortiers, des baraques et des magasins en pierre ; une chapelle y avait même été érigée. En 1654 ce fort fut enlevé d'assaut par un parti envoyé par Olivier Cronwell. Mais il fut cédé en 1670 par Sir Thomas Temple au Seigneur de Soulanges et de Marson.

La seigneurie de Jemseg fut concédée par la Couronne française à une ancienne famille bretonne, les D'Amours de Chauffour. En 1692, Jemseg était la capitale de l'Acadie, et était commandé par le Chevalier de Villebon ; et

après le transport du siège du gouvernement à Frédericton (Fort Nashwaak), le fort Jemseg, subissant les vicissitudes de la guerre, avec les Anglais, finit par tomber en ruines, et fut abandonné. Vers l'année 1776, 600 Indiens s'y réunirent et résolurent de dévaster toute la vallée de la rivière St-Jean, mais leurs projets pervers furent déjoués par les colons du fort Oromocto, qui les apaisèrent à force de présents.

En remontant le cours de la rivière nous remarquons les villages de Gagetown, de Maugerville, de Sheffield et de Waterborough. Oromocto est le chef-lieu du comté de Sunbury. Ce village est situé à l'embouchure de la rivière du même nom, navigable sur un parcours de 22 milles. Gagetown renferme environ 400 habitants, et occupe une jolie position sur la rive droite de la rivière St-Jean.

Le sol de cette région est très fertile et il est connu sous le nom de jardin du Nouveau-Brunswick. Le foin y croît avec une grande facilité. Le blé d'Inde est cultivé sur une large échelle, puisqu'on y trouve des fabriques pour le mettre en conserves.

La rivière St-Jean renferme, depuis St-Jean à Frédéricton, une foule d'îles dont plusieurs sont cultivées. Les principales sont les suivantes : Galop, la Flute, Grassy, Mistake, l'île au cochon, l'île du chêne, l'île Longue, l'île Musquash, l'île Oromocto.

La rivière St-Jean est la plus considérable des provinces maritimes. Elle a plus de 450 milles de long, et est navigable pour des steamers de 1,000 tonneaux sur un parcours de 90 milles, et pour les vaisseaux d'un moindre tonnage jusqu'au Grand Sault. Elle prend sa source dans les forêts du Maine, à peu près dans le même endroit que les rivières Pénobscot et Chaudière. Plusieurs rivières assez importantes viennent confondre leurs eaux avec elle : l'Allagash, la rivière St-François sont ses principaux tributaires. Elle reçoit les eaux des lacs Grand et Washademoak et de la baie de Kenebecasis.

Comme on le voit, le Nouveau-Brunswick est arrosé par une quantité de rivières et de lacs. On va même jusqu'à dire, avec assez de vérité, qu'elle est peut-être sous ce rapport la province du Canada, la plus favorisée de toutes les contrées du globe.

(*A suivre*)

LA TAXE SUR LES MUNICIPALITÉS

Entretien des aliénés

$47,000 et $35,000

S'il est une loi contre laquelle nos adversaire ont crié et tonné, c'est bien celle qui oblige les municipalités de contribuer pour moitié à l'entretien des aliénés dans les asiles.

Tous les hustings de la province ont retenti des déclamations virulentes des orateurs libéraux contre cette taxe.

En chambre le parti libéral a pris une position tranchée sur cette question. Le 12 mai 1885, le gouvernement Ross ayant demandé la troisième lecture du bill concernant les asiles d'aliénés, M. Gagnon secondé par M. Bernatchez proposa en amendement :

Attendu que la contribution des municipalités à l'entretien des aliénés n'est pas perçue avec avantage pour le public ;

Attendu que cette contribution n'a rapporté au trésor, pendant l'année fiscale 1883-84 que $1,858.85 ;

Attendu que cette taxe indirecte *repose sur une base injuste et vexatoire* ;

Qu'il soit résolu : que ce bill ne soit pas lu une troisième fois maintenant, mais qu'il soit référé de nouveau à un comité général de toute la chambre avec instruction de l'amender *en retranchant toutes les clauses qui imposent aux municipalités l'obligation de contribuer pour moitié à l'entretien des aliénés.*

Les députés dont les noms suivent, votèrent pour cette motion :

MM. Audet, Bernard, BERNATCHEZ, BOYER, DEMERS, GAGNON, LEMIEUX, McSHANE, MERCIER, RINFRET, Stephens, TURCOTTE, Watts et Whyte.

Aux élections générales, ce vote fit les frais de plus d'une discussion, et nos adversaires s'en servirent comme d'une machine de guerre pour battre en brèche la citadelle conservatrice.

La majorité fut changée. L'opposion monta au ministère et prit en mains l'administration. Sans doute un des prèmiers soucis de nos adversaires fut d'abolir cette *taxe indirecte qui reposait sur une base injuste et vexatoire ?*

Qu'on se détrompe !

A la session de l'année dernière, le trésorier ayant inclu dans l'estimation de sa recette cette taxe sur les municipalités, M. Faucher de St Maurice proposa une motion pour blamer le ministère de ne pas conformer ses actes à ses promesses d'opposition.

L'honorable M. Gagnon, secrétaire provincial prit la parole et fit cette déclaration :

Quand j'ai proposé d'abolir cette taxe les conservateurs étaient au pouvoir. Tous les ans ils nous annonçaient des surplus...et c'est alors que j'ai demandé l'abolition de cette taxe puisque le gouvernement, d'après ses déclarations, avait plus d'argent qu'il ne lui en fallait. Depuis ce temps là, nous avons été en position de contrôler les dires de l'ancien trésorier et nous avons vu qu'au lieu d'un surplus il y a un déficit... Nous avons pris la province dans un état financier impossible. *Ce n'est pas en trois mois que* nous pouvons réparer tout le mal que vous avez fait.

Je suis encore d'opinion que cette taxe est injuste et nous nous proposons de l'abolir aussitôt que nous aurons rétabli l'équibre financier. (*Débats* de 1887, p. 1126.)

Ce n'était pas là une réponse. Si la taxe était injuste et vexatoire, il fallait l'abolir sans délai.

Le vote fut pris et les députés suivants votèrent contre la motion de M. Faucher, conséquemment pour le maintien de la taxe dont plusieurs avaient demandé l'abolition en 1886 :

MM. Bazinet, BERNATCHEZ, Bisson, Bourbonnais, BOYER, Brassard, Cameron, Cardin, Duhamel, Forest, GAGNON, GIROUARD, Gladu, Lafontaine, LALIBERTÉ, Larochelle, LEMIEUX, Lussier, Martin (Rimouski), McSHANE, MERCIER, Morin, Murphy, Pilon, RINFRET, Rocheleau, SHEHYN, St Hilaire, Sylvestre, Tessier, Trudel et Turcotte.

Ce vote constituait encore une de ces contradictions flagrantes dont nos adversaires sont prodigues.

Mais ce n'est pas tout. Non content d'avoir perçu cette taxe pour un montant de **$47,000** durant l'exercice 1887-88, le trésorier se prépare à percevoir **$35,000** pour l'exercice actuel, 1888-89. Et remarquez bien que, cette fois, l'excuse de l'an dernier ne vaut plus. On disait alors : " Ce n'est pas en trois mois que nous pouvons réparer tout le mal que vous avez fait. " Eh bien ! il y aura bientôt deux ans que vous régnez, vous avez fait deux sessions et vous maintenez la taxe.—On disait encore : " Nous nous proposons d'abolir cette taxe quand nous aurons rétabli l'équilibre financier. " Or M. Shehyn a pompeusement annoncé un surplus de **$700,000** pour l'exercice terminé le 30 juin dernier : " Le 1er avril les " recettes ordinaires s'élevaient à $3,- " 024,981.65 et les dépenses ordinai- " res à $2,259,960.14, ce qui faisait " un surplus de $765,021.51. Il est " probable que le surplus de la fin de " l'exercice ne sera pas diminué d'u- " ne manière bien sensible, si nous " réalisons toutes les recettes sur les- " quelles nous comptons. " (*Discours sua le budget* 1888, p. 27).

Il a annoncé un autre surplus de $68,000 pour le présent exercice (*Discours sur le budget*, p. 42) C'est le ministère qui parle. Nous avons déjà discuté cette prétention, mais enfin telles sont les déclarations du trésorier : " Nous avons tenu la promesse que nous avons faite au pays de *rétablir l'équilibre dans la situation financière de la province.* " (*Ibid.*)

Oui, eh bien ! alors, c'est le temps d'abolir la taxe sur les municipalités, conformément à la promesse de l'an dernier.—Pas du tout. Lisez le discours sur le budget prononcé le 14 juin 1888. Le trésorier calcule ses recettes probables :

Je compte retirer **$35,000** *des municipalités, pour leur contribution aux frais d'entretien dans les asiles.* Cette estimation n'est pas exagérée, et elle sera plus que réalisée si nous réussissons à encaisser seulemeet une partie de ce qui nous est dû de ce chef. Mais, comme je l'ai dit l'année dernière, les municipalités montrent peu de volonté à s'acquitter de ce qu'elles doivent au gouvernement, et presque partout on s'efforca de mettre à la charge du gouvernement *ce qui devrait être à celle des corporations municipales.* Il *faut nécessairement réagir contre cette mauvaise disposition des municipalités.* Les corporations devraient comprendre que le gouvernement ne peut pas s'imposer les sacrifices qu'il s'impose pour développer les ressources du pays, améliorer l'agriculture, avancer la colonisation et aider la construction des chemins de fer, *sans retirer tout ce qui lui est dû, surtout par les municipalités,* qui profitent directement de tous ces sacrifices. (*Discours sur le budget*, p. 33.)

Ainsi donc, la chose est bien claire, et le trésorier n'y va pas par quatre chemins. Le gouvernement maintient cette taxe *injuste et vexatoire,* et entend faire payer les municipalités, bon gré mal gré.

Adieu les déclarations d'autrefois, adieu les promesses, adieu les programmes d'opposition, adieu les engagements ministériels plus récents ! ! ! On fait fi de tout cela, on se moque des électeurs blagués, on est au pouvoir et on encaisse l'argent ! !

Paie Baptiste, mon ami, paie. C'est toi qui l'as un peu voulu, et tu vas apprendre à tes frais ce que vaut la parole d'un gouvernement national.

Les dépenses légales de M. Turcotte dans sa dernière élection aux Trois-Rivières, ont été de $1,013, tandis que celles de son adversaire M. Olivier n'ont été que de $329.

A la fin de ce mois, la loi " Scott " aura cessé de vivre dans le comté d'Arthabaska.

Nous regrettons d'apprendre que le révérend Père Lacombe, O. M. I., est malade à Calgary.

Echos & Nouvelles

Pénible accident

Nous avons eu la douleur d'apprendre, hier soir, la mort de M. Alfred Turcot, importateur d'articles de fantaisie, qui s'est noyé accidentellement à Montréal, hier après midi. Il était le fils de M. Turcot, bijoutier, de notre ville, frère du Dr Turcot, beau-frère du Dr Auguste Hamel et gendre de notre estimé concitoyen, M. Philipe Vallière. M. Turcot était âgé d'environ une trentaine d'années.

Nous offrons à la famille éplorée nos plus sincères condoléances.

Voyage funèbre

Samedi dernier, les restes de Madame Joseph Chouinard (née Exilda Pelletier) arrivait à Lévis, par les chars du Grand Tronc, en destination pour St-Jean-Port-Joli. Cette personne est décédée à Grenville, New-Hampshire, des fièvres typhoïdes, ainsi qu'il était constaté par un certificat signé de son médecin. Les funérailles ont dû avoir lieu lundi à St-Jean-Port-Joli.

Contrat

M. Joseph Gosselin, entrepreneur, a obtenu le contrat pour les réparations de l'église et de la sacristie de St Antoine, comté de Lotbinière.

Une aventure périlleuse

MM. Price et Burstall, deux jeunes gens de Québec, en voyageant en canot du Lac St-Jean au Saguenay, ont failli périr, il y a quelques jours, dans un rapide où leur embarcation a fait naufrage. Ils ont perdu leurs provisions, leurs munitions, et se trouvant loin des habitations, ils ont dû faire une longue marche à travers la forêt.

L'église de Ste-Olaire

On est actuellement à faire de grandes réparations à l'église Sainte-Claire, comté de Dorchester. L'intérieur de ce temple sera repeint à fresque dans le même genre que celui de Ste-Anne.

Le Révd M. Ap. Gingras, curé de cette paroisse a aussi fait recommander trois superbes cloches d'une manufacture française qui devront arriver sous peu.

Exposition d'horticulture

La société d'horticulture de Québec organise pour les 5 et 6 septembre, une exposition qui aura lieu au drill shed, sous les auspices de Son Honneur le lieutenant gouverneur, et des patrons de la société, MM. David Bell, président, S. Le Sage, vice président, lieut. colonel Forsyth, E. C. Barrow, Thomas Beckett, Wm. Bell, J. I. Tarte, J. D. Brousseau, et Jas. A. Fraser, directeurs, et Geo. L. Maxham, secrétaire trésorier. Les entrées peuvent être faites jusqu'au lundi trois septembre.

La langue volapuke

Cette langue aura son dictionnaire bientôt, s'il faut en croire un confrère qui annonce que M. G. de Boucheville, greffier du Conseil Législatif, est à mettre la dernière main à un *dictionnaire de la langue volapuke.* Nous croyons sans peine que cette œuvre a dû lui coûter beaucoup de pâtience et de travail pour arriver a un mince résultat.

Volé sur l'Intercolonial

Un jeune homme d'origine française, mais dont le nom n'est pas donné, a été volé, à bord de l'accomodation du nord, jeudi dernier, de sa montre et de $95.00 Une vieille sauvagesse a vu un nommé Lavigne, qui a monté à bord du train à Newcastle, et en est descendu à Bathurst, prendre la montre et l'argent dans la poche du propriétaire pendant que celui-ci dormait. Quand on découvrit le vol, le chef du train, Lockhart, tèlégraphia à Bathurst et on se mit aussitôt à la poursuite de Lavigne qui fut capturé au Petit-Rocher. Les objets volés furent trouvés en sa possession.

Elections

Les élections, au monastère de la Miséricorde de Jèsus de l'Hôpital Général de Québec, ont donné le resultat suivant :

Très Révérende Mère Sainte Philomène, supérieure.

Révérende Mère Saint Joseph, assistante.

Révérende Mère Sainte Marie, maîtresse des novices.

Révérend Mère Saint Hubert, hospitalière.

Révérende Mère Saint Ursule, dépositaire.

Echos & Nouvelles

Echos du lac St-Jean

Le vapeur *Peribonca*, fonctionne maintenant à merveille et se trouve en état de faire le service régulier entre Métabetchouan et Roberval. Lundi, il a remonté l'Ashuapmouchouan jusqu'à St Félicien, où son arrivée a fait sensation. Les habitants considèrent cet événement comme le commencement d'une ère nouvelle.

Mort subite

Mercredi matin, madame Colvin, épouse de M. Colvin, marchand de grains, rue Saint Jean, est morte subitement, à sa résidence. Depuis plusieurs années, madame Colvin souffrait d'une maladie de cœur. Le coroner a été averti par la famille de la défunte, mais il n'a pas jugé à propos de faire une enquête.

Fatal accident

Durant l'orage de tonnerre de samedi soir, le Rév. R. F. Flood curé de Brooklyn, New-York, descendit du train à Greenlawn, Long Island, accompagné d'un autre prêtre, et les éclairs l'éblouirent tellement qu'il tomba sous les roues des chars et eut les deux jambes coupées. Il passa la nuit à la gare dans les plus atroces souffrances, et mourut le lendemain matin.

Pêche prodigieuse

Mercredi, MM. Bergevin et Vandry, rentiers, sont allés à la pêche à l'ile Madame, de deux heures à six heures ils ont pris 174 bars, ce qui est vraiment prodigieux.

On nous informe à ce sujet d'un fait qui, s'il se renouvelait, causerait la disparition complète de cet excellent poisson. Un habitant de l'endroit a pris en deux marées, à l'aide d'engins prohibés, 400 doz. de bars trop petits en général pour la consommation.

Poursuite

MM. Gibson et Cunnigham, entrepreneurs de chemin de fer, ont intenté une poursuite contre la *Témiscouata* Contracting Co., pour $6,830.00.

La compagnie prétend que les entrepreneurs n'ont pas rempli leur contrat.

MM. Pouliot et Pouliot sont les avocats des demandeurs.

Empoisonnement

On nous informe que M. Geo. Pinsonnault, épicier du quartier Montcalm, et une autre personne, ont été pris de vomissement violent, jeudi, après avoir mangé du jambon roulé que l'on suppose renfermer des trichines.

Huile de charbon au lac St Jean

Un expert américain qui a visité récemment le le lac St Jean, prétend avoir découvert des indices de l'existence de sources d'huile de charbon à la Pointe aux Trembles. Il se propose de commencer à cet endroit des travaux de forage, et il y a acheté dans ce but une certaine étendue de terre.

Ordinations

Sa Grandeur l'archevêque de Montréal a fait mercredi les ordinations suivantes dans l'église de Saint Henri : Les révérends MM. A. Barcelo, Alphonse Robert, Maurice Roux, J. M. Duhamel, Louis Desrochers, tous de l'archidiocèse de Montréal, et les Révds. Pères T. Décarie, W. Kelley, A. Martel, Joseph Blais et Edmond Coursol ont reçu le diaconat, à la cathédrale.

Déraillement

Mercredi matin, le convoi de nuit du Québec Central a frappé un bœuf qui se trouvait sur la voie alors qu'il allait à une grande vitesse, ce qui a fait dérailler la locomotive qu'on a eu beaucoup de peine à remettre sur la voie.

Le bœuf a été broyé et le convoi qui était dû à sept heures du matin, n'est entré en gare qu'à une heure de l'après-midi.

Un nageur émérite

Les personnes qui se trouvaient jeudi après-midi sur les quais du bout de l'Ile d'Orléans ont pu être témoins d'un exercice de natation des plus intéressants.

M. Lindsay Russell, arpenteur général qui se trouvait en cet endroit, est parti à bord de son yacht, mouillé au bout de l'Isle, a traversé à la nage le fleuve St Laurent, et est allé atterir à Lévis, ayant parcouru une distance de trois milles.

Défi accepté

Nous avons rapporté l'autre jour qu'un cultivateur de l'Ancienne Lorette, M. Jean Robitaille, avait lié 1,000 bottes de foin en douze heures, et qu'il offrait de parier qu'il en lierait 1,500 bottes dans le même espace de temps.

M. Damase Hardy, du Cap Santé, annonce qu'il a lui-même lié 900 bottes en six heures, et il déclare qu'il tiendra le pari de M. Robitaille pour un enjeu de pas moins de $50.

Nouvelle publication

On annonce la prochaine apparition d'une nouvelle publication en cette ville. C'est celle de la *Semaine Religieuse de Québec*, qui, comme son nom l'indique, sera exclusivement consacrée aux matières religieuses. M. l'abbé Provencher doit être le rédacteur. L'abonnement sera d'une piastre par année. La revue se composera de huit pages in-8, à 2 colonnes, formant, à la fin de l'année, un volume de 416 pages.

Un médecin noyé

Une dépêche reçue hier, mande que le Dr Edge, des Trois-Pistoles, où il était établi depuis une couple d'années, s'est noyé jeudi en allant en yacht à l'île aux Basques. Mme Edge, née Guay, de Québec reste seule, son unique enfant étant mort dernièrement.

Un cyclone

Un ouragan épouvantable a passé vendredi soir sur plusieurs paroisses du Comté de Soulanges, particulièrement St Zotique, Ste Catherine, et St Thomas, rasant maisons et granges.

Pas un meuble n'est sorti intact des ruines, le vent a emporté les pièces les plus lourdes et les a lancés à plusieurs centaines de pieds de distance.

Une dame Bissonnette a été retrouvée sous les ruines de sa maison.

Trois enfants de Fabien Rouleau, âgés respectivement de 4, 6 et 7 ans, et couchés dans une mansarde, ont été enlevés dans leur lit avec le toit de la maison et transportés à une distance d'un arpent sans recevoir la moindre contusion. Les petits malheureux ont été trouvés dans un champ après une demi heure de recherches.

Un bois de plaines et de frênes, situé en arrière du village de Saint Zotique, a été presque complètement détruit par la tempête.

Soulagement d'une conscience

Le département de la Milice a reçu la somme de $24 accompagnée d'une lettre sans signature disant que c'est un remboursement exigé par la conscience d'un capitaine de la milice active.

Accident fatal

Un joune homme de 25 ans ans, du nom de Camiré, employé comme serre-frein sur le Grand Tronc, a trouvé la mort, vendredi après midi, à Hadlow Cove sous de tristes circonstances. Il était à accoupler deux chars, l'orsqu'il perdit l'équilibre, et il fut écrasé par le train en mouvement. Il a eu les deux jambes et le bras droit complètement écrasés.

Le défunt a pu recevoir les secours de la religion avant de mourir.

Il y a eu enquête du coroner, samedi, et le verdict a été rendu suivant les faits.

Les sauterelles

Mercredi dernier a été chanté à l'église d'Arthabaska, une grand, messe solennelle pour demander à Dieu d'éloigner de nous le fléau des sauterelles qui menacent de détruire complètement la récolte du blé, auquel ces insectes s'attaquent de préférence.

Elles en coupent l'épi, le jettent par terre, et là elles achèvent leur travail de destruction. La récolte du blé, qui promettait d'être très abondante cette année est ainsi menacée d'uue destruction complète par ces insectes.

Bénédiction de l'école des frères

Samedi matin, à 9 h. 30, en présence des commissaires d'école, des frères Maristes et de M. les abbés Gagnon, Marcoux et Garneau, le révd. M. Gauvreau, curé de Lévis a procédé a la bénédiction de la nouvelle école dont les commissaires ont fait l'acquisition à Lévis.

Puis ensuite les révds. frères ont pris possession de leur nouvelle maison.

Voici les noms de ces nouveaux professeurs qui viennent instruire la jeune génération.

Directeur.— Frère Marie Céphas ; Sous directeur – Frère Lévite, Frères Joseph Alpin, Marie Gilbert, Marie Théophane.

Un point important

DOTATION DES ENFANTS.

Pour les pères de famille, un point important est de doter leurs fils ou leurs filles. Malheureusement, c'est un point fort difficile pour le plus grand nombre, et qui, jusqu'à présent, a été d'une réalisation absolument impossible à plusieurs.

Nous osons dire, néanmoins, que la difficulté est aujourd'hui en grande partie levée, et que l'impossibilité n'existe presque plus pour personne. Et cela est dû particulièrement à la *Manufacturers' Life Insurance Co.*

Cette puissante compagnie d'assurance a présenté au public un système dit : Sytème de DOTATION DES ENFANTS, système magnifique qui comporte de précieux avantages ; système fort en vogue chez nos voisins d'Ontario et qui ne devrait pas tarder à le devenir dans notre Province de Québec.

Le père peut, par une Police de dotation, assurer son enfant dès avant que celui-ci ait un an accompli. Oui, à peine le nouveau-né est-il apporté des fonts sacrés du baptême, que le père ou le parrain, soucieux de l'avenir de cet enfant, peut le doter d'une Police dont le montant, y compris les profits accumulés sera payable à cet enfant lui-même parvenu à l'âge de dix huit ans, ou de vingt-et-un ans, ou de vingt-cinq ans, au choix du dotant.

Jusqu'à 14 ans, un enfant peut être assuré d'une dotation qui lui sera payable à 18, 21 ou 25 ans.

A 18 ans non encore accomplis, un enfant peut être assuré d'une dotation qui ne lui sera payable que lorsqu'il aura atteint 25 ans.

Si l'enfant meurt avant la fin de la période de dotation, les primes sont remboursées au dotant.

Et remarquez que le bénéficiaire d'une Police de dotation, s'il vit à l'époque de l'expiration de la Police, retire en argent comptant non seulement le plein montant de l'assurance, mais aussi tous les PROFITS accumulés.

Pour plus de renseignements, s'adresser à l'agent général de la *Manufacturers' Life Insurance Co.*, Mr PHILIPPE MASSON, avocat, 55, rue St-Joseph, St-Roch de Québec.

Lire dans nos colonnes l'annonce de la *Manufacturers'*..... ....

Caza arrêté

Le meurtrier de Pilon a été arrêté samedi, à Lancaster par deux huissiers de l'endroit. Caza ayant des parents à Lancaster, les huissiers se doutèrent qu'il irait couché chez eux et c'est ce qui arriva en effet.

Les deux huissiers se cachèrent dans les environs et aperçurent un homme répondant à la description de l'assassin

Caza en les apercevant comprit dans quelle impasse il se trouvait, aussi il ne fit aucune résistance et se livra en disant : " Je m'y attendais. Je regrette mon crime, mais j'ai été provoqué par le fils de Pilon et j'étais en boisson. J'ai souffert le martyre depuis le soir du meurtre. Je veux subir mon procès."

Les huissiers Câles et Filiatrault télégraphièrent immédiatement aux détectives se rendirent sur les lieux et s'emparèrent du prisonnier.

Chemins de fer

Il y a 100,000 milles de chemin de fer aux Etats-Unis d'Amérique ; aussi les Etats-Unis contiennent la moitié du parcours par chemin du monde entier. Ces lignes ont coûté $9,000,000,000.

Il y a aussi au delà d'un million d'hommes d'employés par ces voies ferrées.

Le meilleur temps fait par un train, est de 92 milles en 92 minutes ; 1 mille fait en 46 secondes sur le chemin de fer Philadelphie et Reading.

Le prix d'une locomotive de première classe à huit roues pour trains à passagers, est d'environ $8,000.

Le plus long parcours d'un seul chemin de fer, est celui du Atchisno, Topeka et Santa-Fé, qui est d'environ 8,000 milles.

Le prix d'un wagon-dortoir, est de $15,000 à $17,000.

Le plus grand espace entre les piliers d'un pont de chemin de fer aux Etats, est le " cantilever span " sur le pont de Poughkeepsie—548 pieds.

Le plus haut pont de chemin de fer aux Etats-Unis, est le Kinzua Viaduc, sur le chemin Erié, 305 pieds de hauteur.

Pierre Cooper a construit le premier chemin de fer des Etats-Unis.

Le Manhattan Elevated R'd, New-York, porte le plus grand nombre de passagers—525,000 par jour, ou 191,625,000 par an.

Une locomotive américaine gagne, en moyenne, $100 par jour

Le Hoosac tunnel (quatre milles et trois quarts), est le plus grand de l'Amérique.

La moyenne du prix de la construction d'un mille de chemin de fer est, aujourd'hui, à peu près de $30,000.

Le Denver et Rio Grande est le plus haut chemin de fer dans les Etats-Unis —10,052 pieds de hauteur.

Il y a une personne de tuée sur 10,000,000, par accident de chemin de fer ; il en meurt plus pour être tombé hors des fenêtres que sur les chemins de fer.

Le chemin de fer canadien du Pacifique, est celui qui va le plus loin—dans les directions est et ouest—de tous les chemins de fer du continent.

L'académie des Sœurs du Bon Pasteur à Fraserville

L'académie des Sœurs du Bon Pasteur à Fraserville, encore en construction, l'année dernière à cette époque, est maintenant entièrement terminée. Elle s'ouvrira le premier septembre pour donner accès à ses nombreuses élèves, sans doute, elle offre de si grands avantages. Située dans un des plus beaux sites de la ville elle est à peu de distance de l'église et à quelques minutes de marche de la gare du chemin de fer.

Ce couvent a été originé sous l'habile direction de M. l'architecte Ouellet, il fait l'admiration de tous par ses justes proportions et son devis qui ne laisse rien à désirer. Les diverses salles de l'établissement sont spacieuses, hautes et bien éclairées. On n'a rien négligé de ce qui peut sauvegarder la santé des élèves : le dortoir est très vaste, il y a chambres de bains, ventilateurs dans les classes, calorifère à l'eau chaude répandant une égale température dans toute la maison.

Le couvent de Fraserville offre tout le confort nécessaire pour rendre le séjour du couvent tout à fait agréable. Aux heures de récréation, les enfants peuvent, en toute saison, à de joyeux ébats sur les longues et les larges galeriés placés en arrière du couvent. De là, le coup d'œil est enhanteur : on a devant soi le village si florissant de la Station, le pont jeté entre les deux rives escarpées de la Rivière du Loup sur lequel des locomotives passent et repassent : puis la vue tombe sur la chute dont les eaux bouillonnantes se précipitent d'abrupts rochers pour reprendre soudain un paisible cours. La nature est belle et riante sur tous les points à Fraserville, aussi les pensionnaires du couvent trouvent elles une source d'amusements dans la promenade qu'elles font en été chaque jour de congé. D'ailleurs elles ont l'avantage de pouvoir souvent respirer le bon air du dehors en sortant dans les cours qui environnent l'institution.

Le programme des études embrasse trois cours : élémentaire, modèle, académique. Il y a un cours supérieur pour les demoiselles qui veulent terminer complètement leurs études et voir les plus hautes branches du programme académique. Bien que l'anglais s'enseigne concurremment avec le français dans les différents cours, il est une classe spéciale ouverte aux élèves qui désirent se donner plus particulièrement à l'étude de la langue anglaise.

En terminant ces lignes en faveur d'une institution que je souhaiterais faire dignement connaitre, j'ajoute, sans craindre de me tromper, que tout ami de l'éducation, tout visiteur que la bienveillance amène à l'Académie des Sœurs du Bon-Pasteur à Fraserville, peut être sûr d'y avoir un cordial accueil.

—*Communiqué.*

Québec, 17 août 1888.

Arrestation de Morrisson

Le *Rob Boy* de Mégantic, le fameux Morrisson qui défiait la justice et l'autorité depuis quelques semaines à la suite au meurtre qu'il a commis a enfin été arrêté.

Demandé.

ON DEMANDE une cuisinière, une fille de chambre, une garde-malade et une jeune fille de confiance ; un homme d'écurie et un commissionnaire.

Promet de bons gages aux personnes compétentes et pension modérée.

S'adresser à

MDE J.-B. RAYMOND,
Isle Verte.

Québec, 23 août 1888—1f. 849



DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et endossées : " Soumissions pour appareil de chauffage à eau chaude, pour le Musée et la Serre, Ferme Expérimentale " seront reçues à ce bureau jusqu'à jeudi le 23 courant pour l'érection et la complétion d'appareils à eau chaude, au musée et bureaux et dans la serre et les magasins de grains, à la Ferme Expérimentale, près d'Ottawa, Ont.

On pourra voir les plans et devis au Ministère des Travaux Publics, Ottawa, le ou après JEUDI, le 9 courant.

Aucune soumission ne seront prises en considération à moins qu'elles ne soit faite sur la formule qui sera fournie, et signée de la main des soumissionnaires.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque *accepté* par une banque, fait payable à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics, pour une somme *égale à cinq pour cent* du total de la soumission, lequel chèque sera confisqué si la personne refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou si elle néglige de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le ministère ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A. GOBEIL,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 2 août 1888.
Québec, 14 août 1888—3f 842



CANAL DU SAULT STE-MARIE

AVIS AUX ENTREPRENEURS

ON recevra à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'est et de l'ouest, MARDI, le 23ième JOUR D'OCTOBRE PROCHAIN, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription : " Soumissions pour le Canal du Sault Ste-Marie," pour la construction d'un canal du côté canadien de la rivière, à travers l'Ile Ste-Marie.

Les travaux seront divisées en deux parties : la première comprendra la formation du canal à travers l'île, et la construction des écluses : la seconde comprendra le creusement du chenal aux deux extrémités du canal et la construction des piliers.

On pourra examiner le et après MARDI, le 9ième JOUR D'OCTOBRE PROCHAIN, une carte de la localité avec les plans et devis, à ce bureau où l'on pourra se procurer des formules de soumissions.

On pourra aussi se procurer les mêmes informations, relativement aux travaux, au bureau de l'officier local dans la ville du Sault Ste-Marie, Ont.

Les soumissionnaires qui ont l'intention de faire des offres sont avertis que les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites strictement d'après les formules imprimées fournies et accompagnées d'une lettre déclarant que le ou les soumissionnaires ont examiné soigneusement la localité et la nature des matériaux trouvés dans les puits d'essai.

Dans le cas de soumission par des sociétés les soumissionnaires devront y joindre la signature actuelle de la raison sociale au complet, avec la nature de l'occupation et la résidence de chaque membre de la dite société ; et de plus chaque soumission pour la construction du canal et des écluses devra être accompagné d'un reçu de $20,000 de dépot de banque, et chaque soumission pour le creusement et l'élargissement du chenal aux deux extrémités et la construction des piliers devra être accompagnée d'un reçu de 7,500 de dépôt de banque. Ces reçus de dépot—des chèques ne seront pas acceptés—doivent être endossés par le ministre des chemins de fer et canaux, et seront confisqués si la personne qui soumissionne refuse d'accepter le contrat aux prix et conditions mentionnées dans l'offre soumise ;

Les reçus de dépot ainsi envoyés seront remis aux personnes dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Ce département ne s'engage pas cependant à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,
Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 8 août 1888.
Québec, 11 août 1888.—8s 1fps 837



Des soumissions adressées au soussigné et endossées " soumissions pour appareils de chauffage, Salle de Manège, Hamilton, Ont " seront reçues à ce bureau jusqu'à jeudi, le 2 courant pour l'érection et le parachèvement de la pose d'appareil de chauffage à la salle de Manège, Hamilton, Ont. On pourra voir le plans et les spécifications au Département des Travaux Publics, Ottawa et bureau de M. C. W. Mulligan, Hamilton, Ont., le ou après jeudi, le 9 courant.

Aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit faite sur la formule qui sera fournie, et signée de la main des soumissionnaires.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un " chèque de banque accepté, égal à cinq pour cent " du montant qui y est inscrit, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il n'exécute pas les travaux entrepris ; il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. GOBEIL,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 8 août 1888
Québec, 14 août 1888—3f. 841

CAMPBELL'S
CATHARTIC COMPOUND



Est effectif à petites doses, agit sans irriter, ne donne pas de nausées, et ne produira pas de congestion comme la plus part des cathartiques administréssous forme de pilules, &c.

Les femmes et les enfants ayant l'estomac très sensitive, prennent cette médecine sans trouble ou dérangement.

LE COMPOSÉ CATHARTIQUE DE CAMPBELL est spécialement adapté à la guérison de
Maladies du Foie et Désordres Causés par la Bile.
Estomac Acide et Perte d'Apétit.
Mal de Tête Bilieux et Dyspepsie.
Constipation Chronique ou autre.
Toutes Maladies résultant d'un Dérangement d'Estomac.

Cette médecine étant sous forme liquide, la dose peut être facilement réglée selon les besoins de chaque personne ; elle est ainsi aussi bonne pour les enfants que pour les grandes personnes. Embouteillée en bouteilles de trois onces, et vendue par tous les marchands de médecines pour les familles. SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS.

Prix de détail, - 25 centins.

ALLEN'S LUNG BALSAM.



LE remède pour guérir :—TOUX, RHUME, L'ASTHME, CROUP MALADIES DE LA GORGE, BRONCHITE, DOULEUR ou OPPRESSION DE L'ESTOMAC ou des POUMONS, RESPIRATION DIFFICILE, et TOUTES LES MALADIES DES ORGANES DES POUMONS.
On ne trouvera pas de meilleur remede pour la coqueluche.

ATTENTION. Ne tentez pas d'expériences avec des médicaments nouveaux qui n'ont pas été essayés, mais gardez toujours en main ce remède sûr et certain, LE BAUME D'ALLEN POUR LES POUMONS.

MERES, avez-vous des enfants délicats et faibles, qui contractent toujours du froid et qui sont sujets au croup? Souvenez-vous que tous les cas de croup ont leur origine dans un rhume.

Le BAUME d'ALLEN est votre remède.

Les médecins qui n'ont pas réussi à guérir leurs patients devraient essayer ce remède avant d'abandonner le cas, car nous savons que bien des vies précieuses ont été sauvées par l'essai de ce remède.

Ne désespérez pas parce que tous les autres remèdes ont failli, mais essayez celui-ci et vous ne serez pas déçus. *Il guerit ou tous les autres faillissent.*

Le BAUME d'ALLEN est maintenant embouteillé de trois grandeurs.

Prix, 25c., 50c. et $1.00 la bouteille.

Les bouteilles de 25 cents sont pour l'accomadation de ceux qui désirent simplement un remède pour le rhume ou le croup. Ceux qui voudraient un remède pour la consomption ou aucune maladie des poumons devraient acheter les grandes bouteilles de $1.

En vente par tous les marchands de médecines.

SALSEPAREILLE
du Dr. CHANNING.
LE GRAND
Purificateur du Sang
ET MEDECINE DE PRINTEMPS.

Pour la guérison de :—

Scrofule, Herpès, Cancer, et toutes maladies de la peau ; Tumeurs, Engorgement du Foie et le *Spleen* ; Affections Rhumatismales, maladies des Rognons, de la Vessie, des Organes Urinaires ; Oppressions dans l'Estomac ou des Poumons ; Leucorrhée, Catarrhe, et toutes maladies résultant de la condition impure et dépravée du sang.

En vente par tous les pharmaciens.

PRIX, $1.00 LA BOUTEILLE

Québec, 26 mai 1888—1an 2fps 803

Marché de Québec

Farine et Grains.

Québec, 23 août 1888.

Farine—Sup. extra, baril, 196.	$ 4 80	*a*	4 90
Extra	4 50	*a*	4 60
Forte pour boulanger.	4 70	*a*	4 90
Extra du printemps...	4 20	*a*	4 30
Superfine No 2	3 90	*a*	4 00
Fine	3 75	*a*	4 00
Farines en poches, de 100 livres.	2 10	*a*	2 25

Bœufs, Moutons, Etc.

Québec, e3 août 1888.

Bœuf—1ère qualité, par 100 liv.	$9 50	*a*	10 00
2ème " "	7 25	*a*	8 50
3ème " "	6 25	*a*	7 00
Bœuf par livre	0 05	*a*	0 12½
Veau par livre	0 10	*a*	0 12
Mouton par livre	0 10	*a*	0 12
" du printemps, chaque..	2 50	*a*	4 00

Lards, Jambons, etc.

Québec, 23 août 1888.

Porc frais, par 100 livres	7 50	*a*	8 50
" " par livre	0 10	*a*	0 10
Salé, par livre	0 10	*a*	0 11
" par baril	18 00	*a*	19 00
Jambons frais, par livre	0 08	*a*	0 09
" fumés par livre	0 12	*a*	0 13

Provisions, Etc, Etc.

Québec, 23 août 1888.

Beurre frais par livre	$ 0 18	*a*	0 25
Beurre salé par livre	0 17	*a*	0 18
Patates par minot	0 50	*a*	0 60
Œufs par douzaine	0 18	*a*	0 20
Sucre d'érable par livre	0 07	*a*	0 08
Fromage par livre	0 11	*a*	0 11½
Oignons par baril	5 00	*a*	5 00
Pommes par baril	3 30	*a*	4 00
Oranges par caisse	12 00	*a*	12 00
Citrons par caisse	8 00	*a*	9 00
Tabac canadien en feuille par lbs	00 10	*a*	00 00

Volailles

Québec, 23 août 1888.

Volailles, par couple	1 00	*a*	1 10
Poulets, do	0 40	*a*	1 00
Oies, do	0 00	*a*	0 00
Dindes, do	2 00	*a*	4 00
Canards do	0 70	*a*	1 00

Poissons.

Québec, 23 août 1888.

Poissons—Séché le quintal	$ 2 50	*a*	3 00
Morue verte le baril	4 50	*a*	5 00
Saumon No 1, baril de 200 livres	17 00	*a*	17 50
Saumon No 1, la livre.	0 10	*a*	0 12
Hareng du Labrador.	4 50	*a*	5 00

Marché au Cuir

Québec, 23 août 1888.

Cuir espagnol à semelle, n. 1, par livre	$0 24	*a*	0 25
Do do no 2	0 21	*a*	0 23
Cuir à Semelle dit Slaughter n. 1	0 26	*a*	0 27
Cuir à harnais	0 28	*a*	0 31
Waxed Upper	0 35	*a*	0 40
Vache dite Buff et Pebbled, par pied	0 13	*a*	0 15
Vache à patente	0 15	*a*	0 17
Vache émaillée	0 15	*a*	0 17
Peaux de veau, lourd, par livre..	0 50	*a*	0 60
Do léger	0 60	*a*	0 75
Cuirs fendus, petits	0 24	*a*	0 28
Do grands	0 26	*a*	0 30

Marché au Bois

Prix par corde

Québec, 23 août 1888.

Erable de 3 pieds	$ 5 00	*a*	6 00
" 2½ "	4 00	*a*	5 00
Merisier, 3 "	4 00	*a*	4 50
" 2½ "	3 75	*a*	4 00
Merisier du Saguenay 3 "	3 25	*a*	3 50
Hêtres 3 "	3 00	*a*	0 00
Bouleau rouge 3 "	3 00	*a*	3 50
" 2½ "	2 75	*a*	3 00
" Blanc 3 "	2 50	*a*	2 75
Epinette rouge 3 "	3 00	*a*	3 50
" 2½ "	2 75	*a*	3 00
" grise 3 "	2 50	*a*	2 80
Cyprès 3 "	2 50	*a*	2 75
Pruche 3 "	2 00	*a*	2 50
Croute le voyage	1 00	*a*	1 20
Slabs "	1 00	*a*	1 10

Marché au Charbon

Whisbah pour engin	$6 00	*a*	6 50	par tonne
Sydney " "	5 50	*a*	6 00	" "
Smith New-Castle	5 50	*a*	6 00	" "
Anthracite américain	6 75	*a*	7 00	" "
A fonderies, Lehight	6 75	*a*	7 25	" "
Pour grilles	6 25	*a*	6 50	p. chaudr
Coke	6 25	*a*	6 50	" "

Tribunaux

La commission à barrières vient d'intenter une action contre un charretier de Beauport, nommé Octave Parent. Ce dernier exerce le métier de charretier depuis le pont depuis Dorchester jusqu'à Beauport et a rarement occasion de passer la barrière, en sorte que la commission ne retire de lui aucun revenu. Elle prétend que l'une des clauses de sa charte lui donne le droit d'exiger une licence de tous ceux qui exercent la même profession que M. Parent. M. J.E. Bédard, l'avocat de ce dernier, soutient que la commission n'a pas le droit de faire payer une licence. MM. Casgrain, Angers et Hamel soutiendront la prétention de la commission.

Marché de Montréal

Grains et Farines

FARINES

Montréal, 22 août 1888.

Patente d'hiver	$4 90	*a*	5 00
" printemps	4 90	*a*	5 00
Straigt roller	4 60	*a*	4 70
Extra	4 35	*a*	4 45
Superfine	3 50	*a*	4 00
Forte de boulangerie	4 50	*a*	3 80
" américaine	4 75	*a*	5 00
EN SACS D'ONTARIO			
Extra	2 00	*a*	2 50
Superfine	1 70	*a*	1 85
EN SACS DE LA VILLE			
Par 196 lbs	4 60	*a*	4 70
Farine d'avoine	5 55	*a*	5 70
Farine d'avoine granulée	5 70	*a*	5 90
Avoine, le sac	0 90	*a*	1 00
Sarrazin "	1 25	*a*	1 50
Fèves, le minot	1 25	*a*	1 40
Pois, le minot	0 85	*a*	0 87
Blé-d'inde	0 72	*a*	0 75
Graine de lin	1 40	*a*	0 00
Fleur par 98 lbs	2 40	*a*	2 50
Fleur de Sarrasin, par 100 lbs	2 00	*a*	2 10
Fleur d'Avoine, " "	1 60	*a*	1 65
Fleur de Blé d'inde " "	1 55	*a*	1 65
Moulée, par 100 lbs	1 25	*a*	1 60
Son. " "	0 85	*a*	0 90
Produits de la Ferme			
Beurre frais pain	0 21	*a*	0 22
Beurre frais, crêmeries	0 28	*a*	0 20
Beurre en tinette	0 15	*a*	0 16½
Œufs frais la douzaine	0 18	*a*	0 20
Œufs en caisse	0 17	*a*	0 18
Fromage	0 00	*a*	0 09
Volailles et gibiers			
Oies, la pièce	0 65	*a*	1 00
Poules, le couple	0 85	*a*	1 10
Canards "	0 75	*a*	1 10
Pigeons, la doz	1 50	*a*	2 00
Dindes par couples	1 50	*a*	2 50
Poulets "	0 00	*a*	0 00
Canards noirs	0 00	*a*	0 00
Bécassines, la douzaine	0 00	*a*	0 00
Perdrix, la paire	0 00	*a*	0 00
Pleuviers, la douzaine	0 00	*a*	0 00
Poules de Prairies	0 00	*a*	0 00
Lièvres, la paire	0 00	*a*	0 00
Bécasses, la paire	0 00	*a*	0 00
Légumes			
Pommes de terres nouvelles le sac	1 00	*a*	1 25
Choux, la douzaine	0 30	*a*	0 50
Oignons douz. de bottes	0 10	*a*	0 15

Aux nouveaux Abonnés !

CONDITION :
$1.00—pour une—$1.00
PIASTRE

VOUS RECEVREZ LE

Journal des Campagnes

PENDANT DOUZE MOIS

Ainsi que TROIS VOLUMES mentionnés plus bas qui sont d'une très grande utilité.

Ne manquez pas de vous abonner au *Journal des Campagnes* qui se publie tous les **JEUDIS,** contenant 16 pages de matière à lire. En outre, nous donnons comme prime aux nouveaux abonnés TROIS MAGNIFIQUES VOLUMES consistant en :

Le Petit Mois du Sacré-Cœur,
Le Recueil des Recettes et le Médecin à la Maison,
Le traité sur le cheval et ses maladies.

S'ADRESSER A

ELZEAR BEDARD

AGENT du *Journal des Campagnes,*

No 9, RUE BUADE, QUEBEC

Seul autorisé à donner les cadeaux.

Echos & Nouvell s

Excursion en Europe

Le Steamer *Chateau-Léoville* attendu depuis trois jours à Québec par les excursionnistes qui vont en France, n'est arrivé ici que hier après-midi.

Il est parti hier soir pour l'Europe.

Voici la liste des passagers :

Le vice-consul de France et madame Schwob.

MM. Julien, Fredy et Alex. Schwob.

M. Faucher de Saint-Maurice, député, président du syndicat de la presse de Québec, Mme Faucher de Saint-Maurice, M. Jules Tessier, député à l'Assemblée législative, et Madame J. Tessier.

M. Longpré, protonotaire à la Cour Supérieur, et madame Longpré.

M. et madame Jodoin.

Les révérendes Plynn, Rougenais Sorin, Carrier, religieuses du Sacré-cœur.

Madame Racine et ses trois filles.

M. Déchène, député à l'Assemblée législative.

M. Lussier, député à l'Asssmblé législative.

M. le général Eug. Beauharnais.

M. Léon Ledieu, rédacteur du *Monde Illustré.*

M. Roméo Poisson, réprésentant du *Journal de Québec.*

M. Bury, du *Post.*

M. LeMay, représentant de la *Patrie*, L. N. A.

M. Noël, du *Weekley Review.*

M. W. A. Grenier, représentant de la *Presse*, MM. Nazaire Turcotte et Eugène Désaulniers.

Double noyade

Deux femmes se sont noyées lundi soir à Sorel, dans les conditions suivantes : L'une Mme Hiliette, est une femme d'environ quarante ans ; l'autre était sa fille, âgée d'environ 16 ans.

Elles étaient allées traire leurs vaches, qui paissaient sur l'île Ronde, située un peu au dessous de Sorel. Au retour leur léger canot fut surpris par une bourrasque et chavira. Les deux malheureuses femmes se noyèrent avant que les personnes qui, de la côte, avaient entendu leurs cris de détresse, pussent aller à leurs secours. Aux dernières nouvelles, on n'avait pas encore retrouvé leurs corps.

Incendie du plus grand couvent de New-York

Le grand couvent du Sacré cœur, la plus grande maison d'éducation de New York, et dont la renommée s'étend d'un bout du pays à l'autre, a été détruit par les flammes. Il a été absolument impossible aux pompiers de combattre l'incendie, et l'immense édifice a été rasé. Bien que 195 personnes se trouvassent dans le couvent lorsque le feu éclata, pas une seule n'a péri.

Le couvent était un immense édifice mesurant trois cents pieds de front sur sur la Dixième Avenue et l'Avenue St Nicholas. Les perte sont de $300,000 et les assurances de $200,000.

Des plombiers avaient eu l'imprudence de laisser un fourneau à charbon de bois découvert dans la coupole, et c'est à cela que l'on attribue l'origine de l'incendie.

Au pont de Brooklyn

L'exemple de Matthew Byrnes, condamné récemment à quatre mois de prison pour avoir sauté du pont de Brooklyn dans la rivière de l'Est ne paraît pas avoir eu grand effet. Deux autres jeunes toqués, Oscar Engles et John Jacobs ont été arrêtés au moment où ils se disposaient à enjamber le parapet.

Les sauterelles

On écrit d'Arthabaskaville que les sauterelles sont en train de faire des dommages considérables. C'est au blé qu'elles s'attaquent de préférence. Elles en coupent l'épi au sommet de la tige, le jettent par terre, et là elles achèvent leur travail de destruction. La récolte du blé, qui promettait d'être très abondante cette année, est ainsi menacée d'une destruction complète par ces insectes. Mercredi dernier, une grand'messe solennelle a été chantée en cette paroisse pour demander à Dieu d'éloigner de nous ce fléau.

Accident de chemin de fer.

Un terrible accident de chemin de fer est arrivé sur le chemin de fer Erié, près de Shohola.

Deux trains, l'un de fret et l'autre de passagers, ont été précipités en bas d'une levée haute de 80 pieds et tous les chars ont été brisés et brûlés. On ne connait pas encore le nombre des morts, mais on a retrouvé jusqu'à ce moment 25 blessés qui sont actuellement sous les soins des médecins de cette ville.

Le bagage des passagers et les malles ont été brûlés. Un chauffeur qui se trouvait sur les chars en feu et qui ne pouvait sortir de sa cruelle position s'est tué avec un pistolet pour abréger ses souffrances. Dans le train de fret il y avait 12 chevaux appartenant à Mme Langtray et à M. Gebard et ils ont tous péri dans les flammes. C'étaient des chevaux de course d'une valeur extraornaire puisqu'on les évalue à $100,000.

Millionnaire

Le plus jeune millionnaire de Chicago, est M. Cyrus McCormick.

Il n'est âgé que de 29 ans et se trouve à la tête d'une grande manufacture de chaussures.

Sa fortune est estimée à quatre millions.

Au collège d'Ottawa

Tous les préparatifs sont à se faire au collège, pour l'ouverture des cours qui a été fixé au 5 septembre

Voici la liste des officiers de la Faculté pour l'année académique 1888-89 : Révérend J. Fayard, O. M. I., supérieur, Révérend J. Fillâtre, O. M. I., directeur du collège.

Révérend A. Langevin, O.M.I., directeur des théologiens.

Révérend J. B. Balland, O.M.I.D.D., préfet des études études.

Révérend P. E. Gendron, O.M.I.,trésorier.

Révérend S. Brault, O.M.I., assistant-trésorier

Chronique religieuse

Sa Grandeur Mgr Cameron, évêque d'Antigonish, N. E., vient de faire les changements ecclésiastiques suivants dans son diocèse : le Rév. M. Mackenzie a été transféré à la cure de la Rivière Bourgeois, à la place du vénérable abbé O. P. Martel ; le Rév- A. Cameron, D.D., à la cure des Grand Narrows : le R. M. Laffin à celle de Tracadie et le Rév. R. H. Macdougall, à Mâgré.

La maladie du Rév. C. P. Martel, après un apostolat honorable et méritoire de plusieurs années, exige que pour le présent du moins, il se retire du ministère actif. Il espère qu'un repos de ses fonctions onéreuses et ardues aidera à restorer la santé délabrée de ce vénérable prêtre acadien afin qu'il puisse encore travailler à la vigne du Seigneur dans le diocèse d'Antigonish où il est si honoré et respecté.

—Les murs extérieurs de l'église catholique en voie de construction à Moncton, sont rendus à une hauteur de 15 pieds et les travaux avancent rapidement. Vingt-cinq hommes travaillent à l'édifice et quinze autres sont occupés à retirer la pierre de la carrière. C'est l'intention d'avoir le toit posé avant les premières neiges. La bénédiction de la pierre aura lieu, dimanche prochain. Mgr Sweeney officiera.

—La retraite du clergé catholique, à l'Ile du Prince-Edouard, a commencé, le 6, et s'est terminé, samedi le 11. Le révérend père Stohl, rédemptoriste, en a été le prédicateur.

—*Le Moniteur Acadien.*

Mort de la Sœur Marie Caron de la Providence

C'est avec douleur que nous enregistrons, aujourd'hui, la mort de la révérende Sœur Marie Caron, arrivée, lundi, à l'asile de la Providence, Montréal. La mémoire de la défunte sera toujours chère aux pauvres auxquels elle a toujours tendu une main secourable, et auxquels elle prodiguait ses soins dévoués.

La défunte était une des fondatrices de l'institution des Sœurs de la Providence. Née, le 8 mai 1808, elle entra au noviciat, le 16 mars 1843, et fit sa profession religieuse, le 29 mars 1844.

Elle occupa pendant cinq années la charge de Dépositaire et fut pendant 11 ans supérieure locale dans les différentes succursales de Montréal, assistante générale six ans, et supérieure générale, 18 ans. Sœur Caron a porté la responsabilité des premières charges de la Providence, pendant 34 ans.

Pendant qu'elle était supérieure générale, il y a eu 262 professions. Pendant la même période, 29 succursales ont été ouvertes et les bonnes Sœurs étendirent leur œuvre jusque dans l'Orégon et le Chili.

Les prêtres et les tribunaux.

Procès important.

Mardi matin, à la cour de pratique à Montréal, M. Sentenac, curé de Roxton, a été appelé à comparaître dans la cause de McCroil contre Bousquet, marguiller de la paroisse dénommée, pour rendre témoignage. La cour lui avait enjoint d'apporter avec lui les livres de la fabrique. Mais au lieu de livres il a produit une lettre de Mgr Moreau, de St-Hyacinthe, lui ordonnant de ne pas obtempérer à l'injonction de la cour.

M. Sentenac a expliqué qu'il était responsable à son évêque, et que malgré tout le respect qu'il pouvait avoir pour le tribunal, il était obligé de lui désobéir.

En réponse aux questions de l'avocat du demandeur, M. Fortin, il a répondu qu'il avait charge des livres non comme prêtre personnellement, mais seulement comme curé de la paroisse.

Le juge Taschereau fit remarquer qu'il ne voyait pas trop quelle différence il pouvait exister entre un prêtre personnellement et un prêtre attaché à la desserte d'une paroisse, et lui a ordonné de comparaître avec les livres de la fabrique le 12 septembre prochain. La question de savoir s'ils doivent être produits ou non sera alors discutée. Mais en attendant, la volonté de la cour doit être respectée.

Un autre meurtre!!

Un hôtelier assassiné par un commis voyageur

Le paisible village de Coteau Landing, situé à quelques milles de Montréal, a été, dans la nuit de mardi, le théâtre d'une sanglante tragédie. La victime est un vieillard respectable, qui a été assassiné, dit-on, par un commis voyageur de Montréal, dans les circonstances suivantes :

L'étranger est entré vers 11 hrs, à l'hôtel, tenu par Joseph Pilon, qui était monté se coucher, et il eut une altercation très vive avec le fils de M. Pilon. En entendant le bruit, ce dernier descendit pour voir ce qui se passait. A son arrivée, l'étranger braqua aussitôt son revolver sur lui et fit feu. Le vieillard tomba raide mort. Dans la confusion qui s'ensuivit, l'assassin disparut et on ne l'a pas revu depuis. L'alarme fut immédiatement donnée à la police de Montréal, qui s'est tout de suite lancée à la poursuite du coupable. On espère lui mettre la main dessus avant la fin de la journée.

Fabrique de porcelaine

Il est question d'établir une fabrique de porcelaine en arrière de Saint Aubin, près de la Baie St Paul.

On a découvert à cet endroit de l'argile très propre, ainsi que l'a démontré l'analyse, à la fabrication de la poterie fine.

Un contrefacteur de billets de banque

Quelques marchands, de cette ville, n'ont pas été peu surpris, ces jours derniers, de recevoir une lettre de New-York, de la part d'un contrefacteur de billets de banque, qui signe *Add.*

L'habile coquin avoue confidentiellement que son commerce n'est pas très légitime, cependant, il assure que sa marchandise est sure et profitable.

Dans l'intérêt de nos lecteurs, nous croyons devoir publier la traduction de cette lettre *confidentielle :*

Cher monsieur,

Votre nom et votre adresse m'ont été donnés par mon agent confidentiel, qui pense que vous êtes un homme en état de négocier mes effets ; alors j'ai résolu de vous écrire. Si j'ai fait une erreur, ne m'en tenez pas compte, car pour ma part, je ne garde jamais rancune à un homme qui me prouve qu'il est un ami. Mon commerce n'est pas très légitime, mais les *Green Articles* que je vends sont sûrs et profitables à négocier. La valeur est de 1s, 2s, 5s et 10s (comprenez-vous?) Je ne puis être plus explicite jusqu'à ce que je connaisse votre opinion sur mon affaire, mais si vous vous décidez de répondre à cette lettre, je vous enverrai toutes les informations et conditions, et je ferai mon possible pour vous satisfaire sur tous les rapports. Si vous êtes mon ami, je vous prouverai que je serai pour vous un ami fidèle et persévérant. Remarquez que je veux simplement vous convaincre que je suis, ainsi que je vous le dis, un ami pour un ami. Si vous me répondez, envoyez moi votre nom et votre adresse parce que je crains de perdre celle que j'ai et qu'alors je ne saurai pas où vous écrire. Espérant que vous ne serez pas offensé de la présente.

Je suis à vous confidentiellement.

Adressez :—" A. D. D."

No. 135, West 37th St.,

New-York.

P. S.—Retournez-moi cette lettre et je vous retournerai la vôtre.

L'auteur de cette lettre est un filou de premier ordre qui cherche à échanger pour de la bonne monnaie les *Greenbacks* de sa fabrication.

Nous mettons nos lecteurs en garde contre ce piege.

Examens du Barreau

Voici le résultat officiel des derniers examens du Barreau pour ce qui regarde la section de Québec :

Admis à la protique :—MM. J. Camille Pouliot, Rivière-du-Loup, (en bas), Jos. Alfred Rochette, de St-Sauveur de Québec.

Admis sur les lettres : —MM. F. X. Chabot, D. McAvoy, I. O. N. Tousignant, L. G. Demers, O. N. Matte et W. H. Davidson.

Admis sur les sciences :—M. Côme Moriset.

Admis sur tout l'examen :—. Arch. Laurie.

Quant aux autres candidats du district de Québec, le rapport des examinateurs n'en fait pas mention, probablement pour la raison qu'ils ne se sont pas présentés au jour indiqué.

Nominations

Par décision de Mgr l'Archevêque de Montréal ont été nommés : M. G. Dubois, curé de St Raphaël de l'Ile Bizard, et M. Jean Baptiste Proulx, curé de Saint Lin.

Rétabli

Nous apprenons avec plaisir que le Révd. M. Hallé, curé de St-André, comté de Kamouraska, qui était malade depuis assez longtemps, est maintenant complètement rétabli.

Vol dans un hôtel

L'hon. M. Chapleau, secrétaire d'Etat, qui est arrivé mercredi soir de Montréal à bord du " Château Léoville, " de la ligne Bossière, a été victime avant hier la nuit d'un vol assez considérable au Saint Louis, où il était descendu en compagnie de l'hon. M. Ouimet, président des Communes, et de M. Dansereau.

M. Chapleau avait déposé son gilet contenant sa montre et $90 en billets de banque, sur une table à côté de la porte de sa chambre. Quand il se leva hier matin, il s'aperçut que sa veste et son contenu avaient disparu.

La police est à la recherche des voleurs.

Mors aux dents

L'attelage de MM. Gingras, Langlois & Cie se trouvait devant leur magasin, avant hier après midi, lorsqu'une voiture passa. L'attelage le suivit, et le cheval n'étant conduit par personne, prit le mors aux dents et alla s'abattre en face des magasins de MM. Hamel & Frères.

Il n'y a cependant eu aucun dommage.

—Avant hier matin un autre cheval attelé à un lourd wagon prit peur sur la rue Dalhousie et dirigea sa course vers le marché Champlain, menaçant à tout instant de se heurter aux nombreuses voitures qu'il y a toujours en cet endroit.

Heureusement le cheval effrayé fut arrêté sur le marché ; aucun accident n'a été causé.

Beau trait de sympathie

Mardi l'un des ouvriers employés par M. Jos. Bigaouette aux réparations de la citadelle a éprouvé une défaillance subite, et ses compagnons de travail se sont empressés autour de lui. Lady Stanley de Preston, femme du gouverneur général qui a eu connaissance de l'accident, a de suite donné ordre d'apporter de l'eau-de-vie pour réconforter le pauvre homme, et elle a demandé qu'on lui donnât de ses nouvelles le lendemain

Feuilleton du Journal des Campagnes

23 Août 1888—N° 7

LES MYSTÈRES

DU

CHATEAU MAUDIT

(*Suite*)

—Pendant une semaine nul ne vous ayant vu à la bibliothèque, j'ai été assez niais pour m'inquiéter de vos santé. Je m'aperçois que vous n'aimez point à recevoir des services que vous ne demandez pas, même quand un service vous rend la vie, et je m'empresse de me retirer, puisque vous voilà mieux.

Moser tendit la main à Julio et la serra.

—Restez, dit-il, restez ! Je viens de subir une crise si terrible que je n'en suis point remis encore. Vous êtes le seul homme que je puisse voir sans regret dans mon laboratoire. Votre science vous interdira de me railler... Donnez-moi ce flacon rempli d'une liqueur rouge, elle suffira pour me rendre des forces. Je ne mange presque plus... Je bois mon élixir, un élixir merveilleux déjà, mais qui n'est rien, en comparaison de celui que je cherche.... Tenez, vous êtes bon ! Il faut me pardonner ma défiance de tout à l'heure. Un Juif craint toujours... Nous sommes sans fin suspectés, chassés, maudits... La crainte ne nous quitte jamais... Me voilà fort ! C'est égal, j'ai failli mourir...

Figurez - vous que je souffrais depuis six jours, je souffrais de cruelles douleurs de tête, mais j'y suis accoutumé, et je ne m'inquiétais pas trop... Le cerveau s'use, jeune homme ! Vous ne le savez point encore, mais vous l'apprendrez un jour. .. J'ai bien près de cent ans ! Et j'ai cherché, travaillé sans trève... Cependant je ne me tourmentais point... Mais brusquement il m'a semblé que tout vacillait autour de moi, et sans qu'il me devînt possible de m'accrocher à un meuble, d'appeler à l'aide n'importe qui, même le maudit savetier qui est en bas, je suis tombé foudroyé... Si j'avais prévu la crise, j'aurais bu de cet élixir, mais elle m'a brusquement surpris...

Maintenant les yeux de Moser brillainet comme des escarboucles. Il avait raison de dire, quelques gouttes de ce breuvage venaient de le ranimer.

Julio se leva et voulut prendre congé ; ce fut Moser qui le retint.

— Ne vous en allez pas, lui dit-il à moins que vous ayez sommeil. Je vins de recevoir un avertissement dont il faut que je profite. Je dois me survivre, et laisser après moi le trésor de ma science à celui qui sera digne de le faire fructifier.

— Ne songez point à mourir, Moser.

— Ah ! fit le vieillard je n'ai pas l'*Euréka* triomphant. Je cherche, un autre trouvera. N'en est-il point presque toujours ainsi ? Vingt fois, cent fois je me suis endormi de fatigue à côté de mes creusets, en rêvant que le lendemain me donnerait la solution de l'énigme, et ce mot je le cherche encore. Au moins vous saurez ce que je voulais, et quel était mon but... Etes-vous ambitieux ?

— Si je le suis ! s'écria Julio ; jamais vos désirs ne surpassèrent les miens en puissance ? Il me faut à la fois l'or et la renommée. L'or qui donne des réjouissances, sans fin renouvelées, la gloire qui force les fronts à s'incliner devant vous. Pourquoi aurai-je pâli sur les livres des vieux âges, sinon pour révéler aux lettrés des littératures inconnues, et aux historiens des annales qu'ils ignorent. Ambitieux ! comme un enfant grandi à un foyer où manquait presque le pain, et qui jura de prendre une éclatante revanche. Moser ! Moser ! si haut qu'aient plané vos rêves, jamais il n'atteindront les miens...

La flamme de l'intelligence et d'une avide convoitise pétilla dans les yeux du Juif.

—Eh bien ! fit il, concluons un pacte. Peut être, de même que l'infusion d'un sang jeune dans des veines épuisées ranime et ressuscite pour ainsi dire un homme à demi mort de faiblesse ; de même le contact d'une intelligence ardente pourra modifier, ranimer la mienne... Sans renoncer à vos travaux polyglottes, voulez vous devenir mon élève ? Je vous apprendrai ce que je sais, vous traduirez pour moi des manuscrits dont la lettre reste close; je me suis cru seul assez fort pour atteindre mon but, j'ai peur de m'être trompé...Acceptez ?

—J'accepte, répondit Julio.

—Ne répondez pas si vite, jeune homme, et d'une façon affirmative. Quand vous aurez juré de devenir mon disciple, je ne vous reconnaîtrai plus le droit de m'abandonner. Ma science est une fortune sans prix que je consens à partager avec vous, sans vous laisser le droit de fuir en l'emportant. Si je vous admets dans le sanctuaire, si je vous initie à la science hermétique, vous ferez pour ainsi dire partie de moi même. Vous serez à moi comme l'enfant au père, l'esclave au maître, le damné à Satan...

—Loin de m'effrayer, cette perspective m'attire. Oui, je serai à vous, toujours et partout, et que je sois maudit si jamais je manque à cette parole.

—Oui, maudit, répéta le vieillard, maudit dans votre existence, dans votre famille, maudit dans votre vie, maudit dans votre mort.

—Qu'il en soit ainsi ! fit Julio en effleurant de ses doigts la main maigre du Juif.

Durant toute la nuite il écouta les confidences de Moser, il apprit le but des ses ambitions.

Ainsi que Carlo le lui avait dit, Moser cherchait la pierre philosophale, il se considérait comme certain de trouver l'art de changer en or pur des métaux infimes.

Mais quand il eut révélé à Julio cette première partie de son secret, il ajouta :

—Ceci est seulement la moitié de ce que je veux. Rien n'est plus parfait que l'organisme humain ; de la main de Jéhovah il sortit jeune, fort et robuste. Si nous consultons les Livres saints, ils nous apprennent que dans la première période du monde, les patriarches vivaient près de dix siècles. Dix siècles ! comprenez vous cela ? Ainsi, il suffirait de quelques générations pour que l'homme se souvînt de son berceau ! Quelle est la cause de la décroissance de la vie humaine ? Faut il l'attribuer aux variations climatériques, aux virus morbides coulant maintenant dans les veines appauvries des hommes ? Nul ne le sait, mais chacun constate le décroissement progressif de la vie. Nos ancêtres vivaient plus de neuf cents ans ! aujourd'hui quel homme achève le siècle qui le vit naître. On compte ceux là dans les livres où la science enregistre certains faits curieux. Et encore en admettant que ces hommes puissent numériquement atteindre un grand âge, si le corps existe, la raison est souvent envolée. La sénilité devient presque la conséquence d'une extrême vieillesse. L'homme végéte, il ne pense plus. Ce que je veux, moi, c'est rendre à l'homme non seulement l'énergie de ses membres, et renouveler son rajeunissement d'une façon que je crois pouvoir être indéfinie, mais en même temps lui garder les facultés de son intelligence, la force créatrice de son esprit. Grâce à moi il lui sera possible de profiter d'une longue expérience, et d'éviter les obstacles contre lesquels nous nous heurtons souvent jusqu'à nous briser.

—L'Elixir de longue vie ! murmura Julio, vous chercher l'Elixir de longue vie !

—Je suis presque certain de réussir. Vous m'aiderez et nous triompherons ensemble...

Le matin les surprit pendant cet entretien. Le Juif n'avait point allumé de lampe ; la lune jetait seulement dans le laboratoire des reflets mystérieux ; elle pâlit, puis elle disparut, tandis que le soleil se levait triomphant.

—Mon Dieu ! pensa Julio, dans quelle angoisse doit être ma mère !

Il rentra après avoir promis aux Juif de revenir dans la journée !

Lorsque Mariana le revit, elle tomba dans ses bras en fondant en larmes.

—Cruel enfant ! dit elle.

—Ne me gronde qu'un peu, répondit il, j'ai passé toute la nuit à rappeler à la vie le vieux Moser, mon voisin de bibliothèque.

—Moser l'alchimiste, dont ton ami Carlo nous a parlé !

—Oui, répondit Julio mécontent que sa mère se souvînt de la persévérance avec laquelle l'Israélite poursuivait l'étude des sciences occultes. Un vieillard dont la science effraie !

— Elle effraie, tu as raison... Je ne puis te blâmer de lui avoir prêté ton aide, l'humanité et et la charité le recommandaient également. Seulement, Julio, prends garde ! Dieu défend de soulever certains voiles que sa main divine laissa retomber devant l'intelligence de l'homme... Rappelle-toi, rappelle-toi ! que les Egyptiens assez hardis pour fixer leurs regard sur l'Iris antique tombaient immanquablement foudoyés... Moser est guéri, promets-moi de ne plus aller chez Moser.

Julio hésitait. Sans porter à sa mère une tendresse ardente et dévouée comme celle de certains fils, il l'aimait assez cependant pour se résigner avec peine, à lui causer un véritable chagrin. Comme il ne pouvait désormais renoncer à suivre les expériences de Moser, il résolut de mentir afin de tranquilliser celle dont la conscience et la tendresse s'étaient alarmées à la fois.

— Moser n'est pas mon ami, répondit-il, tu peux être tranquille.

Ses élèves arrivèrent à l'heure accoutumée, il leur donna sa leçon d'une façon distraite, les gronda pour essayer de leur persuader qu'il portait attention à une traduction grecque, doubla la besogne quotidienne, prit silencieusement le repas du midi, et quittant la maison, il s'empressa de courir chez le juif.

Celui ci l'attendait.

A partir de ce jour Julio et Moser menèrent une vie de labeur dont rien ne saurait donner l'idée. Dès que l'espoir de fabriquer de l'or fut entrée dans le cerveau du jeune homme, toute autre science lui parut une fumée vaine. Protégé par l'étude, contre des passions auxquelles s'abandonnent trop de jeunes gens, il se jeta avec une étrange ardeur dans l'alchimie. Grâce à une mémoire prodigieuse, à une faculté d'assimilation rare, il apprit en deux années ce que Moser avait mis soixante ans à étudier. Il est vrai qu'il n'était plus obligé de perdre un temps précieux en tâtonnements inutiles ; que les expériences, les fautes même de Moser lui servaient. Ils entrèrent donc tous deux dans une phase de labeur puissant et rémunérateur. Grâce à la connaissance presque universelle des langues anciennes que possédait Julio, les deux alchimistes lurent des mémoires et des manuscrits antiques dont les secrets échappaient jusqu'alors à l'israélite Bientôt le jour ne suffit plus à leur cherches, ils y employèrent les nuits. Julio rentrait le matin, ivre pour ainsi dire de fatigue, donnait mal les leçons qu'il gardait encore, et qui lentement diminuaient,puis il retournait chez Moser.

La pauvre mère ignora longtemps le secret des absences de son fils. Elle le croyait entraîné par le jeu, et gardé par des amis dangereux ; mais une nuit que le jeune homme passait par hasard à la maison paternelle, inquiète de l'agitation de son sommeil et des cris inarticulés qui lui échappaient, elle entra dans la chambre de Julio, et sans vouloir les surprendre, dans les révélation d'un cauchemar, elle apprit quelles étaient les occupations de Julio chez Moser.

Mariana, profondément chrétienne se sentit frappée au cœur. Elle n'était point assez savante pour distinguer dans les travaux des alchimistes la part de la science pure et de ces sciences plus coupables dans lesquelles, suivant l'esprit du moyen âge, Satan et ses acolytes jouaient un rôle. Elle jugea l'âme de son fils perdue, et comprit que c'en était fait d'elle à jamais.

Quand il comprit de quel mal mourait sa mère, Julie ressentit une peine si violente qu'il résolut d'obéir à sa volonté.

Un billet de Moser le rappela au bout de quinze jours ; le Juif venait de réaliser une découverte importante.

Cependant la misère arrivait à grands pas. Moser jetait le reste de son or dans ses creusets. Il sacrifiait les diamants dont autrefois il faisait négoce, avec la certitude de retrouver plus tard le centuple de ce qu'il avait perdu.

Julio vit partir ses élèves, mais le Juif et lui croyaient tous deux n'avoir plus à tenter qu'une dernière expérience.

Depuis une année Mariana était morte, lorsque un jour, en passant devant une église il aperçut une jeune fille d'une beauté idéale, d'une modestie pleine de grâce. Elle traversa la nef lentement, et se trouva sur les degrés de marbre en même temps que Julio. Celui ci la regarda longtemps, puis il s'éloigna pensif.

Jamais vision plus pure ne frappa ses yeux. Lui qui, jusque là n'avait point fixé les yeux sur un visage de femme, se rappela l'expression limpide de ce regard d'azur. Le lendemain il prit pour se rendre chez Moser le chemin suivi la veille, et comme la veille il rencontra Bianca appuyée cette fois sur le bras de son père.

Moser, ce jour là, le gronda de son attitude ; en effet, Julio, au lieu d'accourir chez le Juif à l'heure habituelle, se trouva en retard de trois heures. Ces heures il les avait passées à suivre de loin Bianca jusqu'à la maison qu'elle habitait.

C'était une demeure modeste empruntant tout son charme à la profusion de fleurs dont elle se trouvait entourée. Dans le voisinage on l'appelait la *Villa des Roses*.

A partir de ce jour cette maison devint le but des promenades de Julio ; il négligea les fourneaux, il eut horreur de l'alchimie, reprit des élèves, et quitta Moser sans lui donner d'explication. Pour éviter d'être rencontré par le Juif il abandonna sa demeure et vint se fixer non loin du vieux Marini. Il lui devint possible de voir Bianca chaque jour, et deux mois après il la demandait en maria-

ge. Marini ne manqua pas d'apprendre que son futur gendre s'était longtemps occupé d'alchimie ; il en avertit sa fille, car il croyait que quiconque a trempé sa lèvre dans la coupe amère et décevante des sciences occultes ne les quitte jamais complètement.

Entraînée, sincèrement éprise, Bianca crut aux promesses de Julio. Il s'était engagé sur la tombe de sa mère et sur son éternité, à ne jamais plus revoir le vieux Juif.

Le bonheur des nouveaux époux fut sans nuage. Un petit ange gazouilla bientôt sur les genoux de Bianca ; il s'appelait Mario, et on devinait déjà sur son visage un reflet de la mâle beauté de son père.

Quelle douce vie on menait dans la Villa des Roses ! Julio travaillait avec courage ! Marini possédait une aisance, et Bianca gardait le bonheur et le pouvoir de répandre libéralement ses aumônes.

Pas un nuage dans cette maison bénie ! Bianca remerciait Dieu chaque jour de la félicité dont elle jouissait. Durant des heures d'absence de Julio elle chantait, travaillait à de ravissants ouvrages, et babillait avec l'enfant joueur.

Un matin celui-ci aperçut rôdant autour de la Villa des Roses un vieillard vêtu d'une façon misérable. Il semblait si las, si cassé, si pauvre, que l'enfant alla au-devant de lui, le fit entrer et l'amena devant sa mère ; puis il voulut lui-même lui servir un vin réconfortant, des gâteaux, et quand le vieux mendiant s'éloigna en le comblant de bénédiction, Mario lui cria.

Revenez demain !

Désormais il l'attendit. Il parlait à Julio de son pauvre, il en fit bientôt un ami, l'accueillant, l'aimant avec la naïveté des êtres bons et innocents. Bianca encourageait dans l'âme de l'enfant le dévouement et la charité, si bien que le vieillard prit l'habitude de faire à la Villa des Roses une visite quotidienne.

Un matin, tandis que celui-ci jouait avec l'enfant, Julio ramené plus vite à sa demeure par suite de l'absence de deux de ses élèves, surprit le mendiant et son fils sur la terrasse. A la vue du vieillard il étouffa un cri de colère, et brusquement il arracha l'enfant de ses bras.

— Oh ! père ! tu te montres méchant pour mon pauvre ! s'écria Mario.

— Cet homme est ton plus dangereux ennemi ! fit Julio.

Bianca, entendant ces paroles, en demanda l'explication. Il lui répugnait de croire au mal, et autant que son fils elle s'était attachée au vieillard.

—Regarde le bien, fit Julio en désignant le vieillard, celui que notre fils appelle son pauvre est l'homme qui m'entraîna dans le gouffre dont tu m'as tiré...Il rêve de faire de l'or, dût-il pour réussir vendre son âme à Satan...Comment se faisait-il appeler ici, je l'ignore, mais pour moi, c'est Moser le Juif, Moser l'alchimiste !

—Prends garde Julio, répliqua Moser en redressant sa taille courbée, prends garde ! Tu as manqué à une promesse solennelle...En échange de la science que je t'ai communiquée, tu as juré de ne me quitter jamais, sous peine d'être maudit...

—Maudit ! répéta Bianca terrifiée.

—Non pas seulement dans sa vie, mais encore dans sa postérité... Vous avez un fils, Julio !

Bianca rapprocha d'elle son enfant avec un mouvement d'effroi.

—Va reprit Moser, je ne te demande plus de devenir mon aide, mon préparateur, comme tu avais juré de le rester... Le foyer est fondé, restes-y...Une femme, un enfant. Ce sont aussi des trésors...Je voulais te retrouver, j'y suis parvenu ; si la jeunesse oublie, la vieillesse se souvient, et je t'aime encore, comme un élève intelligent, comme un fils... Qu'est ce que je te demande, moi ? De me traduire ce passage d'un manuscrit arménien que je ne saurais comprendre...Me repousseras-tu ?

—Non ! répondit Bianca, Julio ne vous refusera pas cette traduction, il la fera ce soir...

...Tu me l'apporteras demain, ajouta le vieillard.

Le jeune homme hésita, parut consulter sa femme du regard, la vit baisser les paupières d'un air affligé et répondit :

—Vous la recevrez, il suffit.

—Au revoir fit le vieillard d'une creuse. Il sortit en chancelant, et Julio ne put s'empêcher de s'accouder sur la balustrade de la Villa, pour le voir s'éloigner.

Ce fut avec une rapidité extraordinaire qu'il se mit à l'œuvre. Jamais, du reste, Moser ne l'avait chargé de traduire un passage d'un intérêt plus palpitant. Il s'agissait de l'*Elixir de longue vie* dont le secret échappait encore à ses recherches: Le vieil Arménien auteur du manuscrit, affirmait avoir opéré sur un homme de son pays ce rajeunissement miraculeux ; seulement le moine à qui il parla de ce fait, considéra comme coupable de changer l'ordre de la nature, et il exigea de son pénitent la promesse formelle de ne rien tenter de ce genre ; l'Arménien le jura ; mais essayant de concilier sa parole engagée solennellement, et les intérêts de la science, il consigna les faits dans ses mémoires en y ajoutant l'histoire et le résultat de de ses travaux.

Ce fut très avant dans la nuit que Julio termina sa traduction ; las d'une veille pendant laquelle son esprit était resté tendu, il sortit avant avant le réveil de sa femme. Jamais encore cela ne lui était arrivé depuis son mariage. Il trouva à cette absence un excellent prétexte, celui de l'excès de la lassitude. Mais machinalement ses pas le conduisirent à la porte de Moser, et après une courte délibération avec lui même, il gravit l'escalier.

—Eh bien ! mon fils ? lui demanda Moser dont le visage ridé s'éclaira d'une joie soudaine.

—Je tiens ma promesse, répondit Julio en essayant de demeurer impassible. Il lut le document d'une voix lente, s'efforçant de faire pénétrer dans la mémoire du vieillard les leçons du docte Arménien. Moser écoutait, et ses gestes lents mais précis pouvaient qu'il classait dans sa mémoire les différentes opérations indispensables pour composer l'Elixir de longue vie.

Lorsque Julio se tut, Moser lui saisit les deux mains :

—Tu me sauves la vie ! lui dit il, tu me sauves la vie...Je ne serai point ingrat ; d'ailleurs je t'ai beaucoup aimé et la tendresse ne peut aisément s'éteindre...Tiens ! regarde cette barre d'or vierge...hier ce trésor est sorti de mon creuset...J'ai trouvé l'art de rende la vie joyeuse, il s'agit maintenant d'apprendre à la prolonger.

Une pâleur de cire s'étendit sur le visage de Julio. Moser fabriquait de l'or, Moser avait trouvé le grand secret ! Ses mains tremblaient, ses yeux jetaient des flammes. Le Juif s'approcha de lui, et relevait sa tête exsangue, au profil d'oiseau de proie, il ajouta :

—J'avais voulu faire de toi mon élève, mon fils d'adoption...Tu t'es enfui, après avoir juré de rester toujour... J'aurais dû te haïr, et je ne l'ai pas pu... L'amour est venu se jeter en travers de la science, et la science a eu tort... Tu n'as point gardé le courage qu'il faut à ceux que brûle un feu sacré... Peut être comme châtiment de cette faiblesse te sera t il interdit de franchir les derniers sommets de l'initiation... Peut être un regret sincère suffirait il pour te purifier d'une faiblesse... Je ne te demande ni de quitter ta femme, ni d'abandonner ton fils... A quoi bon troubler leur bonheur... Chaque jour tu sors pour donner des leçons sans que Bianca en conçoive d'alarme, continue à demeurer absent de la Villa des Roses le même nombre d'heures...Viens les passer près de moi...Nous ferons plus d'or en quelques minutes que tu n'en reçois dans une année...N'est-il point possible de concilier les intérêts de ton avenir et de ta fortune avec ceux de ta famille ?...Ne suffit-il point de se croire heureux pour l'être véritablement ?

L'hésitation de Julio ne fut pas longue, il répondit d'une voix brève :

—J'y consens, mais à la condition que Bianca ne saura jamais...

—Et ce n'est pas tout, ajouta le vieillard, je suis à la recherche d'un autre secret !

—Lequel ?

—Je veux faire du diamant, des saphirs, des émeraudes ;

—Vous ! s'écria Julio, ah ! vous êtes trop orgueilleux, maître, Dieu vous châtiera

Cependant à partir de ce jour le mari de Bianca se rendit chaque jour dans la maison du Juif. Tous deux travaillèrent au labeur commun ; tous deux pâlirent sur des manuscrits.

Julio se rejeta dans l'étude de l'alchimie avec une fougue plus ardente que la première fois. Il se passionna tellement pour les recherches poursuivies par Moser qu'il prit sur son sommeil afin de travailler davantage. Il sentait que le Juif s'affaiblissait chaque jour davantage, et il redoutait de voir le vieillard succomber avant d'avoir achevé son œuvre.

Pendant quelques semaines Bianca, confiante dans la parole donnée, accepta les explications de son mari sur la durée d'absences devenues de plus en plus longues. Désormais il ne songeait plus qu'à l'alchimie ; les soirées que jadis il passait près d'elle étaient employées à des études absorbantes. Une nuit, inquiète de l'avoir vu fiévreux et souffrant, elle pénétra dans son appartement, et le trouva renversé dans un fauteuil, une main encore posée sur un vieux livre. Elle en lut quelques passages et comprit... Il la trompait. Il mentait depuis longtemps. Elle avait été assez faible pour le croire. Il n'y aurait plus jamais de bonheur pour elle. Pour Bianca, il ne s'agissait pas seulement de voir fondre sa fortune dans des creusets, mais bien de risquer son âme. Fervente chrétienne, elle trembla pour le salut d'un époux trop cher.

Lentement elle regagna sa chambre, et passa dans les larmes le reste de la nuit. Hélas ! le lendemain quand il la revit, Julio ne s'aperçut ni de sa pâleur, ni des traces laissées par ses larmes...Après l'avoir distraitement embrassée, il s'éloigna. Ce fut pour elle un coup terrible. A partir de ce moment sa santé déclina d'une façon sensible. Sa tendresse passionnée pour Mario la rattacha momentanément à la vie, mais un soir que Julio rentrait vers minuit, la servante lui dit au milieu de ses larmes :

—Ma maîtresse se meurt....On l'a confessée....c'est une sainte qui s'en va vers Dieu !

Mourir ! sa femme allait mourir ! De quoi ? Comment ? Il ne lui vint pas une seule fois à l'esprit de comprendre qu'il était l'unique coupable. Quand il fut près de la couche qu'elle ne devait plus quitter, il s'agenouilla et balbutia:

—De souffres-tu ?

—oh ! fit-elle, j'aurai bientôt fini de souffrir.

—Quel est ton mal ? Quelle douleur te tue ?

Elle lui serra la main :

—L'alchimie ! fit-elle, l'alchimie!

Une heure après elle expira.

Sa femme, sa mère avaient succombé, martyres de son obstination dans des recherches criminelles, victimes d'un monstrueux orgueil.

Il eut des remords cependant. En voyant étendue sur son lit cette douce et belle créature dont il fut l'unique tendresse ; en entendant sangloter Mario, il se sentit repris par une résolution tardive d'expiation...

Il ne reverrait plus Moser, Moser le tentateur, Moser son âme damnée.

Et il se tint parole quinze jours.

Au bout de ce temps il retourna au logis du juif, entra dans le laboratoire, chercha du regard Moser et ne l'aperçut pas...Mais en tournant le grand fauteuil dans lequel le vieillard avait l'habitude de s'asseoir, il le vit, non plus lui, même son spectre ...Moser était mort...Dans une de ses mains il serrait les débris d'une fiole de cristal...La fiole renfermant l'Elixir de longue vie...Sans doute l'ayant pris d'une main tremblante, il la laissa échapper, ne releva que des débris, et tomba foudroyé en voyant s'évanouir sa dernière espérance.

Sur la table, au milieu d'une feuille de parchemin, Julio lut ces mots écrits d'une main tremblante : " Je t'attends, tu viendras trop tard... Je te lègue mes manuscrits et tout ce que je possède...Sois assez fort pour suivre la voie que je t'ai tracée. "

Des funérailles convenables furent faites au vieux Juif, et à partir de ce jour, Julio confiant son fils aux soins d'une étrangère et d'un précepteur, ne s'occupa plus qu'à poursuivre les recherches de Moser.

Voilà quels souvenirs ressuscitaient et hantaient la pensée du comte Palma, évoqués d'une façon soudaine par l'apparition de Mario, ce fils qui lui rappelait Bianca, la pauvre Bianca, et la Villa des Roses.

IX

LES CURIOSITÉS DE GILDA

L'animation était grande sur la route de Buda. Les carrosses de toutes tailles, les chevaux de luxe l'encombraient. Les cochers parvenaient à peine à maintenir leurs attelages. On entendait de tous côtés des cris, des injures. Aussi altiers que leurs maîtres, certains valets prétendaient aux honneurs du pas. De temps à autre des figures de femmes, belles de jeunesse et de parure, se montraient aux portières, frileusement encapuchonnées dans des mantes de satin ou des voiles de dentelles. Le froid devenait de plus en plus intense. On répétait que le fleuve se prenait, et déjà de lourds glaçons roulaient au milieu de ses eaux bleues. Jamais dans l'auberge des Trois Pommes de pin, l'encombrement ne fut plus grand. Certain d'une magnifique recette, Guisko s'y était installé avec sa cithare, et réjouissait les curieux et les buveurs grâce à ses airs de danse entraînants. On buvait ferme dans l'auberge, par cela même qu'on y parlait beaucoup. Les commentaires allaient leur train. L'annonce de ce qui devait se passer au château passionnait les pauvres autant que les riches.

—Est-ce que vous croyez cela, Niklas ? demanda un vieux laboureur dont l'âge courbait le dos et cassait les reins. Est il possible à un homme de bouleverser ce que nous avons toujours vu, à savoir que nous marchons vers le cimetière, d'une façon lente et certaine, et que nul ne peut

nous empêcher de mourir quand notre heure est venue ?

—Je suis une ignorante, répliqua la cabaretière, et je m'en rapporte à ce que me disent les prêtres plus qu'à mon opinion personnelle. Cependant le comte de Palma est si savant !

—Savant ! savant ! Je ne dis pas ! Mais retrouver ses vingt ans quand il en compte plus de soixante, forcer les chevaux blancs à redevenir noirs, effacer les rides qui sillonnement le visage, tout cela me paraît œuvre diabolique à laquelle je me garderais bien de concourir, nans la crainte de perdre mon âme.

—Bah ! fit un charron, sorcier ou non, le comte est la Providence du pays. Depuis qu'il habite le château du Danube quel est le malade qu'il n'a point soigné, le misérable dont il n'a pas rempli les deux mains. Peu m'importe s'il fabrique l'or qu'il nous donne, ne me suffit-il point de le recevoir ?

—D'ailleurs, je ne sais point pourquoi nous nous montrerions plus exigeants que notre archevêque, lequel daigne souvent se rendre chez le seigneur Palma. N'a t il point posé la première pierre de l'hospice Saint Julien ? Le comte n'a t il pas promis de fonder une maison d'orphelins ?

—Vous oubliez, reprit une jeune fille, que le dimanche il paie Guisko pour nous faire danser.

—C'est un brave seigneur !

—Un excellent homme !

—J'en suis pour ce que j'ai dit, reprit un paysan, il sent le fagot.

—Regardez dons les carosses, Niklas, il en passera toute la journée, reprit la jeune fille qui paraissait si fort apprécier la danse et les valses de Guisko, Jamais cette procession ne finira... Les belles dames ! Et combien je donnerais cher pour les voir dans la salle de bal.

Gilda s'avança sur la pointe des pieds :

—Tu ne peux aller au château, toi, tu ne connais pas M. le comte.

—Voyez vous cette petite ! Tu le connais donc, toi ?

—Certes, et j'ai le droit d'entrer au manoir comme il me plait. Ce n'est ni le savant seigneur, ni M. Paulus qui me chasserait. Tous deux me font fête quand j'arrive..... C'est ma petite Gilda par ci, ma petite Gilda par là. ,, Mon portrait est dans une des salles ; M. Paulus m'a mis des ailes comme à un ange... Ce n'est jamais vous qu'on aurait peinte de la sorte !

La petite fille s'approcha câlinement de sa mère, s'assit sur ses genoux,et noua ses deux bras autour de son cou.

—Laisse-moi aller au château,mère, je ne serai pas longtemps, pas longtems du tout...

Pas aujourd'hui, répondit Niklas.

—Mais c'est justement aujourd'hui qu'il y a fête.

—Crois-tu qu'elle ne se donnera pas sans toi ?

—Je veux voir ! Je veux voir ! répèta Gilda.

—Ma mignonne, d'habitude tu te montres très sage, et point obstinée, pourquoi me causer de la peine ?

—C'est toi qui est méchante de me défendre de sortir.

—Tu ne comprends pas pourquoi, ma mignonne ... Lorsque les jours ordinaires tu te rends chez M. le comte, la route est belle et toute unie ; aujourd'hui, c'est différent, les chevaux piaffent, les voitures roulent,les coups de fouets sifflent dans l'air, tu serais certainement blessée... Non! non! Je n'exposerai pas mon trésor... Demain la fête ne sera pas finie, je t'y conduirai moi-même.

Gilda insista, pleura, tout fut inutile. Alors changeant de tactique elle feignit de céder, s'assit tranquilement près de la porte .et prit un petit ouvrage dans lequel se mêlaient les fils rouges, jaunes et bleus.

Mais au lieu de tirer l'aiguille,Gilda jetait tour à tour des regards furtifs tantôt sur la route encombrée, tantôt sur les buveurs bruyants. Au moment où un groupe de paysans quittait la salle, l'enfant voyant sa mère occupée à servir les nouveaux venus se glissa hors de la maison. Mais à peine venait-elle de s'enfuir que l'aubergiste ne l'apercevant plus sur sa petite escabelle, poussa un cri, laissa échapper le broc qu'elle tenait, puis épouvantée elle s'élança sur la route.

Au milieu du mouvement qui s'y produisait, elle n'aperçut point l'enfant, et se mit à courir affolée, appelant et criant le nom de Gilda. Enfin elle reconnut sa jupe rouge, et redoublant de vitesse elle saisit la petite curieuse, et l'entraîna par la main avec une sorte de brutalité.

Pour la première fois Niklas se sentait profondément irritée contre l'enfant ; la terreur qu'elle venait d'éprouver, terreur exagérée par la puissance de l'amour maternel, la rendit sévère. A peine Gilda fut elle rentrée dans la salle d'auberge où elle voulut se tapir dans son retrait habituel, que Niklas résolue à la châtier, lui dit d'une voix dure que Gilda ne connaissait point encore :

—Non, non, tu seras punie pour m'avoir désobéi. Je t'enfermerai le reste du jour, puisque tu refuses de faire ma volonté.

Non ! tu ne m'enfermeras pas ; je pleurerais, et tu ne veux pas que je pleure !

—Ne sais tu donc point que je serais morte, moi ! si tu avais été foulée aux pieds des chevaux.

—Je ne le ferai plus jamais ! répéta Gilda en joignant les mains.

Mais Niklas tint bon cette fois. Gilda fut enfermée dans une petite pièce sommairement meublée, où il lui devint loisible de réfléchir à l'obéissance due à sa mère.

L'enfant s'exaspéra, tandis que Niklas s'essuyait les yeux, en songeant au désespoir de la chérie qui pleurait.

Si elle ne céda pas, ce fut bien moins afin de punir Gilda de sa désobéissance, que pour l'empêcher de prendre une seconde fois la fuite. Elle se disait avec raison qu'il lui était impossible de la surveiller d'une façon suffisante au milieu du mouvement régnant dans la salle d'auberge. En dépit de sa promesse. Gilda céderait de nouveau à la tentation, et qui sait si la mère serait assez heureuse pour la retrouver.

Vraiment Gilda se sentit en ce moment pour le moins aussi irritée que sa mère. D'abord elle tourna autour de la chambre comme une petite panthère en cage, elle frappa du pied, regarda avec rage une fenêtre trop haute pour qu'elle pût y atteindre, puis quand elle eut crié jusqu'à s'enrouer, et pleuré de façon à avoir les yeux rouges, elle s'assit à terre, enveloppa sa tête blonde de son tablier et demeura immobile.

Toutes les histoires de prisonniers que lui racontait sa mère revinrent à sa mémoire. Elle s'imagina que jamais elle ne sortirait de ce qu'elle appelait son cachot. Peut être même alla-t-elle jusqu'à croire qu'on l'y laisserait mourir de faim. Ah ! si Gyorgio savait cela !

Mais Gyorgio l'ignorait. En ce moment il se trouvait non moins à plaindre que Gilda.

Une chèvre avait disparu du troupeau, et le vieux Rosko, sans écouter l'enfant qui, au milieu de ses larmes lui signalait dans le pays la présence d'une bande de bohémiens, vingt fois capables de prendre non pas une, mais cent chèvres, et de les rôtir sans vergogne, faisait payer à coups de trique sur le dos de Gyorgio la bête manquant au troupeau.

Quand le bras de Rosko resta engourdi à force de frapper, et que le dernier tronçon de bâton lui demeura dans les doigts, il dit à l'enfant :

Et maintenant,tu ne mangeras plus qu'une fois par jour. jusqu'à ce que je sois remboursé. Je ne t'empêche pas de me rendre mon compte en prenant une chèvre à un voisin.

—Mais ce serait voler. cela !

—Voler ? répéta Rosko indigné : ceux qui ont dérobé ma bête sont des filous, oui, sans doute ; même moi je reprendrais mon bien, voilà tout. Chèvre pour chèvres. je ne connais que cela.

—Et comme cela vous ne me donnerez pas à souper ?

—Non !

—Alors, répliqua Gyorgio, vous n'avez pas besoin de fermer la porte Je connais une maison où je mangerai ce soir, et mieux que vous, méchant homme !

L'enfant bondit hors de la cabane de Rosko et se trouva sur la route.

Il entendit vaguement les imprécations du chevrier, et aperçut de loin la silhoutte de ses grands bras encore menaçants, mais il n'y prit garde et continua sa course.

Naturellement il se rendait à l'auberge des Pommes de Pin.

La générosité de Niklas lui était connue ; la tendresse fraternelle qui l'unissait à Gilda donnait pour lui à la veuve un cœur de mère. Gyorgio pouvait partager le souper de Gilda s'il le désirait, cependant ce jour là une autre pensée lui occupait l'esprit. Jamais le jambon de Niklas ne lui faisait défaut, mais qui sait quand il retrouverait l'occasion de savourer la succulente cuisine qui s'élaborait en ce moment au château du Danube.

Pouvait il oublier que Gurgi le marmiton était son ami ? L'occasion n'était elle point unique pour gouter à des sauces exquises, manger des parts de tarte grandes comme des plats, se régaler des sucreries inconnues, tellement parfaites qu'elles imitaient tour à tour des navires et des châteaux forts ?

Il allait comme le vent le petit Gyorgio, poussé à la fois par son amitié pour Gilda, et l'instinct d'une gourmandise assez développée.

—Bonjour Nicklas ! dit-il en s'approchant de la cabaretière.

Celle-ci ne l'attendit point ou ne parut pas l'entendre.

— Eh bien ! fit le chevrier, vous ne me répondez rien...C'est vrai vous avez du monde aujourd'hui... Les consommateurs boivent ferme... Ils tiennent à voir défiler des carosses sur la route... Je suis un peu plus exigeant, moi ! Et c'est dans le château que je veux entrer...

— Vraiment ! Et c'est ta place ! répliqua Nicklas qui, d'ordinaire si douce tourna vers lui un visage irrité. Tu auras mis dans l'idée de ma fille ces belles idées, et voilà qu'elle aussi a la prétention de se rendre au manoir ! Tout le monde veut être à la fête, il paraît, et la journée est bonne !

— Elle ne l'était point tout à l'heure, Nicklas, répliqua l'enfant en frottant ses bras et ses épaules meurtris par le bâton. Je vous affirme que le vieux damné Rosko a la main lourde ! J'ai grand besoin de me distraire un peu et d'oublier que je viens d'être roué de coups, à cause d'une chèvre qui manque à l'appel. Vous êtes raisonnable, vous, Nicklas, vous savez bien que la grandes foire d'hiver attire à Buda des bohémiens, des montreurs de bêtes et des saltimbanques.

L'un d'eux a volé la chèvre, c'est clair... Je n'étais pas même coupable d'avoir manqué de surveillance... Eh bien ! la seule morale que Rosto le scélérat ait trouvée dans son cœur de Juif, est que je dois avoir l'adresse de dérober la bête d'un autre et de la mettre à la place de celle qui est perdue.

— Ah ! ah ! fit Nicklas en s'approchant d'une ardoise sur laquelle elle inscrivait le compte des consommateurs, ce renégat te conseille le vol, apprenons-lui d'abors à payer ses dettes... Il ne boira pas une seule bouteille avant d'avoir réglerson compte. Et peut-être se monte-t-il à plus haut qu'il ne croit.

Ce que venait de lui apprendre Gyorgio calma un peu sa colère ; elle vit combien le pauvre petit était sincèrement honnête, le regarda avec une douceur compatissante, puis enlevant la veste trouée qu'il portait :

—Ainsi, demanda-t-elle, tu as été battu ?

—Regardez ! fit l'enfant.

Niklas et les hommes qui buvaient et causaient dans l'auberge aperçuren alors le dos et les bras de l'enfant, couverts de traces jaunes et bleues.

— C'est un monstre ! s'écria Niklas, je le dénoncerai au juge Samper.

—Oui, oui, ce sera justice, il est orphelin ! Nous devons tous le protéger !

—Merci, répondit l'enfant, ce qui me consolerait le mieux maintenant, serait de voir ma petite Gilda.

—Gilda est punie, répondit sa mère.

—Punie, elle ! fit Gyorgio avec incrédulité.

—Cela t'étonne ? J'ai eu ce courage cependant. Croirais-tu que l'enfant voulait aller au château... Malgré ma défense elle s'est enfuie ? la vois tu toute seule sur une route encombrée d'équipages et de cavaliers ! Je l'ai enfermée, et tu ne la verras point ce soir... Veux-tu souper, Gyorgio ?

—Vous venez de me couper l'appétit, répliqua tristement l'enfant. Puis baissant la tête il quitta la salle.

—Un bon enfant ! s'écria Guisko le cithariste.

—Et qui mériterait un meilleur maître, ajouta un paysan.

—J'ai souvent pensé à le prendre pour aide, dit Niklas...Il aime tant ma Gilda, et l'enfant lui est si attachée...Ce qui est certain, c'est que je dénoncerai Rosko au baron Samper.

Pendant que la cabaretière servait, que l'auberge s'emplissait davantage à chaque minute, Gyorgio loin de prendre tout de suite la route du du château, rôdait autour de la maison de Niklas. L'idée que sa petite amie demeurait prisonnière, lui était insupportable.

Vraiment Niklas se montrait trop sévère d'interdire à l'enfant l'innocent plaisir d'aller au château...Peut être cependant n'avait elle pas tout à fait tort, quand il s'agissait pour Gilda de s'y rendre seule ; mais tout changeait d'aspect. Gyorgio, était là, maintenant, Gyorgio, un homme ! Ne pouvait il prendre l'enfant sous sa garde ?

La première chose à faire était de s'informer dans quelle pièce se trouvait la prisonnière. Son ami aviserait ensuite au moyen de la consoler.

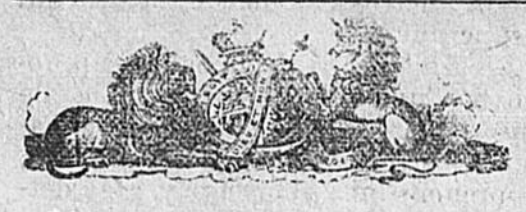
Rempli de cette idée, Gyorgio tourna autour de la maison, prêtant l'oreille, cherchant, épiant. Il lui sembla entendre sortir d'une chambre basse un bruit ressemblant à un sanglot. Il connaissait bien ce réduit dans lequel Niklas enfermait quelques vieux meubles et des provisions.

—Gilda est ici, pensa t il.

Il prit une poignée de sable et la lança contre la fenêtre.

Ce bruit fit lever la tête à Gilda, et bientôt elle aperçut collé contre les vitres, le visage souriant de son ami. Elle se leva et s'approcha de la fenêtre.

(A suivre)



CANAUX DU SAINT-LAURENT.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et endossées : " Soumissions pour les Cananx du St-Laurent " seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, MARDI, le 25ème jour de SEPTEMBRE prochain pour la coustruction de deux écluses et le creusement et l'élargissement du niveau le plus élevé du Canal Cornwall. La construction d'une nouvelle écluse à chacune des trois stations inté rieures des écluses du Canal Cornwall entre la ville de Cornwall et Maple Grove ; le creusement et l'élargissement du chenal du Canal ; constructions des ponts, etc.

Une carte de chacune des localités avec les plans et devis des travaux respectifs, peuvent être vus le et après MARDI le onzième jour de septembre prochain à ce bureau pour tous les travaux et pour les travaux respectifs aux endroits ci-dessous désignés :

Pour les travaux des Galops, à la résidence du gardien des écluses. Pour le creusement du niveau le plus élévé du Canal de Cornwall, à Dickinson Landing et pour les nouvelles écluses, etc., aux stations des écluses Nos 18, 19 et 20 dans la ville de Cornwall. Des formules de soumission imprimées peuvent être obtenues pour les travaux respectifs aux endroits mentionnés.

Dans le cas de sociétés les soumissions doivent être revêtues des signatures actuelles avec le nom en entier la nature de l'occupation et la résidnce de chacun des signataires et de plus un reçu de depôt de banque pour la somme de $600 devra accompagner la soumission pour les travaux du canal Galops et un reçu de dépôt de banque pour la somme de $2.000 pour chaque section de travaux sur le niveau le plus élevé du Canal Conwall ; et pour chacune des sections des écluses du Canal Cornwall un reçu de dépot de banque pour la somme de $4.000.

Les reçus de dépôt, respectif—les chèques ne seront pas accepté—devront être endossées par le ministre des Chemins de Fer et Canaux, seront confisqués si le soumissionnaire refuse d'accepter le contrat lorsqu'il en aura été requis aux termes et conditions offerts dans sa soumission.

Les chèques seront rendus aux personnes dont les propositions ne seront pas acceptées.

Le département ne s'oblige pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,

Secrétaire.

Département des Chemins de fer et canaux
Ottawa, 8 août 1888.

Québec, 14 août 1888.—5f1fps. 840

Avis au Clergé

ET AU

PUBLIC

JE soussigné donne avis au Clergé et au public que MM. Arthur Toussaint & Cie., de Québec, sont les seuls agents autorisés pour la vente de mes vins, Claret (vin table), Port et vins de messe. Ces derniers sont approuvés par Messeigneurs Walsh, évêque de London et Thomas Dowling évêque de Peterborough, d'Ontario.

M. ARTHUR TOUSSAINT & CIE., seuls, ont un dépôt de mes Vins, ci-dessus.

Ces vins sont analysés par le Dr Valade, d'Ottawa, analyste du gouvernemeat et par le Révd M: Pagé. professeur de chimie à l'Université-Laval, Québec.

A. C. TOURNIER,

Viticulteur, à Sandwich, Ont.

Tout vin offert en vente ne portant pas l'étiquette et un bouchon brûlé de la maison Tournier, doit être considéré falsifié. En vente chez tous les épiciers de première classe doit être mis en bouteilles.

Ce vin acheté en futaille ou au gallon dans les 24 heures que le fut est ouvert comme cela vous aurez un excellent vin, autrement il perdrait de sa saveur.

J'AI ANALYSÉ, POUR M. A. TOUSSAINT & Cie., deux échantillons de vin Porte (vin rouge, et Claret, fabriqués à Sandwich, Ontario, par M. A. C. Tournier.

Ces deux vins sont agréables au goût et possèdent un arôme particulier que l'on ne rencontre que dans les meilleurs vins.

La proportion d'alcool, dans ces deux vins est de 10 pour cent.

Quont à la matière colorante je n'ai aucun doute qu'elle provienne du raisin.

RÉVD. P. J. ED. PAGÉ,
Prof. de Chimie
à l'Université-Laval.

Québec, 8 octobre 1887.

Ces Vins sont en vente à la Cave Française, **111, rue St-Pierre**, ainsi que chez M. A. Grenier, épicier, rue St-Jean, Haute-Ville, chez MM. Côté & Frère, rue et faubourg St-Jean, et chez M. J. E. Asselin.

A. Toussaint & Cie

Marchands de Vins

No. 111 RUE ST-PIERRE

Québec, 10 Décembre 1887.—1an. 711.

AYEZ CONFIANCE DANS LES HOP BITTERS

UN MERVEILLEUX TONIQUE pour les nerfs. Un remède, et non pas une liqueur. Guérit toutes les maladies de l'estomac, des intestins, du sang, du foie, des rognons, des organes urinaires, affection nerveuse, insomnie, maladies des femmes, Ivrognerie.

Cela peut vous sauver la vie. ☞Une récompense de $1,000 donnée pour un seul cas de non guérison.

Québec, 13 août 1888—1 an. 839



La Véritable

EAU de FLORIDE

—DE—

Murray & Lanman.

LE PLUS EXQUIS
de tous les

Parfums pour la Toilette

Supérieure à «l'Eau de Cologne» par la délicatesse de son arôme et la fraîcheur et permanence de son parfum sur le Mouchoir.

DANS LE BAIN

elle rafraîchit le Corps et vivifie le Cerveau.

Se méfier des Contrefaçons.

LA

SALSEPAREILLE DE BRISTOL



EST UN REMÈDE INFALLIBLE

pour guérir radicalement toute maladie provenant de l'Impureté du Sang, le Rhumatisme, les Plaies invéterées et toutes les Affections de nature éruptive, scrofuleuse ou syphilitique.

La Purificatrice par excellence.

GUÉRISSEZ VOTRE ESTOMAC!

PURIFIEZ VOTRE FOIE!



LES PILULES DE BRISTOL

PUREMENT VÉGÉTALES

sont le meilleur Purgatif et le Remède le plus efficace contre toutes les maladies de l'Estomac, le Foie et la Dispepsie.

Québec, 19 mars 1888 577

A VENDRE

HISTORIQUE

DE L'ÉGLISE DE

NOTRE-DAME DES VICTOIRES

BASSE-VILLE DE QUÉBEC.

Deuxième centenaire

1688–1888

Par N. E. DIONNE

PRIX..... ..... **25 cts.**

Québec, 20 juillet 1888.

Manufacturer's Life & Accident Company

Président : Le très honorable Sir John A. Macdonald, P. C. G. C. B.

CAPITAL { Plus de Trois millions $3,000,000.00 } **CAPITAL**

Dépôt complet entre les mains du gouvernement d'Ottawa.

LA MANUFACTURIERE offre des garanties indiscutables et le nombre considérable de ses riches actionnaires assure le règlement immédiat de toutes ses obligations. Elle est réellement la seule compagnie régulièrement constituée par acte du parlement fédéral, qui assure à des primes aussi réduites et qui donne 90 o/o **QUATRE-VINGT-DIX** POUR CENT des profits aux **ASSURES**. Cette large proportion des bénéfices est stipulée **EXPRESSEMENT** dans chaque Police.

LA MANUFACTURIERE assure sur tous les plans d'assurances connus, et elle offre plusieurs plans nouveaux dont les avantages sont incomparables.

PLAN DE PRIMES REMBOURSABLES, système magnifique d'après lequel toutes les primes payées par l'assuré seront remboursables avec le montant de la police.

POUR LA VIEILLESSE :—Trait particulier de la libéralité de la compagnie, l'assuré peut retirer tous les profits attaché à sa police aussitôt qu'il a atteint l'âge de soixante-cinq ans.

POLICES COMBINÉES SUR LA VIE ET CONTRE LES ACCIDENTS AUX TAUX LES PLUS RÉDUITS.

AGENTS DEMANDÉS.

J. B. CARLILE,
DIRECTEUR GÉRANT,
38, Rue King-Est,
TORONTO, ONT.,

PHILIPPE MASSON,
AGENT GÉNERAL,
55, Rue St-Joseph,
DE QUÉBEC.

Québec, 25 juillet 1888—1m. 832

SANTE POUR TOUS

PILULES ET ONGUENT HOLLOWAY

LES PILULES

Purifient le Sang, corrigent tous les Dérangements du FOIE, de l'ESTOMAC et des INTESTINS;

Elles fortifient et restituent la santé à des Constitutions délabrées, elles sont aussi inestimables dans toutes les Maladies particulières au sexe Feminin de toute âge. Pour les Enfants ainsi que pour les personnes âgées sont invaluables

L'ONGUENT

Est un remède infaillible pour les Maux de Jambes, ceux des Seins, Blessures Anciennes, Plaies et Ulcères. Il est faux pour la Goutte et Rhumatisme,

Et pour tous les Dérangements de la Poitrine il est de même sans égal

POUR LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE, LES RHUMES, LA TOUX,

Gonflement Glanduleux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival et pour les membres contractés et jointures raides il agit comme un charme

Ces Médecines sont préparées seulement à l'établissement du PROFESSEUR HOLLOWAY,

78, NEW OXFORD STREET, auparavant **533, OXFORD STREET,**

Et sevendent à 1s. 1½d., 2s. 9d., 4s. 6d, 11s., 22. et 33s. le Pot ou la Boite, et on peut les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'Univers.

Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boite, s'il n'y a pas l'adresse 533, Oxford Street, London, c'est de la falsification.

Québec, 3 septembre 1885

A vendre.

HUIT BEAUX EMPLACEMENTS dans la plus belle partie du village de Saint-Jean Deschaillons, dont deux mesurent un demi-arpent de front sur quatre-vingt pieds de profandeur, et les autres cinquante pieds sur un demi-arpent. Les deux premiers se trouvent bornés par le chemin royal et font le coin de la rue. Ce serait un endroit superbe pour y bâtir un grand magasin. L'église est à proximité.

Ces emplacements seront vendus ou concédés en tout temps d'ici au premier de juin prochain. Le prix variera, suivant les conditions du marché, depuis deux cent cinquante à trois cent piastres. La paroisse de St-Jean Deschaillons donne beaucoup d'argent, vû qu'il y a des briqueteries et qu'il s'y fait un grand commerce de bois et d'écorces.

S'adresser

F. X. DESROBERT,
St-Jean Deschaillons.

Québec, 12 avril 1888—8f 767

HOMMES.

NOTRE spécifique No 23 restaure d'une manière permanente les forces vitales épuisées, la virilité perdue et la débilité générale, quand tout autre traitement fait défaut. Envoyez 6 cents en timbres pour notre TRAITÉ et les DIRECTIONS en vue de la guérison à domicile.

TORONTO MEDECINE Co., 343, avenue.
SPADINA, TORONTO, ONTARIO.

Québec, 25 mai 1888—1an 801

CONDITIONS

DU

JOURNAL

DES CAMPAGNES

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant tous les JEUDIS et contenant toute les nouvelles de la semaine.

Prix de l'abonnement :—**UNE PIASTRE.**
POUR LA FRANCE :—**10 FRANCS**

Strictement payable d'avance.

Imprimé et publié par

Léger Brousseau,

EDITEUR-PROPRIÉTAIRE

Rue Buade, No 9. Québec